Rentrée 2021

Caribou

À Mayotte

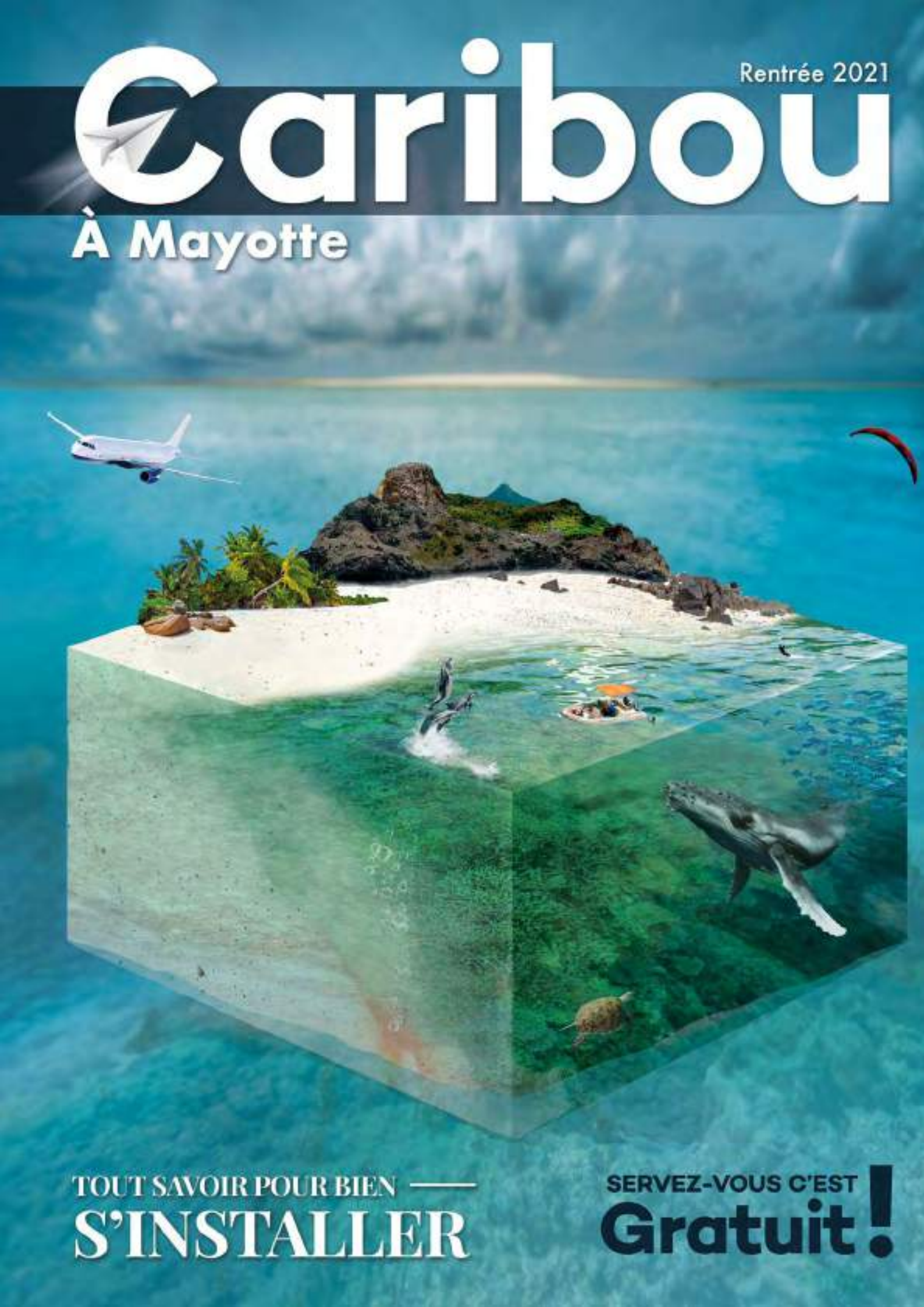

TOUT SAVOIR POUR BIEN
S'INSTALLER

SERVEZ-VOUS C'EST
Gratuit !

SFR

MON
EMMÉNAGEMENT IDÉAL

FAIRE CONFIANCE À DES PROS !

sfr.yt

MAYOTTE

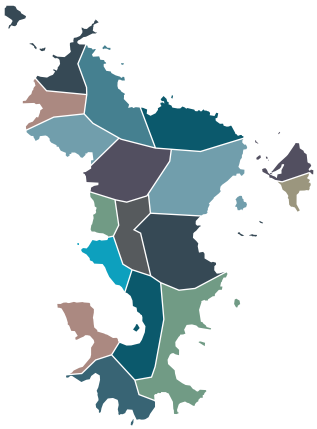

Orpi
Des femmes et des hommes pour votre bien
Pour les **professionnels** et les **particuliers** !
Estimation offerte*
FNAIM
Acheter
Vendre
Louer
Faire gérer
Orpi Immo 976
0269 62 23 77
22 Lot Bamcolo *(à coté de Joué Club)*
97600 Mamoudzou
immo976pc@orpi.com
www.orpi.com/immo976pc
*dans le cadre d'un mandat by Orpi

Édito de la RÉDACTION

© Photo: Shutterstock

Bonne nouvelle : On pend l'avion !

Nous commencerons par une note positive en vous saluant chaleureusement après plus d'une année d'absence à bord de la flotte d'Air Austral... En effet l'an passé, en raison de la crise et des mesures sanitaires nous ne pouvions être présents à bord... Aujourd'hui nous retrouvons la place qui est la nôtre, vous permettant ainsi de découvrir ce magazine en toute quiétude durant le voyage qui vous emmène sur l'une des îles les plus attachantes qui vous seront données de découvrir.

La pandémie qui a touché le monde entier a eu pour effet de bouleverser en profondeur nos habitudes, faisant peser sur chaque individu l'angoisse de la contagion et nous enfermant dans un carcan où les protocoles sanitaires sont devenus la norme. Le choc économique ne s'est pas fait attendre, et si les gouvernements n'avaient pas pris les mesures adéquates, il est évident qu'aujourd'hui nous serions assis sur les cendres d'un monde révolu.
C'est la raison pour laquelle il est important que tous les acteurs économiques et sociaux se serrent les coudes, fassent preuve de solidarité et de dynamisme car ce challenge nous ne pourrons le relever que tous ensemble ! A ce titre nous saluons l'ensemble de nos annonceurs qui chaque année et ce malgré les difficultés que nous venons d'évoquer, nous font confiance et contribuent à la lecture de ces pages.

Ce magazine est aussi un facilitateur, il vous donnera les clés des bonnes adresses et des incontournables « bons plans » de ce petit bout de France où tout est authentique... Car si un mot devait résumer Mayotte, ce serait celui d'authenticité... Car ici tout est vrai ! Du rire des enfants à la couleur des coraux, des odeurs des étals à celle de l'Ylang-Ylang... Puis il y a la richesse de Mayotte, son lagon ! Cet aquarium géant vous éblouira par sa diversité et la beauté de ses fonds sous-marins... L'euphorie du premier contact ne doit pas occulter la fragilité de cet éco système pour lequel vous allez devoir vous mobiliser à chacune de vos sorties en mer.

« Caribou à Mayotte » n'a pas d'autres prétentions que de vous accompagner tout au long de votre installation à Mayotte. Cette brochure restera certainement le premier contact que vous aurez eu avec Mayotte alors conservez là en souvenir !!
Et encore une fois « Caribou Maoré » Bienvenue à Mayotte. ■

Christophe PEREZ
Directeur de publication
Gérant du groupe Imprimah

Caribou à Mayotte
Edition 2021

Une publication annuelle de Imprimah
BP : 433 - Zi Kawéni 97 647 Mamoudzou Cedex - Mayotte
Tél. 0269 61 22 18 ou 0269 61 19 47
mail: presse-direction@imprimah.com

Directeur de publication : Christophe Pérez
Directeur : Kim Ephraïm
Responsable d'édition : Carroll Chabassier
Directrice artistique : Sylvia Mahé
Rédactrice : Abby Said Adinani

Ont collaboré à ce numéro : Chacour Hassani, Charmia Abdou, Abdel-Hafez Ahamad, Ambdillah Bojani, Guillaume Cachera, Karim Youssouffa et l'équipe d'Imprimah.
Montage de couverture : Sylvia Mahé
Remerciements : À la Préfecture de Mayotte, au Conseil Départemental, au Rectorat, à l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer, à l'association Shime, au Parc naturel marin de Mayotte, à François Narbeburu, Ibraïm M'Colo et le CDTM pour leur collaboration .
Photos intérieures : ©Ibraïm M'Colo/ ©François Narbeburu / ©CP /©CDTM / ©Rectorat / ©Bruno Garel (Agence française pour la biodiversité)/ ©Pierre Riboulon (Agence française pour la biodiversité)/ ©Fanny Cautain (Agence française pour la biodiversité)/ ©Lola Bayol (Agence française pour la biodiversité)/ ©Camille Lecat (Agence française pour la biodiversité)/ ©Bruno Garel (Agence française pour la biodiversité, CNRS, Université de Montpellier) / ©Michel Mendes/©Shutterstock. com

Rédaction : Juillet 2021 / Publication : Août 2021
*Règles sanitaires en vigueur fluctuantes.
Renseignez-vous auprès des autorités concernées.

Impression : CHIRA
Toute reproduction (même partielle des articles ou publicités publiés dans cette ouvrage sans accord de la société éditrice est interdite, conformément à la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique) .
Télé Banga - Numéro ISSN : 2102-0353 - Edition gratuite - ne peut être vendue - Dépôt légal BDP Mamoudzou ■

Le SOMMAIRE

04 Introduction

04 L'édito de la rédaction
07 Bienvenue !
09 Lexique
10 Le mot du Préfet
11 Le mot du Président du Conseil Départemental
12 Département depuis 10 ans !

15 Les premiers jours

16 S'installer à Mayotte
18 Assurance et sécurité
22 Se déplacer
28 Être connecté
30 Les médias

32 Vie quotidienne

34 Le mot du Rectorat
36 Côté enseignement
39 Le mot du CUFR
40 L'ARS
45 La CSSM
46 Les pharmacies de garde
47 S'alimenter
50 Des saveurs importées
51 Équiper sa maison
54 Travailler à Mayotte
56 Les Banques
60 Les intercommunalités

64 Loisirs et plaisirs

66 Côté mer
68 le Parc marin
74 Les plages
76 Faune et flore
77 Visiter la région
80 Art et histoire
82 Les activités
83 La vie nocturne
84 L'agenda de l'année

85 Les Cartes
88 Infos et coordonnées
90 Les services de l'état

©Photo CDTM

6 - Caribou à Mayotte - 2021

Bienvenue à "

MAYOTTE

POPULATION :
Habitants : 289 000 (estimation INSEE 2021)
Densité : 682 hab./km2
Gentilé : les Mahorais(es).
Cantons : 13
Communes : 17
Chef-lieu : Mamoudzou

VIE CIVIQUE :
Statut : Département et Région
Assemblée délibérante : Conseil départemental de Mayotte
Président du CD : Ben Issa OUSSENI
Préfet : Thierry SUQUET
Députés de Mayotte : M.KAMARDINE (LR) et R. ALI (LREM)
Sénateurs de Mayotte : T.M. SOILIHI (LREM) et H. ABDALLAH (MDM)
Langues : français, shimaore et kibushi

GÉOGRAPHIE:
Grande-Terre, 363 km² :
39 km de long par 22 km de large.
Points culminants : Mont Bénara (660 m), Mont Choungui (594 m), Mont Mtsapéré (572 m) et Mont Combani (477m).

Petite-Terre : 11 km²

Située dans le canal du Mozambique, entre Madagascar et le continent africain, Mayotte est un bout de France dans l'océan Indien de 375 km². Son territoire est constitué de deux îles principales : Grande-Terre et Petite-Terre.
Mayotte est le 101e département français et la 9e région ultrapériphérique (RUP) de l'Europe. Son code départemental officiel est *976*. Son chef-lieu est Mamoudzou. Il y a environ 8 000 km de distance entre Mayotte et l'Hexagone.

LES ORIGINES DU PEUPLEMENT

Mayotte est un carrefour migratoire et culturel. Son peuplement s'inscrit dans les grands flux migratoires qui traversent le sud-ouest de l'océan Indien au cours du premier millénaire. On distingue de grandes périodes migratoires. La première vague de migration daterait du 4e siècle (environ) avec la civilisation bantoue d'Afrique de l'Est. S'en seraient suivis les proto-malgaches, les arabo-musulmans, les shizariens, au 15e siècle. Les Européens ne se feront connaître qu'au 16e siècle.

Au 19e siècle, Mayotte est un port d'escale, surtout pour les Portugais. La France de son côté a perdu l'île Maurice en 1814 et cherche un nouveau point d'attache. Le dernier sultan de Mayotte, Andriantsouli, pris entre plusieurs conflits de pouvoir et autres guerres, cherche un allié. Le 25 avril 1841, il cède Mayotte au commandant Passot pour mille piastres (5000 francs).

En 1974, le processus de décolonisation est enclenché. Alors que les îles de l'archipel des Comores demandent leur indépendance, Mayotte est la seule à avoir voté pour son maintien au sein de la République française. Depuis, les Mahorais ont voté à plusieurs reprises pour confirmer ce choix. Cela a entraîné la départementalisation en 2011 et l'accession au statut de RUP quelques années plus tard.
Bien que le français soit la langue officielle de l'île, les Mahorais conservent l'usage du shimaoré (de la famille du swahili) et du kibushi (dérivé du malgache).

UN PEU D'HISTOIRE...

Le nom de Mayotte viendrait du portugais "*Mayotta*", adaptation du swahili « *Maouti* », retranscription de l'arabe "*Jazirat al Mawet*" qui signifie "*île de la mort*".
La barrière de corail a, en effet, longtemps été un mortel obstacle pour les navigateurs. En shimaoré, on dira tout simplement « *Maoré* ». C'est l'île la plus au sud de l'archipel des Comores. Mayotte est la plus ancienne des quatre grandes îles de l'archipel des Comores.

En français, Mayotte est souvent surnommée "*l'île aux parfums* " ou "*l'île hippocampe*". L'ylang-ylang, l'un des symboles du territoire, a longtemps été cultivé en grande quantité. Il reste encore quelques plantations que l'on peut visiter. L'hippocampe est aussi l'un des symboles de Mayotte, du fait de la forme de l'île vue du ciel.

ET DE GÉOGRAPHIE !

En raison de sa situation géographique, Mayotte a souvent été désignée comme étant "un carrefour de civilisations". Les échanges maritimes entre l'océan Indien, l'Afrique et l'Europe remontent à plusieurs siècles en arrière.

Située dans l'archipel des Comores, au nord-ouest de Madagascar, Mayotte est composée d'une vingtaine d'îles et îlots entourés par un lagon de 1 100 km². C'est l'un des plus grands au monde ! Mayotte possède une barrière de corail de 160 km et une douzaine de passes, dont une à l'est appelée "*Passe en S*". On peut observer à certains endroits une double barrière de corail, phénomène qu'il est rare de voir sur la planète.

Mayotte est le plus petit département d'outre-mer français (derrière la Martinique, trois fois plus grande avec 1 128 km²). ■

LES LANGUES DE MAYOTTE

©Photo CDTM

Depuis décembre 2020, suite à l'adoption d'un amendement défendu au Sénat, les langues régionales de Mayotte ont enfin été reconnues comme appartenant au patrimoine de la France, à l'instar des autres langues régionales de l'Hexagone et des Outre-mer. Le shimaoré et le kibushi pourraient donc être enseignés prochainement dans les écoles.

En effet, il y a quelques mois, l'État a lancé une consultation auprès de la population sur le multilinguisme pour comprendre l'opinion des Mahorais sur la situation linguistique actuelle et les évolutions souhaitées. Outre l'unique langue officielle qu'est le français, deux langues régionales territorialisées, le shimaoré et le kibushi, les linguistes ont aussi identifié des langues anciennes comme l'antalaote, toujours pratiquée, ou le macua... Les langues comoriennes ou malgaches sont également présentes sur l'île. Enfin, l'arabe est la langue culturelle enseignée dans le secondaire ainsi que dans certaines écoles coraniques. Autant d'illustrations de l'Histoire des populations mahoraises.

Le shimaore et le kibushi restent à ce jour des langues essentiellement orales. En l'absence d'une orthographe officielle, différentes tentatives ont été faites pour les transcrire à l'écrit. On rencontre trois grands types de transcriptions écrites, d'usages plus ou moins répandus : un système de transcription en lettres arabes et deux systèmes de transcription en lettres latines, l'un "francisé", c'est-à-dire reproduisant les difficultés de l'orthographe française, et l'autre de type "swahili" qui s'appuie sur une analyse phonétique de la langue.

Quelques mots simples vous permettront dès le début de vous faire comprendre et de commencer votre aventure mahoraise au mieux.

*Source du lexique :
Association Shimé. - L'Association Shimé (Shimaore Méthodique) existe depuis 1998. Son but est de promouvoir, d'enseigner et de sauvegarder les langues de Mayotte : le kibushi et le shimaore.
Contact page Facebook SHIME (Shimaore Méthodique)
Site internet : http://ylangue.free.fr/
Email : shime.mayotte@mail.com - Halidi.anssifati@gmail.com
Tél. 0639 95 66 52 - Tél. 0639 69 52 24

Français	Shimaoré	Kibushi
1. Les Salutations :		
Bonjour ! Ça va ?	Jeje	Akori
Bien !	Fetre !	Akori antanana
Bonjour ! (à un aîné)	Kwezi !	Kwezi
Bien !	Mbona !	Mbona
2. L'échange de nouvelles : Ces simples salutations sont souvent suivies de questions plus précises, sur le moment de la journée, la santé, la famille, les enfants, etc.. On utilise pour cela des questions commençant par le mot habari qui signifie "nouvelles".		
Quoi de neuf ?	Haɓari ?	yinu vouvou ?
Comment ça va ce matin ?	Haɓari za asuɓuhi	Yinu vouvou ni marandregni ?
Comment ça va cet après-midi ?	Haɓari za ujoni ?	Haɓari ni hariva ?
Comment ça va ce soir ?	Haɓari za uku ?	Yinu vouvou ni haligni ?
Comment ça va depuis plusieurs jours ?	Haɓari za suku nyengi ?	Akori rangu hela ?
Comment ça va au village ?	Haɓari za ɗagoni ?	Akori antanana
On répondra invariablement par :		
Tout va bien	Ndjema ! ou Hairi ! ou Fetre ! ou Salama !	Tsara ou Muzuri
3. autres expressions courantes :		
Oui	Ewa !	Ya
Un peu	Kiasi	Kiasi !
Tu vas bien ? / Vous allez bien ?	Wa fetre ?	Akori halin au ?
Je vais bien	Tsa fetre	Tsara
Es-tu bien portant ?	Navuzaho ?	Akori halin au ?
Dieu merci	Alhamdulillahi !	Alhamdulillahi !
Et toi ?	Ɓasi wawe ?	Anau ke ?
Allons-y !	Halo !	Alo !
Oui ? (En réponse à un appel, femme)	Labe ! ou Labeka !	Labe ! ou Labeka !
Oui ? (En réponse à un appel, homme)	Naam !	Naam !
Non !	Ãhã !	Ãhã !
Merci	Marahaɓa	Marahaɓa
Merci beaucoup	Marahaɓa nyengi / mengi	Marahaɓa maru
Ça ne fait rien	kaidhuru	Tsimagninu. Tsi taâbu
4. en visite chez quelqu'un : Pour annoncer sa présence chez quelqu'un, on crie à la porte :		
Il y a quelqu'un ?	Hodi !	Hodi !
Auquel la personne répond :		
Sois le bienvenu !	(À une personne) Kariɓu !	(A une personne) Kariɓu !
5. Les adieux : Le mot pour dire au revoir est *Kwaheri* ! Ce mot vient directement du swahili "*Kwa heri !*" ce qui signifie littéralement : *"à la chance", "au bonheur"*, ou encore *"bonne chance !"*		
Au revoir !	Kwaheri !	Maeva
bonne nuit !	Uku wa hairi ! ou Uku mwema !	Maeva

Le mot du PRÉFET

PRÉFET DE MAYOTTE
Liberté
Égalité
Fraternité

Madame, Monsieur,

Je vous souhaite la bienvenue à Mayotte où vous avez choisi de séjourner, d'investir aux côtés des Mahoraises et des Mahorais dans le développement du 101e département français ou, tout simplement, de venir découvrir les beautés de l'île.

Mayotte abrite notamment le plus beau lagon de l'Océan Indien et une biodiversité unique qui doit être préservée. La forte empreinte culturelle de cette île et sa tradition d'accueil participent au charme de l'île Hippocampe et de ses 185 kilomètres de côtes. Quelle que soit la nature de votre séjour, Mayotte vous offrira des découvertes rares et des rencontres passionnantes.

Département jeune et en pleine évolution, les défis à relever y sont nombreux et l'opportunité est donnée à tous de contribuer à sa croissance et à son rayonnement. Dans ce cadre, la préfecture et les services de l'État sont engagés pour apporter au quotidien leur appui dans la mise en œuvre des différentes politiques publiques.

Ce guide, conçu pour vous, doit vous aider dans vos premières démarches et vous permettre d'appréhender au mieux votre séjour. ■

©Photo Préfecture de Mayotte

Thierry SUQUET
Préfet de Mayotte,
Délégué du Gouvernement.

Le mot du ”

PRÉSIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Chaque année, le Conseil départemental s'associe à la revue Caribou, un des outils phares de la rentrée 2021 à Mayotte. J'ai un plaisir tout particulier à le faire en tant que président nouvellement élu à la tête du Conseil départemental.

Nous sortons de deux années difficiles liées à la pandémie de Covid-19 et tout ce qui participe à la promotion de notre territoire est essentiel, pour ne pas dire vital. Il est, dans ces conditions, plus important encore de valoriser les atouts et les richesses de l'île hippocampe. Nouvel arrivant, vacancier, visiteur occasionnel, nous vous souhaitons donc « Caribou Mahoré ».

Vous accueillir ici sur cette île pleine d'authenticité, conviviale et accueillante est toujours un plaisir. Mayotte recèle une flore (espèces endémiques...) comme une faune (makis, baleines, tortues, roussettes...) qui gagnent à être découvertes. Notre île vous dévoilera un patrimoine naturel d'exception dans son environnement régional de l'océan Indien. Mayotte est un écrin de la biodiversité mondiale.

Les domaines de l'ethnographie, de l'histoire, de l'archéologie et les sciences naturelles accompagnent nos visiteurs.
Cette richesse culturelle, liée à une culture ancestrale, se conjugue avec une population accueillante et chaleureuse que vous croiserez dès votre avion posé sur le tarmac.

Un lagon aux eaux turquoises s'offre ainsi aux yeux des passagers de la barge, dévoilant ici et là des ilots. Vous apprécierez forcément cette traversée – originale autant qu'agréable - vers Grande Terre. Soutenu par les fonds européens, le Département a notamment contribué à fluidifier et rendre plus facile les traversées entre les deux îles.

Peut-être parcourrez-vous notre bande dessinée sur l'histoire de Mayotte ! En plus du récit historique, cette bande dessinée inédite dans l'écriture de l'histoire de Mayotte, ouvre de nouvelles perspectives culturelles et pédagogiques pour les jeunes de notre île.

Visiter Mayotte, c'est également découvrir le 101e et plus récent département de France.
Le Conseil départemental agit, dans la mesure de ses compétences, pour promouvoir inlassablement ses richesses (langues, cultures, habillement, gastronomie, danses et musiques traditionnelles....), dont le volcan qui est le plus récent de nos atouts.

En cette période estivale et à travers ce guide très complet, je vous invite à découvrir un concentré d'émotions, de découvertes, de saveurs, en vous souhaitant bonne installation, bonne visite et aussi bonne lecture. ■

Ben Issa OUSSENI
Président du
Conseil départemental de Mayotte

© Photo CD Mayotte

Mayotte : ”

DÉPARTEMENT DEPUIS 10 ANS !

©Photo: CDTM

MAYOTTE DÉPARTEMENT : 10 ANS DE CHANGEMENT ?

Le 31 mars 2021, Mayotte célébrait ses 10 ans de départementalisation. En effet, le 31 mars 2011, le territoire devenait le 101eme département français. Un processus enclenché après des années de luttes, qui s'est donc concrétisé le 29 mars 2009 par un référendum qui a permis le passage de Mayotte de collectivité à département.
Ils étaient 95,24 % votants (pour une participation de 61,37 %) à s'être exprimés favorablement à ce changement de statut.
Quel bilan pour le territoire dix ans plus tard ?

DES ÉVOLUTIONS

Il y a quelques mois, les politiques ont célébré les 10 ans de l'accession de Mayotte au statut de département. En 10 ans, bien que de nombreux minimas sociaux ne se sont pas encore pleinement alignés avec ceux des autres territoires de France, plusieurs grands chantiers ont été lancés. Car enfin, bien que Mayotte soit intégrée au Royaume de France dès 1841.Ce n'est qu'en 2014 qu'elle devient la 9eme région ultra périphérique d'Europe, après avoir été pendant plus de 35 ans une collectivité territoriale française.

L'intégration à l'Union européenne a permis à Mayotte de bénéficier des fonds européens. Pour les années 2014-2020, ce sont 350 millions d'euros qui ont été mobilisés par l'Union européenne pour Mayotte, notamment dans les domaines liés à l'environnement, à la pêche, à l'agriculture, aux infrastructures et à la lutte contre les exclusions.

Mais le rattrapage social et économique se fait attendre.
Pour exemple, le salaire minimum brut s'établit en 2021 à 1 173,27 € brut mensuels contre 1 554,58 € ailleurs.
Les enjeux sont majeurs, pour le plus jeune département de France (l'un des plus denses après les départements franciliens) ; Il y a néanmoins des évolutions qu'il convient de noter.

LE CENTRE UNIVERSITAIRE DE MAYOTTE

Le Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte n'a que 10 ans. Avant sa création, il était impossible de rester sur le territoire pour suivre un cursus universitaire après le baccalauréat. Les étudiants mahorais étaient obligés de quitter le territoire. Au fil des années, les offres d'enseignements et de formation du CUFR se sont étoffées pour le plus grand bonheur des étudiants de plus en plus nombreux à suivre les cours à Dembeni.

LA CRÉATION DES INTERCOMMUNALITÉS

Entre 2014 et 2015, la carte de Mayotte a commencé à se redessiner pour voir émerger les futures EPCI (l'Établissement public de coopération intercommunale est une structure administrative qui regroupe plusieurs communes afin d'exercer certaines de leurs compétences en commun). La Communauté de Communes de Petite Terre a en effet été créée en décembre 2014. L'année suivante, c'est la communauté d'agglomération Mamoudzou/Dembeni (Cadema) qui a vu le jour. Depuis le 1er janvier 2021, le département de Mayotte compte deux communautés d'agglomérations et trois communautés de communes.

LE MUMA

C'était l'une des priorités du Département de Mayotte : depuis septembre 2015, Mayotte possède enfin son premier musée. Le Muma (Musée de Mayotte) a reçu l'appellation « Musée de France » fin 2018. Dans les années qui viennent, il est prévu que le musée soit définitivement installé dans l'Hôtel du gouverneur, à quelques mètres de sa localisation actuelle.

DE NOUVELLES STRUCTURES

Depuis quelques années, l'accent est mis sur la construction d'établissements d'hébergement, de crèches et de structures éducatives. L'un des axes majeurs de développement de Mayotte est la structuration du secteur des services à la personne, que ce soit pour la prise en charge des personnes âgées, handicapées et de la petite enfance... Pour se faire, le travail de transposition des dispositions du Code du travail qui permettent à des structures associatives, des entreprises individuelles ou des personnes morales d'agir dans ces secteurs doit se poursuivre.

LE CODE DU TRAVAIL

Ce n'est que depuis le 1er janvier 2018 que les 35 heures sont applicables à Mayotte. Avant cela, le temps de travail était fixé à 39 heures par semaine. Petit à petit, le Code du travail de droit commun se met en place sur le territoire.

LES LOGEMENTS SOCIAUX

C'est l'un des chantiers prioritaires de ces prochaines années : augmenter la production de logements sociaux et résorber l'habitat insalubre. Le parc social s'agrandit à Mayotte. Et ces dernières semaines, de nombreuses opérations de réhabilitation ou de démolition de logements insalubres ont été lancées par les services de l'État.■

Insee
La Réunion - Mayotte

MAYOTTE, 10 ANS APRÈS LA DÉPARTEMENTALISATION

CHIFFRES-CLÉS

Une forte croissance économique, reflet d'un rattrapage en cours

PIB par habitant

Pouvoir d'achat individuel : + 3,5 % / an en moyenne

Créations d'entreprises

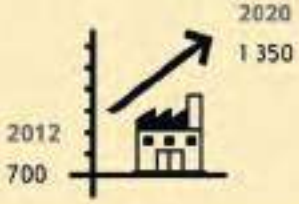

Tourisme

Une forte croissance de la population, portée par des naissances très nombreuses

Population

Naissances

Part des étrangers

Des créations d'emploi insuffisantes face au dynamisme de la population

Emplois

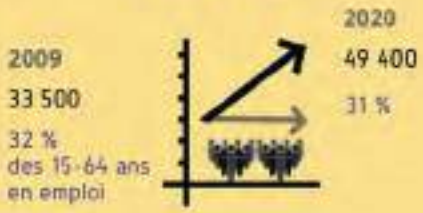

Nombre de cadres

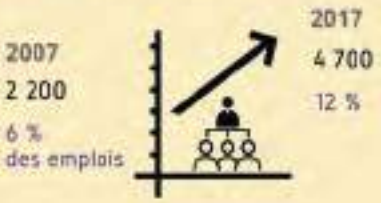

Des conditions de vie encore difficiles

Logements en tôle

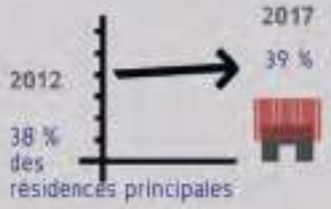

Population sans eau dans le logement

Taux de pauvreté monétaire

insee.fr

Insee

Pour aller plus loin

https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&categorie=2&geo=REG-06

MAYOTTE : ”

KARIBU MAORÉ*

BIENVENUE

©Photo: Ibraim M'Colo

LES PREMIERS JOURS

Ça y est ! Vous avez pris la décision de partir pour Mayotte. Oubliez ce que vous pensez savoir de ce territoire et préparez-vous à vous ouvrir au monde et aux autres. Car c'est cela Mayotte : un carrefour où les esprits se rencontrent !

Mais pour que l'installation se passe bien, il y a quelques règles à respecter : se déplacer, se loger, s'installer... On vous dit tout !

Alors encore une fois, Karibu Maoré. ▪

Mayotte : "

OÙ S'INSTALLER ?

©Olivier François NARBEBURU

S'INSTALLER À MAYOTTE

C'était en 2019 : l'INSEE publiait une étude sur les conditions de vie dans les villages de Mayotte. Les chiffres dataient de 2017 mais grâce à eux, on pouvait établir une cartographie de l'île. Un constat était alors dressé : sur les 72 villages de Mayotte, les conditions de vie sont nettement meilleures à l'Ouest. Mais est ce aussi simple que les chiffres le disent ?

PETITE OU GRANDE TERRE ?

Les Petits-Terriens vous dirons que pour rien au monde ils n'habiteraient en dehors de leur rocher de 11km² et les Grands Terriens vous rétorqueront qu'ils ne pourraient pas se passer de la liberté de circuler sur "de grands axes routiers" que l'on retrouve au Nord et au Sud. Car si beaucoup louent le calme de la Petite Terre, force est de constater qu'il y a de plus grands choix en terme de grandes surfaces, de restaurants ou même de plages en Grande Terre. De plus beaucoup de Petits-Terriens travaillent en Grande Terre. Cela les oblige à "barger" tous les jours. Et si le moyen de transport choisi est la voiture, cela peut vite se révéler couteux en plus d'être contraignant, notamment par rapport aux files d'attentes du matin, toujours plus nombreuses pour traverser.

Au final que l'on choisisse de vivre en Petite ou en Grande Terre, tout est question de priorité et de mode de vie.
Est ce que qu'on recherche une maison, un appartement ? Une ambiance familiale ou festive ? Un jardin ? Un balcon ? Tous ces critères vont faire que vous privilégierez tout naturellement plus un endroit qu'un autre.

LE CHEF-LIEU OU LA BROUSSE ?

Si les conditions de vie restent très éloignées des standards de l'Hexagone, que ce soit en termes de logement, de formation ou d'accès à l'emploi, vous pouvez trouver le logement de vos rêves sur le territoire, à condition d'être précis dans votre demande, organisé, et patient.

Beaucoup de maisons mahoraises sont très colorées, avec une construction spécifique. N'hésitez pas à demander s'il y a l'eau chaude si vous visitez un logement par le biais d'un particulier... Ce qui vous semble évident ne l'est pas forcément pour tout le monde !

La facilité serait bien évidement de vivre sur le Grand Mamoudzou. Tout y est à proximité : les commerces, les administrations mais également le lieu de travail ! De plus, la vie nocturne se concentre dans les environs. Des avantages certains mais qui parfois ne font pas le poids face à des loyers assez onéreux. Des studios à

A. TESSIOT Mayotte
Tessiot Déménagements, agent Demeco,
votre déménageur depuis 2006 à Mamoudzou
● SPÉCIALISTE DU DÉMÉNAGEMENT LOCAL ET DU TRANSFERT À MAYOTTE
● IMPORT – EXPORT
● CONTENEUR PERSONNALISÉ OU DE GROUPAGE
● GARDE-MEUBLES

Centre Commercial Maharajah BP 207 KAWENI 97600 MAMOUDZOU - 02 69 61 74 74
mayotte@tessiot-demenagement.com - www.tessiot-demenagement.com/mayotte/

500 euros, des T2 à partir de 600 euros et ce, sans les charges et les meubles, qu'il faudra acheter en plus. C'est la raison pour laquelle beaucoup se tournent vers la colocation ! La demande a explosé ces dernières années. Il faut savoir que plus de la moitié de la population (51,8 %) vit entre les communes de Mamoudzou et Koungou (la commune voisine), et Petite-Terre. Le reste de la population est répartie sur les 13 autres communes de l'île.
A partir du moment où l'on s'éloigne de la ville, de très belles maisons à des prix tout à fait intéressants peuvent être trouvées. Le problème va intervenir si vous travailler sur Mamoudzou : aux heures de pointe, il faut en moyenne 2h30 pour parcourir 20 km.

À Mayotte, quatre ménages sur dix vivent dans une maison en tôle voire en bois, végétal ou terre, selon l'INSEE. La population se répartit dans 72 villages au sein des 17 communes de l'île. D'un village à l'autre, les conditions de vie sont très différentes. Par exemple, l'habitat en dur représente 26 % des logements à Kahani mais 89 % à Bouéni. Dans 25 villages, où vivent 69 000 personnes (27 % de la population), les logements sont plus confortables qu'en moyenne à Mayotte. Les conditions de vie sont plus favorables pour seulement 6 % des habitants de Mayotte. Ces 16 000 personnes habitent dans 10 villages. De manière générale, tous ces villages se situent le long de la bande littorale ouest de Mayotte.

À QUI S'ADRESSER ?

Pour trouver une maison ou un appartement, vous pouvez consulter les offres de location dans les journaux Le Gratuit de Mayotte (le 1er et le 15 de chaque mois) ou Le 97-6 (tous les vendredis). Ils proposent des petites annonces entre particuliers. Le Caz immo, supplément bimensuel du 97-6 est spécialisé dans les annonces immobilières. Ces journaux sont distribués gratuitement sur toute l'île (dans les magasins, restaurants, boulangeries...). Vous pouvez également consulter le site www.976-mayotte.fr.
Par ailleurs, le bouche à oreille fonctionne bien pour trouver un logement. Le plus simple reste de passer par une agence immobilière qui vous conseillera et vous guidera dans vos choix.
Agence Immo 97-6 : 02 69 62 23 77
Agence de l'île : 02 69 61 60 60
Société Immobilière de Mayotte : 0269 61 11 13).

DÉMÉNAGEMENT

Lors d'un déménagement de la métropole vers Mayotte, l'acheminement des biens et du mobilier prend généralement de 4 à 6 semaines. Les personnes qui transfèrent leur résidence normale à Mayotte peuvent importer leurs biens personnels en franchise de droits et taxes sous réserve d'en être propriétaires depuis :
- au moins 6 mois[1] pour les biens utilisés par eux sur le lieu de leur précédente résidence ;
- au moins 12 mois[2] s'il s'agit de moyens de transport (auto/moto/bateau) et dans la limite d'un seul véhicule de chaque type par famille.

Pour plus de renseignements sur les formalités douanières à accomplir, les conditions d'admission en franchise de vos biens personnels et les éventuels droits et taxes à payer, contactez la direction régionale des douanes de Mayotte (pôle action économique) : douane.mayotte@douane.finances.gouv.fr.

Attention : le délai de 6 à 12 mois s'apprécie par rapport à la date d'établissement de l'intéressé à Mayotte. ■

1 Source préfecture de Mayotte
2 Idem

Maison d'hôtes • Chambres à louer
Cacao Lodge

10 rue Pasky - 97600 Mamoudzou
Tél: 0639 65 25 49 - Email: cacaolodgemayotte@gmail.com

Mayotte :

S'ASSURER ET SE SÉCURISER

©Photo. Shutterstock

S'assurer est une obligation qui vous incombe dans de nombreux cas : on pense à l'assurance habitation, à laquelle vous devez souscrire en tant que locataire ou encore à l'assurance qu'il vous faut prendre pour votre véhicule. À l'inverse, il y a des assurances qui ne sont que fortement recommandées .

ASSURER SA LOCATION

Le montant de la prime d'assurance varie en fonction de plusieurs caractéristiques : le montant des capitaux déclarés, le montant de la franchise à verser en cas de sinistre et le type d'indemnisation choisi. Il faut en premier lieu estimer la valeur de son mobilier (meubles, électroménager, vêtements, etc.). Le deuxième point d'attention est la franchise, c'est-à-dire le montant qui reste à payer en cas de sinistre. Le dernier point est le choix du mode d'indemnisation (valeur d'usage ou valeur à neuf). Enfin, il faut choisir ses garanties. Les contrats d'assurance habitation proposent habituellement une protection du logement en cas d'incendie, de dégât des eaux, de catastrophe naturelle.
Rapprochez-vous de votre assureur qui vous aiguillera dans ce sens.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Lorsque vous visitez un logement, vérifiez qu'il est sécurisé. On ne vit malheureusement pas à Mayotte sans barreaux aux fenêtres, les cambriolages étant monnaie courante ici. Il est également recommandé d'investir dans un système d'alarme.

Les forces de l'ordre conseillent de photographier vos objets de valeur : notez les numéros d'identification des appareils susceptibles d'être volés (ces numéros de série peuvent permettre de retrouver le matériel volé dans le cas d'enquêtes judiciaires).

Comme dans l'hexagone composer le 17 pour joindre la gendarmerie.

JUSTIFICATIFS

Que ce soit pour un logement, un véhicule, ou autre, il vous sera demandé généralement : votre pièce d'identité, votre justificatif de domicile, et un RIB. ■

L'UNIM, AUX CÔTÉS DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

Bénéficiez de toute une gamme de contrats prévoyance, complémentaire santé, assurance emprunteur et cabinets de groupe.

UNIM Union Nationale pour les Intérêts de la Médecine

Allianz

Mamoudzou - Place Mariage - Tél: 02 69 61 44 33 / Dzaoudzi - Place de France - Tél: 02 69 60 44 33 / Combani - RN - Tél 02 69 60 70 17
email: jl.henry@allianz-oi.fr

SIM

Vous recherchez un logement à Mayotte ?

2000 LOGEMENTS
SUR TOUT LE TERRITOIRE
DU T1 AU T6 À LOYERS MODÉRÉS

Construire un avenir durable

02 69 61 11 13
Place Zakia Madi BP 91 - 97600 Mamoudzou
www.sim-mayotte.com - locatif@sim-mayotte.com

Vous venez d'arriver sur l'île ?
Emménagez en toute tranquillité
avec le service caribou dagoni*

Comment souscrire ?

1 **Retirez**
votre formulaire Caribou Dagoni directement auprès de votre agence immobilière.

2 **Remplissez**
le formulaire, en y joignant pièce d'identité et bail.

3 **Retournez**
les éléments à l'Agence Clientèle d'EDM ou par mail à l'adresse *clients@electricitedemayotte.*

02.69.62.56.60 www.electricitedemayotte.com Electricitedemayotte

* Bienvenue à la maison

Tous vos **services** de **distribution d'eau potable** à portée de clic :

www.mahoraisedeseaux.com

CARIBOU MAORÉ ! SMAE Mahoraise des Eaux vous souhaite la bienvenue à Mayotte et vous indique ici les informations essentielles pour faciliter votre installation.
Nous vous accueillons le lundi et le mardi de 7h à 12h et de 13h à 16h, le mercredi et le jeudi de 7h à 12h et de 13h à 15h et le vendredi de 7h à 12h, zone Industrielle de Kawéni.
Tél.: 02 69 61 11 42 – Email : contact@mahoraisedeseaux.com

VOUS ABONNER AU SERVICE DE L'EAU

Pour souscrire un contrat d'abonnement au service de l'eau, faites-en la demande à l'accueil client de nos bureaux à Kawéni.

Nos hôtesses vous remettront le dossier* à remplir et à nous retourner, accompagné des pièces suivantes :

- Photocopie de votre pièce d'identité
- Copie de votre contrat de location
- Règlement des frais d'accès au service et d'ouverture de compte
- Le N° du compteur ou le nom du précédent locataire pour l'identification et la localisation du branchement.

*Vous pouvez également le télécharger sur notre site internet.

Notre engagement : une mise en service de votre alimentation en eau au plus tard le jour ouvré qui suit votre demande, lorsque vous emménagez dans un logement doté d'un branchement existant conforme.

Locataires SIM : inutile de vous déplacer chez nous pour récupérer le dossier d'abonnement, la Société Immobilière de Mayotte vous le remettra en même temps que votre contrat de location.

> RÈGLER VOS FACTURES D'EAU POTABLE

• Par carte bancaire à notre agence de Kawéni ou sur www.mahoraisedeseaux.com à partir de votre espace client.

• Par prélèvement : simplifiez-vous la vie ! Plus besoin de vous déplacer. Le formulaire de prélèvement vous sera proposé lors de la constitution de votre dossier d'abonnement.

• Par chèque, libellé à l'ordre de SMAE, accompagné du talon de paiement de votre facture.

• Par virement : vous trouverez nos coordonnées bancaires sur notre site : www.mahoraisedeseaux.com

• En espèces aux caisses de notre agence de Kawéni ou dans tous les bureaux de La Poste (sans aucun frais).

Les encaissements à l'agence se font le lundi et le mardi de 7h à 12h et de 13h à 15h15, le mercredi et le jeudi de 7h à 12h de 13h à 14h15, le vendredi de 7h à 11h15, et le dernier jour ouvré de chaque mois de 7h à 11h30.

> **INFO COVID-19** : en période de crise, nos horaires peuvent être amenés à subir des modifications ponctuelles. Pensez à consulter les horaires sur notre site : *www.mahoraisedeseaux.com* avant de vous déplacer.

> CONSULTER NOTRE SITE INTERNET

Vous souhaitez estimer votre consommation d'eau, régler vos factures en ligne, vous voulez vous informer sur le cycle de production et de distribution de l'eau à Mayotte, connaître les éco-gestes du quotidien pour la préserver.

Vous trouverez réponses à toutes vos questions sur www.mahoraisedeseaux.com et comprendrez pourquoi plus que partout ailleurs, l'eau à Mayotte est une ressource précieuse que nous devons tous préserver.

Pour tous renseignements, rendez-vous sur www.mahoraisedeseaux.com

SMAE
Mahoraise des Eaux

© Photo: François NARBEBURU

Comment " SE DÉPLACER

Depuis quelques années, se déplacer pour se rendre vers le chef-lieu le matin et sortir du chef-lieu en fin d'après-midi, se révèle extrêmement compliqué. En cause un réseau routier complètement saturé prévu au départ pour 1 000 véhicules par heure.
Actuellement selon l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (Iedom), on avoisine le double, soit 2 000 véhicules par heure.

EN VOITURE !

Le réseau routier de Mayotte est composé de 94 km de routes nationales et 139 km de routes départementales. C'est la Direction de l'environnement de l'aménagement et du logement (DEAL) qui a la responsabilité de la gestion du réseau pour le compte de l'État et du Département. Mais force est de constater que ce réseau se dégrade très vite, surtout en période de kashikazi, lors de la saison des pluies.

Le rapport d'activité 2020 de l'IEDOM est formel : "Cette situation se dégrade chaque année en raison de la croissance importante du parc automobile à Mayotte. En 2020, le nombre de véhicules neufs a progressé sensiblement (+26,7 %) après un recul l'année précédente (-5 %), soit 3 847 immatriculations supplémentaires. Entre 2010 et 2020, la préfecture a enregistré 111 223 immatriculations, réparties entre 79 658 véhicules d'occasions et 31 565 véhicules neufs".

Beaucoup se tourneront vers les deux roues pour tenter de contourner le problème.

QUELLES SOLUTIONS EN ATTENDANT ?

LES TAXIS COLLECTIFS

Les taxis collectifs font office de transport en commun en attendant. Plus qu'un trajet, c'est une véritable expérience de vie alors n'hésitez pas. Il y a les taxis-ville, pour la zone Mamoudzou ou Petite-Terre, qui sont de véhicules de 5 places et les taxis-brousse qui ont vocation à transporter une dizaine de personnes en moyenne.

Ils ont des points de rassemblement pour les départs, qu'ils partent pour le Nord, le Sud ou le Centre.

Il est courant, si vos déplacements sont réguliers, de prendre les coordonnées du chauffeur afin de convenir d'un tarif mensuel, sous la forme d'un abonnement.

Les tarifs sont réglementés par la préfecture. La dernière modification de l'institution a eu lieu en 2019 (voir tarifs page précédente).

LES TAXIS « MABAWAS »

Attentions aux taxis qui ne sont pas déclarés. Ils sont de plus en plus nombreux et appelés les taxis "mabawas" (taxis "ailes de poulet").

Il s'agit de conducteurs, des particuliers, qui s'improvisent chauffeurs et qui vous font payer le prix de la course comme un taxi déclaré. La solution qui peut paraître providentielle peut vite tourner au cauchemar en cas de contrôle ou pire, en cas d'accident. Prenez donc votre mal en patience et ne cédez pas à la facilité du moment.

TAXI

LES TARIFS DES TAXIS-VILLE

En semaine :
de 5h à 19h : 1,60€ | de 19h à 5h : 2,40€

Les dimanches et jours fériés :
de 5h à 19h : 2,40€

LES TARIFS DES TAXIS-BROUSSE

DE MAMOUDZOU VERS LE NORD

Koungou	1,90€	Bandraboua	4,70€
Trévani	1,90€	Handréma	5,40€
Kangani	2,50€	Acoua	6,30€
Dzoumogné	4,00€		

DE MAMOUDZOU VERS LE SUD

Passamainty	1,60€	Bambo Est	4,00€
Tsoundzou	1,90€	Chirongui	4,80€
Tsararano	2,10€	Dapani	5,40€
Dembéni / Iloni	2,10€	Passi Kéli	6,90€
Hajangua	2,50€	Sada	4,00€
Hamouro / Sakouli	3,10€	Combani / Tsingoni	3,10€
Bandrélé	4,00€		

DE DZAOUDZI VERS MOYA-PLAGE

Le jour : 2,40€
La nuit : 3,60€ (nuit, dimanche et jours fériés)

LES TARIFS DE LA BARGE

15€ pour une voiture
2€ pour un deux roues
0,75€ pour un piéton

HORAIRES DES TRAVERSÉES

HORAIRES MATIN

QUAI ISSOUFALI	5H30	6H00	6H30	7H00	7H30	8H00	8H30	9H00	9H30	10H00	10H30	11H00	11H30
QUAI BALLOU	6H15	7H15	8H15	8H45	9H15	9H45	10H15	10H45	11H15	11H45			
GARE MAMOUDZOU	6H00	6H30	7H00	7H30	8H00	8H30	9H00	9H30	10H00	10H30	11H00	11H30	
QUAI COLAS	6H45	7H45	8H45	9H15	9H45	10H15	10H45	11H15	11H45				

HORAIRES APRES-MIDI

QUAI ISSOUFALI

12H00	12H30	13H00	13H30	14H00	14H30	15H00	15H30	16H00	16H30	17H00	17H30	18H00	18H30	19H00	19H30

QUAI BALLOU

12H15	12H45	13H15	13H45	14H15	14H45	15H15	16H15	17H15	18H15	19H15	17H30	18H00	18H30	19H00	19H30

GARE MARITIME

12H00	12H30	13H00	13H30	14H00	14H30	15H00	15H30	16H00	16H30	17H00	17H30	18H00	18H30	19H00	19H30

QUAI COLAS

12H15	12H45	13H15	13H45	14H15	14H45	15H15	15H45	16H45	17H45	18H45	19H45	18H00	18H30	19H00	19H30

HORAIRES DE NUIT

QUAI ISSOUFALI	20H00	21H00	22H00	23H00	00H00	01H00	02H00	03H00
QUAI BALLOU	20H00	20H30	21H30	22H30	23H30	00H30	01H30	02H30	03H30

DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS

1er départ QUAI ISSOUFALI : 6H00
1er départ QUAI BALLOU : 7H15
Un départ toutes les heures
QUAI BALLOU><QUAI COLAS

HORAIRES DE NUIT

Dernier départ gare de MAMOUDZOU 00H30 du lundi au jeudi et les dimanches

Dernier départ gare de Mamoudzou 3H30 les vendredis, samedis et veilles de jours fériés

Ce conseil est également valable pour les 2 roues qui s'improvisent chauffeurs et que l'on voit de plus en plus sur le chef-lieu.

ACHETER OU FAIRE TRANSITER SA VOITURE ?

Beaucoup ont fait le choix de prendre un conteneur pour ce grand déménagement et de faire transiter leur propre voiture.
D'autres se tourneront vers la location longue durée, qui prend de plus en plus d'importance sur l'île.
Et puis, il y a ceux qui vont acheter sur place. Même si l'on enregistre une baisse des prix dans ce secteur depuis quelques mois (surtout en période de grands départs comme juin, juillet et août), acheter une voiture à Mayotte coûte en moyenne entre 30 et 40% plus cher qu'en France hexagonale. Un fait qui s'applique autant pour les voitures neuves que d'occasions.

ET LES DEUX ROUES ?

Il n'est pas rare de voir des cyclistes en Petite-Terre ou sur les routes du chef-lieu. Pour les non-sportifs, cela peut se révéler un peu dur : il y a beaucoup de petites montées à Mamoudzou. De plus, pour le moment, il n'y a pas de pistes cyclables. Le scooter ou la moto peuvent être une solution.
Attention tout de même à l'état des routes ! Les nids-de-poule ne sont pas rares sur les routes mahoraises. Roulez toujours à allure adaptée pour pouvoir anticiper !

LOUER UNE VOITURE

Une solution pratique pour visiter l'île en toute indépendance. Il y a possibilité de louer votre véhicule dès l'aéroport.

ET LE CARBURANT ?

Les prix des produits pétroliers à Mayotte sont fixés en application des dispositions du code de l'énergie, notamment ses articles R. 671-23 à R. 671-37 et par un arrêté interministériel de méthode du 5 février 2014. Tous les mois, un arrêté émanant de la préfecture de Mayotte fixe les prix des carburants et du gaz. Le prix de la bouteille de gaz de 12 kg est d'une vingtaine d'euros en moyenne.

LES STATIONS SERVICES

Il y en a 7 dans toute l'île dont 1 sur Petite-Terre. Évitez le matin et les heures de pointe pour faire le plein et visez plutôt le milieu de matinée. De plus, vous avez le choix entre vous servir tout seul (et payer par carte bancaire) ou demander de l'aide au pompiste.

QUID DU TRANSPORT MARITIME ?

Cela fait des années que l'on parle de la création de deux lignes maritimes Iloni-Mamoudzou et Longoni-Mamoudzou. Pour le moment le seul service maritime qui fonctionne sur ligne est la barge ! Opérationnelle depuis la fin des années 70, la ligne maritime de Mayotte est l'une des plus fréquentées de France avec près de 4 millions de passagers chaque année (en 2020, la crise du Covid a provoqué une baisse de ce taux de fréquentation avec 3 876 789 passagers enregistrés).

Ici, la barge se conjugue à tous les temps. Cette embarcation, véritable emblème de Mayotte, relie la Petite et la Grande-Terre. 2,6 kilomètres séparent les deux îles, ce qui fait une petite balade de 15 minutes pour ceux qui l'empruntent. Le trajet est gratuit dans le sens Petite-Terre -Grande Terre. Il coûte 75 centimes par passagers dans le sens Grande Terre – Petite Terre. ■

SUV 2008

PEUGEOT 3D i-Cockpit® - Conduite semi autonome
Boîte automatique à 8 rapports

Consommation mixte (l/100 km) NEDC : de 3.6 à 5.0 / Consommation mixte (l/100 km) WLTP : NC
Emissions CO_2 WLTP : 118 à 141/ Emissions CO_2 NEDC : 97 à 114

SMCI GROUPE CAILLÉ

Z.I. KAWENI - 97600 MAMOUDZOU TÉL. : 02 69 61 12 12 - **SMCI@CAILLE.COM**

LES OCCASIONS BUDGET MAYOTTE

10% de remise pour nos clients partenaires*

Peugeot 108 essence

À PARTIR DE
10 900€

Peugeot 208 diesel

À PARTIR DE
11 900€

Dacia Dokker VP diesel

À PARTIR DE
12 900€

Peugeot Partner CA diesel

À PARTIR DE
14 900€

Peugeot Boxer Benne diesel

À PARTIR DE
32 900€

Dacia Duster diesel

À PARTIR DE
16 900€

*voir conditions

kaweni@budget-mayotte.com 0269 616 616

Retrouvez toutes les infos utiles sur votre magazine en ligne

en version feuilletable

sur www.cg976.fr

Disponible dans les principaux lieux publics, au ***Conseil départemental et dans les mairies.***

NOUVELLE FORMULE

© Photo Shutterstock

Mayotte : ÊTRE CONNECTÉ

LES MAHORAIS TOUJOURS TRÈS CONNECTÉS

Alors que le nombre d'abonnements aux services mobiles diminue dans la plupart des départements et collectivités d'outre-mer ; à Mayotte, les chiffres ne cessent de croitre au fil des années. C'est ce que nous indique l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse dans son étude relative au marché des services mobiles. L'ARCEP dénombre en effet sur le territoire de Mayotte 289 000 cartes SIM en service à la fin de l'année 2020. ce chiffre était de 277 000 en 2019. cela représente une hausse de 4,3 %.

UN RETOUR À LA HAUSSE

Après une année 2018-2019 en demie-teinte pour la téléphonie à Mayotte qui était jusqu'à lors très active, le marché est reparti à la hausse en 2020.

Mayotte est par ailleurs Vice Championne d'envoie de SMS, derrière le département de La Réunion mais devant tous les autres.

Plusieurs facteurs expliquent ce positionnement de Mayotte : on dénombre très peu de lignes fixes sur le territoire : 21 000 abonnements pour une population de 276 383 habitants (*Chiffres INSEE), soit environ 8 abonnements pour 100 habitants. Il y a aussi sur le territoire, un phénomène qui consiste à posséder deux voire trois cartes SIM de plusieurs opérateurs différents pour minimiser les coûts en fonction des destinations (Comores, Madagascar ou autre) .

TOUJOURS PLUS DE HAUT DÉBIT

Depuis l'arrivée du haut-débit en avril 2012, six opérateurs se partagent le marché des internautes mahorais à travers une gamme d'offres commerciales étendues et concurrentielles. Le groupe Orange est leader sur le marché devant Only, SFR, STOI, MEDIASERV et IDOM.

La connexion de l'île au haut débit est assurée par le câble sous marin « LION 2 » de type fibre optique reliant Maurice à Mombassa en passant par Mayotte et Madagascar.
Par ailleurs, la société Orange, premier fournisseur d'accès à Internet de l'île, s'est associée à la Société Réunionnaise de Radiotéléphone et Comores Câbles pour la construction d'un nouveau câble en fibre optique (FLY -LION31). Long d'environ 400 km et reliant Moroni et Mamoudzou, FLY-LION3 est arrivé en février 2019 comme extension du Câble Lion 2, renforçant la connectivité dans l'océan Indien en s'interconnectant avec les câbles LION 2 et EASSy2. Enfin, le projet METISS3, porté par plusieurs opérateurs dont SFR et TELMA, permettra de relier les pays de l'océan Indien à l'Afrique du Sud en améliorant l'accès et le débit de connexion tout en réduisant le coût pour le consommateur et le secteur privé.

En 2019, l'ARCEP dénombre 24 000 abonnements à Internet haut débit et très haut débit (soit 8,6 % de la population) contre 23 000 en 2018 et 2 000 en 2011. Le raccordement des utilisateurs mahorais s'accélère même si ces derniers sont encore peu nombreux par rapport aux autres départements .

À fin 2019, les Mahorais ont consommé 5 397 téraoctets de données Internet, en hausse de 138,6 % sur un an (contre +60,2% en 2018). Cette consommation de données mobiles progresse beaucoup plus rapidement que dans les autres DCOM (+52,5 % en moyenne). Elle reste toutefois inférieure à celle de La Réunion (47 417, soit + 50,7 %) ou de la Guyane (10 583, soit +53,7 %).

Le déploiement à Mayotte de la technologie 5G est prévu en 2022, selon le rapport annuel économique 2020 de Mayotte.■

Orange réseau mobile N°1 à Mayotte*

Tous les jours, les femmes et les hommes d'Orange s'engagent pour que ça marche !

*Selon communication ARCEP du 11/03/2021 publiant les résultats de l'enquête menée à Mayotte évaluant la qualité des services mobiles (voix, sms, internet mobile) en 2020, Orange n°1 ou n°1 ex-aequo sur 16 critères sur 22 mesurés. Données disponibles en open data sur le site data.gouv.fr. Voir détails sur reseau.orange.yt

Orange SA au capital de 10 640 226 396 €-111, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux –RCS Nanterre 380 129 866.

Vous rapprocher de l'essentiel

orange™

Mayotte : LES MÉDIAS

© Photo Shutterstock

La télévision est très présente dans les foyers mahorais, bien plus que la radio. Ils sont 70 % de plus de 15 ans à avoir accès à un poste de radio (74 % en intégrant les autoradios contre 92 % dans l'ensemble des Départements d'Outre-mer) alors qu'il y a 91 % des foyers qui sont équipés d'un téléviseur avec une moyenne de 1,2 poste par foyer (environ 51 000 ménages et 62 000 postes de télévision), selon les derniers chiffres connus de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep). La différence avec l'Hexagone (98 %) est de seulement 7 points.

Selon les chiffres Médiamétrie (organisme de mesure d'audience des médias audiovisuels) d'octobre 2020, la part d'audience (PDA) des chaînes de la TNT gratuite est légèrement supérieure à celle des chaînes de l'offre élargie payante (51,3 % contre 47,7 %). La chaine publique Mayotte la 1ère est celle qui a le plus de spectateurs avec une PDA de 33,7 % . Toujours selon Médiamétrie, Mayotte la 1ère est aussi la chaine de radio la plus écoutée avec une PDA de 55,9 % s.

A Mayotte, le signal analogique s'est définitivement éteint en novembre 2011, laissant place à la TNT.
Pour s'équiper au niveau de la TNT, il faut vous procurer une antenne adaptée et un décodeur TNT. Vous aurez ainsi les huit chaînes de France Télévisions, incluant Mayotte la 1ère et Kwezi TV, les deux chaînes locales.
Pour la télévision par satellite, il vous faudra un décodeur et une parabole mais l'installation est souvent offerte par les opérateurs.

Les abonnements comprennent d'office la quasi-totalité des chaînes de la TNT. Ensuite, différentes offres sont proposées. Les bouquets sont sensiblement différents de ceux de la métropole mais demeurent très complets. A vous de faire votre choix.

LES CHAÎNES LOCALES

Mayotte la 1ère : C'est en 1986 que naît RFO Mayotte. A l'époque, les programmes se composent de quelques feuilletons américains, de documentaires et d'émissions politiques. C'est en 1989 que le premier journal télévisé est lancé. C'est dix ans plus tard que RFO Mayotte devient Télé Mayotte, à la suite de la transformation de RFO en Réseau France Outre-mer. Ce n'est qu'à ce moment-là que la chaîne diffuse 24h/24. En novembre 2010, Télé Mayotte devient Mayotte 1ère. La chaîne historique de l'île prendra ensuite le nom de Mayotte la 1ère. Son journal du soir, diffusé à 19h, est très suivi par la population. Les informations sont en français puis en shimaoré. De quoi se tenir informé de la vie mahoraise.

Kwezi TV (KTV) est la première chaîne privée locale de Mayotte. Au programme : l'actualité sportive, culturelle, des retransmissions de matchs ou de concerts et de l'information locale. Chaîne de la TNT, KTV est également diffusée dans le bouquet Parabole.

LES RADIOS

Au 1er janvier 2021, Mayotte comptabilisait 26 radios sur tout le territoire dont 16 sont des structures associatives.

Les plus écoutées sont Mayotte la 1ère , NRJ, RMJ, Kwezi FM...
Vous retrouverez parmi les autres radios, France Inter, Radio Dziani, Ylang FM, Caribou FM, Yao FM etc.

PRESSE

La presse nationale et internationale n'est plus distribuée à Mayotte de manière normale depuis les mouvements de grève de février 2018.
En matière de publication locale, il n'y a plus de presse écrite papier, les médias ayant privilégié le digital.

PRESSE D'INFORMATION SUR LE NET

- **Flash infos :** quotidien d'informations, sur abonnement.
- **France Mayotte Matin :** quotidien d'informations, sur abonnement.
- **Le journal de Mayotte :** presse en ligne : information politique et générale.
- **Les Nouvelles de Mayotte :** quotidien d'informations par mail, sur abonnement.
- **Mayotte Hebdo :** Tous les vendredis, hebdomadaire d'informations générales.

PETITES ANNONCES

- **Le Gratuit de Mayotte :** Bimensuel, journal de petites annonces gratuites.
- **Le 976 :** Hebdo, journal de petites annonces gratuites publié tous les vendredis. Les petites annonces du 976 sont également disponibles sur le site www.976-mayotte.fr.

LES PAGES FACEBOOK À CONNAÎTRE

- **Page Facebook IRM (Infos Routes Mayotte)** page interactive et publique, les internautes partagent en temps réel ce qui se passe sur les routes mahoraises. Infos en continu 24h/24 et 7j/7. Pour joindre un membre : 0639 27 81 90.
- **Page Facebook What's up Mayotte :** la page des bons plans de Mayotte.
- Portail de bons plans culture et loisirs du département
- Sans oublier toutes les pages qui sont tenues par de jeunes bénévoles qui parlent de leur commune ou de leur village : Caribou Mamoudzou/ Caribou Pamandzi/ Koi2NeufTsingoni.■

CARIBOU MAORÉ

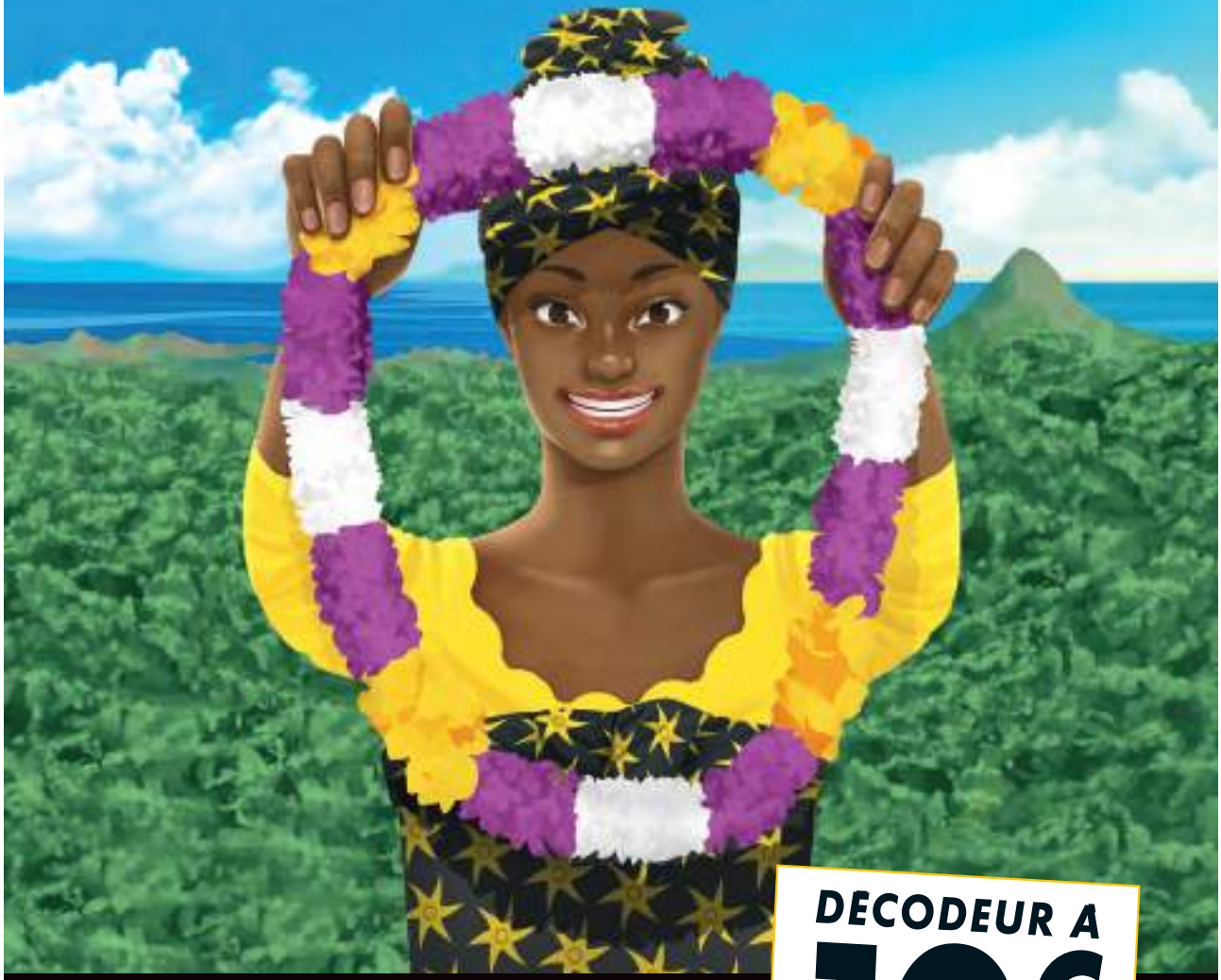

LES FORMULES ndzangu

DECODEUR A 10€ POUR TOUT NOUVEL ABONNEMENT A UNE **FORMULE PREMIUM***

UNE OFFRE A PETIT PRIX, POUR TOUS

Retrouvez-nous dans nos boutiques CANAL+

*OFFRES CANAL+ soumises à conditions. Décodeur satellite à 10€ pour toute première souscription aux formules ESSENTIEL+, LA TOTALE CINE/SERIES, LA TOTALE SPORT ou LA TOTALE sans engagement.
Plus d'informations sur canalplus-mayotte.com

CANAL+ Réunion : S.A.S. au capital de 1 500 000 € - R.C.S. de Saint-Denis 352 827 646.

LES OFFRES CANAL+

MAYOTTE :

VIE QUOTIDIENNE

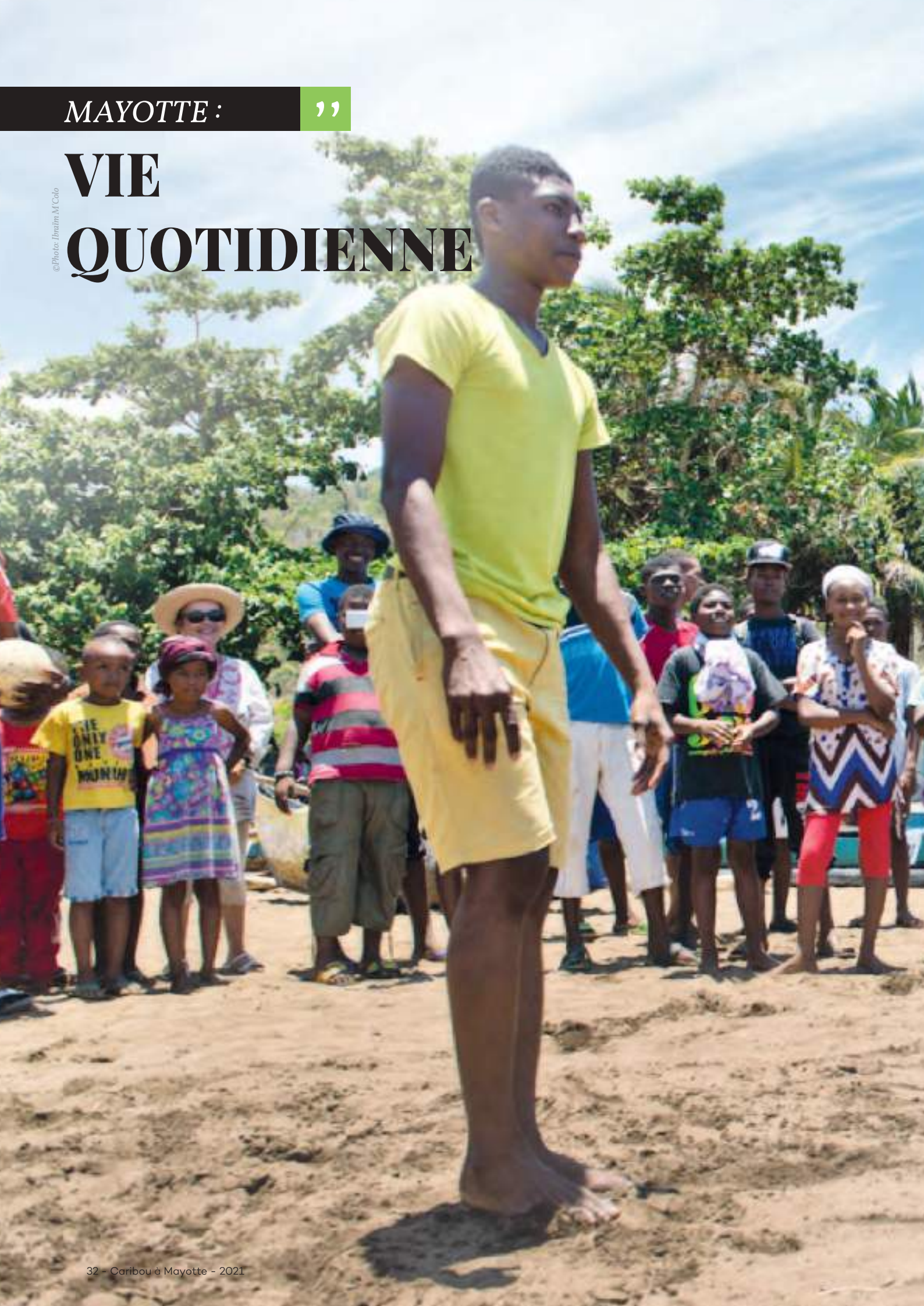

©Photo: Ibaïm M'Colo

LA VIE DE TOUS LES JOURS

Faut-il changer de Sécurité sociale ?
Où trouver les meilleurs équipements électroménagers ?
Quels sont les fruits de saison ?

Vous trouverez les réponses à ces questions de la vie de tous les jours dans ces prochaines pages.
Tout ce qu'il faut savoir, de la pharmacie de garde de la semaine au nombre d'établissements scolaires sur l'île, est à lire ici.

Le mot du RECTORAT

RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE
Liberté Égalité Fraternité

Chers nouveaux arrivants,

Sur un territoire où plus de la moitié des habitants a moins de 17 ans, la responsabilité de l'école est immense. Servir l'éducation à Mayotte c'est aujourd'hui agir sur le destin de plus de 100 000 jeunes qui nous sont confiés et qui seront les acteurs majeurs de l'avenir du 101ième département français.
L'Éducation reste au centre des enjeux du territoire : depuis le 1er janvier 2020, avec la création d'un rectorat de plein exercice, Mayotte est devenue la 18ième Région académique de France. Cette transformation s'est adossée au projet académique 2020-2023 qui guide les actions de notre académie autour de trois axes principaux : sécuriser les apprentissages, accompagner vers la réussite, et rayonner avec son territoire.

La sécurisation des apprentissages passe par l'amélioration des conditions d'accueil. Les récentes épidémies nous ont montré combien la mise aux normes sanitaires des établissements était urgente, tout comme le sont les constructions et rénovations des écoles, collèges et lycées. Dans les 5 prochaines années, 800 nouvelles salles de classes seront construites, permettant de faire cesser le système de rotations dans le premier degré, et 8 collèges, 4 lycées, 4 internats et 6 cuisines centrales verront aussi le jour !
La sécurisation des apprentissages c'est aussi l'attention portée aux élèves à besoins particuliers, notamment ceux en situation de handicap. Cela passe aussi par un lien renforcé avec l'ensemble de nos partenaires, et en particuliers les parents d'élèves et par la promotion des valeurs de la République, la laïcité, la lutte contre toute forme de discrimination et le développement de l'engagement citoyen.

L'accompagnement de nos élèves vers la réussite commence avec la maîtrise des savoirs fondamentaux dans le premier degré avec une attention particulière à la scolarisation en maternelle dès 3 ans. C'est aussi un suivi en matière d'orientation, une personnalisation accrue des parcours, en développant à la fois des classes passerelles notamment pour les « petits lecteurs, petits scripteurs » et des parcours talents, à travers notamment des cordées de la réussite ou des partenariats avec des grandes écoles comme ceux signés cette année avec Sciences Po Paris. C'est enfin le développement de la voie professionnelle et la lutte contre le décrochage scolaire. Pour mettre en place ces priorités, nous bénéficions d'un soutien constant du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et cette année c'est plus de 265 postes de titulaires supplémentaires qui seront ouverts sur Mayotte. Nous développons en parallèle la formation de nos personnels pour les accompagner dans leur prise de fonction, dans leurs projets professionnels, ou pour mieux appréhender l'évolution des pratiques pédagogiques ; trois priorités seront au cœur du nouveau plan académique de formation : le numérique, le développement durable et la citoyenneté.

Notre rectorat est fortement ancré dans ce département, riche de son environnement naturel, de ses cultures et de son histoire. Nous y développons les approches pédagogiques favorisant une éducation plurilingue, prenant en compte les langues maternelles des élèves. Nous avons ainsi signé une convention avec le Conseil Départemental pour favoriser l'inclusion et l'enseignement des langues régionales. Nous mettons aussi en place des mesures d'attractivité pour attirer et installer durablement de nouveaux collègues. Ces mesures visant à améliorer les conditions d'accueil et de travail de nos personnels sont développées dans notre feuille de route RH, qui décline localement les mesures nationales mises en œuvre dans le cadre du « Grenelle de l'Education ». L'académie doit ainsi rayonner avec son territoire, en développant une offre de formation adaptée aux besoins de l'île et en développant les dispositifs d'insertion professionnelle. À la rentrée nous ouvrons ainsi une deuxième classe préparatoire aux grandes écoles (commerciales après celles d'ingénieurs), nous poursuivons le déploiement de la licence d'accès aux études de santé au CUFR, et celui du Pôle étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat en lien avec la Chambre de commerce et d'industrie de Mayotte. La nouvelle organisation territoriale de l'État nous a donné des compétences de suivi du développement de la recherche et de l'innovation avec déjà de belles avancées à travers la labélisation du Pôle d'Innovation Intégrée de Mayotte. Cette organisation a aussi entraîné le rattachement de la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports dont nous voyons les fruits avec le déploiement du Service national universel, le recrutement de services civiques, et l'amplification du programme de construction d'infrastructures sportives à travers l'île.
Ce rayonnement doit aussi nous permettre de renforcer nos liens avec les pays de la zone Océan Indien et d'y développer des projets de coopération et de développement.

Quelle que soit notre fonction dans l'École de la République, sécurité et protection, exigence et ambition, bienveillance et accompagnement devront toujours guider notre action quotidienne au service des élèves et de leurs familles ; ces principes doivent guider notre action.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette revue et comptons sur vous pour œuvrer à installer durablement sur Mayotte les bases républicaines de l'«École de la confiance ».

Nari barikiché moussomo !
Faisons avancer l'éducation ! ■

Gilles HALBOUT
Recteur de la Région académique de Mayotte
Chancelier des Universités.

RÉGION ACADÉMIQUE
MAYOTTE

Liberté
Égalité
Fraternité

CARTE DE LOCALISATION DES ÉTABLISSEMENTS DU 2ND DEGRÉ ET LEURS EFFECTIFS

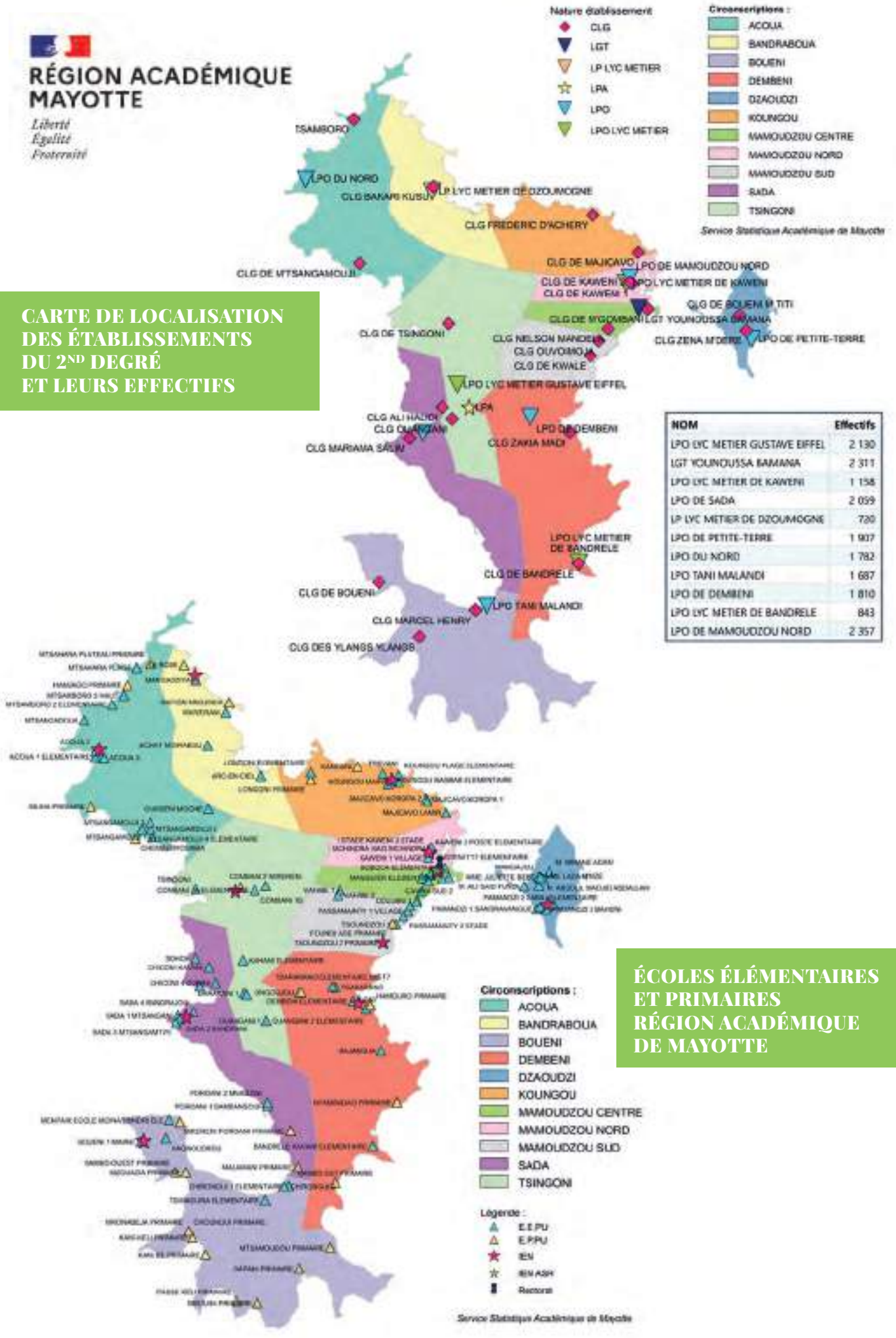

NOM	Effectifs
LPO LYC METIER GUSTAVE EIFFEL	2 130
LGT YOUNOUSSA BAMANA	2 311
LPO LYC METIER DE KAWENI	1 158
LPO DE SADA	2 059
LP LYC METIER DE DZOUMOGNE	720
LPO DE PETITE-TERRE	1 907
LPO DU NORD	1 782
LPO TANI MALANDI	1 687
LPO DE DEMBENI	1 810
LPO LYC METIER DE BANDRELE	843
LPO DE MAMOUDZOU NORD	2 357

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET PRIMAIRES RÉGION ACADÉMIQUE DE MAYOTTE

Du côté de l' ”

ENSEIGNEMENT

© Photo Rectorat

L'ÉCOLE À MAYOTTE

C'est en 1993 que la première école maternelle ouvre ses portes sur le territoire. Le premier lycée de l'île a une quarantaine d'années lorsque le premier Brevet de technicien supérieur (BTS) n'a que 21 ans. Le Centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) de Mayotte est arrivé lui en 2011.

Autant dire que la formation scolaire est vraiment encore très jeune. À la rentrée scolaire 2020-2021, le taux de scolarisation, lui, a connu une hausse de 3.4%. 102 774 élèves sont inscrits dans le secteur public, soit 36,6% de la population mahoraise.

AVANT L'ÉCOLE

Avant l'école maternelle, et l'obligation pour les 3-6 ans d'y être inscrits, il y a les crèches. Si elles sont encore peu nombreuses, depuis 2016, on note un changement et une prise de conscience de la nécessite d'ouvrir plus de structures. Pour le moment, la demande est largement supérieure à l'offre : il faut être patient pour espérer obtenir une place pour son bébé.

QUELQUES INFORMATIONS CONCERNANT LE 1ER DEGRÉ

Le territoire comprend 188 écoles maternelles, élémentaires et primaires réparties dans 11 circonscriptions (il en existait 3 en 2001) qui comptent chacune entre 4500 et 6000 élèves. Une circonscription supplémentaire couvre le champ de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés (ASH). Les effectifs en écoles maternelles sont en légère hausse conséquemment à l'obligation de scolarisation des 3-6 ans.

Les modalités pour une inscription en école publique sont à entreprendre à la mairie de la commune de résidence.

Le Rectorat de Mayotte peut vous renseigner en cas de difficulté.

© Photo: Rectorat

© Photo: Rectorat

LE 2ND DEGRÉ À MAYOTTE

L'Académie compte 22 collèges et 11 lycées polyvalents appartenant à trois bassins de formation différents. Les effectifs dans le 2nd degré sont en constante augmentation, notamment au niveau des lycées où le Rectorat s'est engagé dans la lutte contre le décrochage scolaire et d'orientation vers des voies professionnalisantes d'élèves qui jusqu'à présent sortaient du système éducatif sans diplôme.

Un vaste chantier de constructions, de rénovations et d'agrandissements des établissements scolaires de l'île est en cours (le futur lycée des métiers de Longoni, les lycées de Kwalé, Chirongui et M'tsangamouji, la restructuration des collèges de Tsimkoura et de Kani-Kéli,...). C'est l'un des enjeux majeurs du système éducatif à Mayotte pour répondre aux sureffectifs encore constatés. Des cuisines centrales et satellites vont voir le jour, pour le bien-être de nos élèves, mettant fin au système de collations existant actuellement.

À SAVOIR :

Certains établissements scolaires du territoire sont classés en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP). Depuis 2018, 71 écoles et 9 collèges ont été classés en REP+.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR À MAYOTTE

Les BTS, comprennent 18 sections réparties dans 10 lycées : Gestion de la PME, Support à l'Action Managériale, assurance, Management Hôtellerie Restauration, tourisme, Management économique de la construction, Services Informatiques aux Organisations, banque conseiller de clientèle, Comptabilité et Gestion, management opérationnel de la sécurité, électrotechnique, Service et Prestation des Secteurs Sanitaire et Social, Économie Sociale et Familiale, Management Commercial Opérationnel, Négociation et Digitalisation de la Relation Client, Maintenance des matériels de construction et de manutention, Assistant Technique d'Ingénieur, Maintenance des Systèmes.

LES CLASSES PRÉPARATOIRES

Le Lycée Younoussa Bamana (Mamoudzou) en propose une dans le domaine scientifique et technique (PTSI) depuis la rentrée 2020 pour préparer l'entrée dans les grandes écoles d'ingénieur.

Le lycée de Sada, ouvrira à la rentrée 2021, une classe préparatoire économique et sociale pour l'entrée dans les grandes écoles de commerce. Cette année, deux élèves mahoais ont été admis à Science Po !

LE CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE (CUFR) DE MAYOTTE

Il propose plusieurs filières généralistes et professionnelles. Il ouvre cette année un parcours préparatoire au professorat des écoles. Il possède également un département de formation des maîtres ainsi que des Diplômes Universitaires (DU). Le CUFR, porte le Pôle Étudiant pour l'Innovation et l'Entrepreneuriat (PEPITE). L'établissement fait partie des 33 sites universitaires de France labellisés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

LE CUFR fait partie des adhérants du Groupement d'Intérêt Public Formation Continue et Insertion Professionnelle (GIP FCIP). Le GIP FCIP participe à la réinsertion professionnelle des jeunes sur le territoire, au développement de la formation continue, de l'apprentissage, et de l'accès à la valorisation des acquis et expériences (VAE).

L'Institut de Formation de Soins Infirmiers (IFSI), propose une formation à celui qui souhaite devenir infirmier, aide-soignant ou auxiliaire de puériculture.
L'Institut Régional du Travail Social (IRTS) propose deux parcours en vue de l'obtention d'un DE : Éducateur de Jeunes Enfants et assistante service social.

ET LES AUTRES FORMATIONS ?

La formation se développe de plus en plus sur le territoire. On peut noter parmi les récentes arrivées, l'École Régionale des Métiers de la Mode qui a ouvert ses portes l'année dernière. Cette nouvelle structure portée par la Chambre des Métiers et de l'artisanat de Mayotte s'est donnée pour mission de développer et protéger les talents locaux et régionaux Est-Africain. C'est dans cette démarche que l'école intègre 40% d'étudiants Malgaches et Comoriens à son effectif d'étudiants Mahorais.

Dernièrement, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte a inauguré son pôle « Formation », à Dembéni. Là-bas, on peut préparer un BTS SIO (service information aux organisations) mis en place en partenariat avec la CCI de l'île Maurice ou intégrer par exemple, un club d'étude des langues (CE) créé avec le Département où l'on peut étudier le Portugais, le Soilihi ou l'Anglais. ■

BON À SAVOIR...

Le Vice rectorat de Mayotte est devenu Rectorat au 1er janvier 2020. Cette création s'inscrit dans le cadre du plan pour le développement de Mayotte . Elle marque l'autonomie de Mayotte vis-à-vis de La Réunion en lui accordant le statut de région académique à part entière. Ce changement de statut se traduit à Mayotte par une augmentation des ressources humaines, et du volume horaire consacré à la formation du corps enseignant et administratif.

Le mot du ”

CUFR

CENTRE UNIVERSITAIRE DE FORMATION ET DE RECHERCHE

Chers nouveaux arrivants,

Nous vous souhaitons la bienvenue à Mayotte, où vous avez choisi de travailler et de vous investir aux côtés des Mahoraises et des Mahorais dans le développement du Centre Universitaire de Formation et de Recherche (CUFR).

Le 12 octobre 2021, le CUFR de Mayotte fêtera ses 10 ans d'existence. Créé en 2011, le CUFR est un établissement public d'enseignement supérieur à caractère administratif, placé sous la tutelle du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Au cours de sa première rentrée universitaire en 2012, le CUFR a accueilli près de 600 étudiants au titre de la formation initiale, et 200 instituteurs au titre de la formation des maîtres. Les effectifs étudiants du CUFR ont doublé en moins de cinq ans. A la rentrée de septembre 2021, il devrait compter plus de 1800 étudiants, dont 450 environ de niveau Master.

La présence du CUFR à Mayotte est un gage de réussite pour les étudiants et un atout majeur pour le territoire. Le CUFR participe à la formation des jeunes bacheliers en proposant un enseignement préparant aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur. Les 10 diplômes nationaux auxquels le CUFR prépare sont délivrés par des universités partenaires parmi les plus importantes du territoire national.

Le CUFR de Mayotte propose des formations jusqu'à BAC+5, destinées à un petit effectif, assurant ainsi un suivi plus personnalisé des étudiants que dans les grandes universités de l'Hexagone. Cette pédagogie de proximité s'appuie, d'une part, sur une offre généraliste pluridisciplinaire soutenue par des dispositifs de lutte contre l'échec et le décrochage étudiant mis en œuvre dans le cadre du Pôle « Réussite étudiante ». Le CUFR propose, d'autre part, une offre professionnalisante adaptée aux besoins du territoire en renforçant les liens avec les collectivités locales et le monde de l'entreprise.

Le CUFR est un jeune établissement, en devenir, où les défis sont nombreux à relever et où l'opportunité est donnée à toutes et à tous de contribuer à son rayonnement. Le CUFR œuvre sans relâche afin de réaliser les avancées qui permettront de répondre efficacement aux attentes légitimes d'étudiantes et étudiants si attachants et courageux. En termes de réussite des étudiants aux examens, de diversité de nos formations, de dynamique de la recherche et de promotion de la culture, le CUFR s'est rapproché progressivement des standards de l'Hexagone et nous ne pouvons que féliciter les personnels et les équipes qui travaillent continuellement dans cet objectif.

Chers nouveaux arrivants, le CUFR a besoin de vous pour poursuivre ses actions sur les bases qui ont été posées au fur et à mesure depuis sa création en 2011. Le plus grand défi qui nous attend est, à n'en pas douter, celui d'accompagner la marche du CUFR vers l'Université de plein exercice de Mayotte. Ce défi collectif est à relever, jour après jour, avec la volonté d'avancer, car nous savons qu'ici se prépare l'avenir de Mayotte.

Ce magazine vous est particulièrement adressé. Il recèle des informations utiles et essentielles à votre installation et vous permettra d'appréhender au mieux le territoire de Mayotte.

Karibu Mahoré ! Bienvenue à Mayotte ! ■

Aurélien SIRI
Directeur du
Centre Universitaire de Mayotte

Abal-Kassim CHEIK AHAMED
Directeur adjoint du
Centre Universitaire de Mayotte

© Photo Shutterstock

L'ARS SES MISSIONS, SON ORGANISATION

Depuis le 1er janvier 2020, Mayotte est dotée de sa propre Agence Régionale de Santé (ARS) – au préalable, le département ne disposait que d'une délégation de l'ARS de l'Océan Indien, dont le siège était situé à La Réunion. Cette autonomie nouvelle confère à l'ARS la responsabilité de bâtir un projet répondant plus précisément aux besoins des Mahorais. Elle entend mobiliser les professionnels de la santé et l'ensemble des acteurs locaux autour de cette ambition commune.

SES PRINCIPALES MISSIONS :

- Construire un dispositif de santé le plus adapté au territoire à court et moyen termes
- Informer et sensibiliser les habitants à travers des actions de prévention et de promotion de la santé
- Améliorer le système de soins et la prise en charge des patients sur le territoire de Mayotte
- Protéger la population en assurant la veille et la sécurité sanitaire au quotidien pour prévenir le risque de développement d'éventuelles crises

Depuis la fin de l'année 2019, Mayotte a dû faire face à de nombreuses crises sanitaires et environnementales (cyclone Belna, pénurie d'eau avant l'arrivée de la saison des pluies, épidémie de dengue, et bien évidemment pandémie mondiale COVID-19).

Pilotée par Dominique VOYNET, sa directrice générale, les équipes de l'ARS de Mayotte ont su faire face à ces crises et apporter une réponse sanitaire d'urgence pour le territoire. Renforcement des capacités hospitalières, sécurisation des évacuations sanitaires avec l'affrètement d'un avion sanitaire basé à Mayotte, amélioration des transferts intra hospitaliers en urgence par la création d'un transport sanitaire aérien héliporté (Hélismur), mise en place de dispositifs d'hospitalisations à domicile (HAD), renforcement et développement des établissements et services médicosociaux pour nos ainés et les personnes en situation de handicap, actions de prévention sur le terrain auprès des publics les plus précaires, formation des associations de l'île, installation de bornes fontaines monétiques et de rampes d'eau pour assurer l'accès à une eau potable, démoustication etc. Les équipes de l'ARS travaillent en lien avec les professionnels de santé libéraux, avec le CHM, avec les collectivités locales et le monde associatif, pour protéger la population et permettre à chacun d'accéder à des soins de qualité.

Pour améliorer concrètement la santé de la population et faire face à d'éventuelles nouvelles crises sanitaires, de nombreux projets sont en cours sur le territoire :

- Moderniser l'offre de soins au CHM, grâce à un premier programme d'investissements d'urgences (néonatologie, blocs opératoires, psychiatrie) sur le site actuel et à la construction d'un second site pour l'hôpital à l'Ouest de Mayotte ;
- Former et accueillir davantage de professionnels de santé, médecins, infirmiers, sages-femmes, aides soignants... à Mayotte ;
- Développer la prise en charge des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées ;
- Améliorer l'environnement pour améliorer la santé (accès à l'eau potable, assainissement, hygiène de l'habitat...) et réduire les risques de maladie, en partenariat avec les acteurs du terrain ;
- Empêcher le développement épidémique de maladies transmises par les moustiques : prévention quotidienne auprès des habitants, opérations de destruction des gîtes larvaires ;
- Développer les usages de la santé numérique (dossier médical partagé, messagerie sécurisée,..), la télémédecine et encourager la coopération entre les professionnels de santé au sein de maisons de santé.

ORGANISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ À MAYOTTE :

LE CHM :

Le Centre hospitalier de Mayotte, principal opérateur de santé, développe une offre de soins hospitalière complète pour l'île. Son site principal, connu de tous, se trouve à Mamoudzou. Il offre 420 lits et places en médecine-chirurgie et obstétrique, des soins de suite et de réadaptation, un plateau technique complet. Il accueille les urgences 24 H/24.

LES CENTRES MÉDICAUX DE RÉFÉRENCE :

Au nombre de 4, ils maillent le territoire de Mayotte. Ces sites intercommunaux, de niveau intermédiaire, assurent une permanence médicale pour :

- Traiter les demandes de soins médicaux 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et organiser son transfert éventuel vers le site de Mamoudzou,

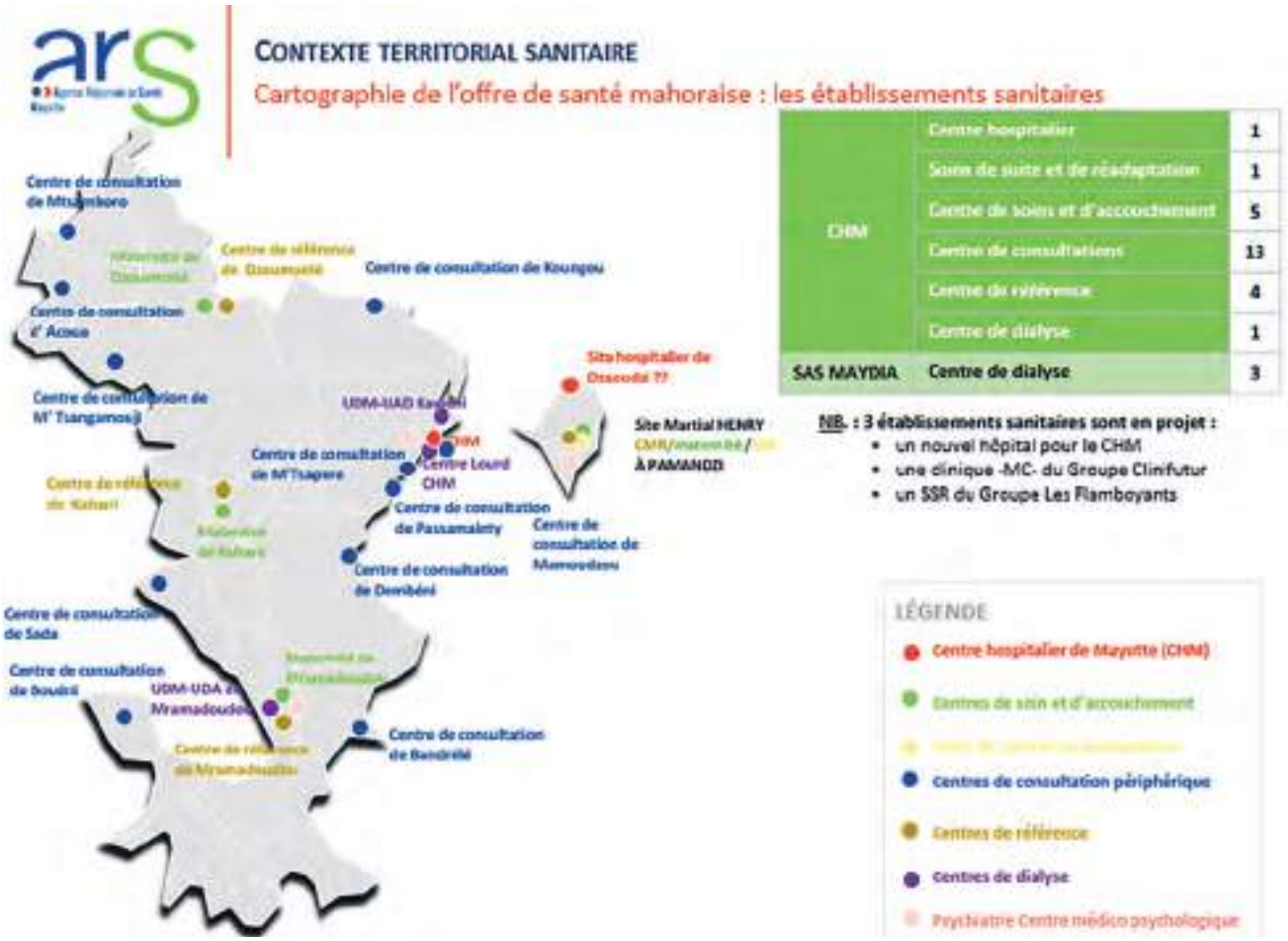

● Assurer les accouchements de parturientes et organiser les transferts en cas de complication.
Les centres médicaux de référence se trouvent à : Dzoumogné, Kahani, Mramadoudou & Dzaoudzi.

LES CENTRES DE CONSULTATIONS PÉRIPHÉRIQUES (CCP) :

Ils sont au nombre de 12. Les dispensaires assurent les soins primaires de proximité ainsi que les actions de prévention.
Voici la liste des CCP de l'île : Centre de consultations de Sada, M'tsapéré, M'tsangamouji, Bandrélé, Bouéni, Passamainty, Dembéni, M'tsamboro, Koungou, Acoua.

ETABLISSEMENT DE SANTÉ PRIVÉ :

Le groupe de santé CLINIFUTUR représente 80% des capacités d'accueil des activités de Médecine-Chirurgie-Obstétrique du secteur privé hospitalier de l'île de la Réunion. Il a en outre développé une activité de prise en charge de l'insuffisance rénale chronique sur le territoire de Mayotte via la SAS MAYDIA.
Cette société est autorisée, depuis 2012, à pratiquer le traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extra rénale. Les centres MAYDIA assurent les activités d'Hémodialyses en centre (à Mamoudzou), d'unité de dialyses médicalisées et d'autodialyse assistée (Kaweni et M'Ramadoudou).

LE CENTRE MÉDICAL MARTIAL HENRY DE PETITE-TERRE

Mis en service fin juin 2021, il offre 55 lits de soins de suite et de réadaptation.

L'OFFRE DE SOINS DE VILLE

Mayotte fait face à une problématique de très faible densité médicale. L'île dispose d'un système de soins organisé autour du Centre Hospitalier de Mayotte (CHM). Il n'y a pas de CMU-C et les mutuelles sont très peu déployées. Aussi, l'essentiel des consultations et des soins de premier recours est réalisé par le CHM. L'aide médicale de l'Etat (AME) n'est pas applicable à Mayotte pour les étrangers en situation irrégulière.

L'OFFRE MÉDICOSOCIALE

Le secteur médicosocial mahorais est relativement jeune, officiellement labellisé en novembre 2012. Il compte actuellement près de 1000 places (870 PSH et 100 PA) réparties entre 6 opérateurs, principalement sur le secteur des personnes en situation de handicap.

INFORMATIONS PRATIQUES :

● Le paludisme se fait rare et une simple protection contre les moustiques est largement suffisante pour s'en défendre.
L'eau distribuée au robinet est potable dans toutes les communes.
● Les cabinets de médecins et pharmacies sont répartis sur toute l'île, bien que le chef-lieu soit mieux pourvu. Les journaux diffusent les noms et numéros des professionnels de garde le dimanche.
● Pour les plongeurs, le centre hospitalier dispose d'un caisson hyperbare. ■

© Photo: Shutterstock

LA DENGUE

FOCUS SUR
LA DENGUE

Mayotte a connu en 2020 une épidémie de dengue exceptionnelle par son ampleur.
La situation est plus favorable en 2021. Toutefois, les mesures de lutte contre le moustique – qui véhicule le virus de la dengue - doivent être poursuivies pour éviter que le virus ne recommence à circuler.

Les recommandations sanitaires sont simples et s'imposent à chacun, visiteur ou résident : se protéger des piqûres de moustiques grâce à l'usage de répulsifs, au port de vêtements couvrants, à l'utilisation de moustiquaires. Attention : il faut continuer de se protéger si l'on est malade pour ne pas risquer de contaminer son entourage. ■

© ARS

Numéros d'urgence :
Services d'aide médicale urgente : 15
Gendarmerie et Police : 17
Pompiers : 18
Coordonnées des pharmacies de garde les week-ends et les jours fériés :
Tél.: 02 69 61 80 00
Secours en mer : 02 69 62 16 16

CONTACTS :
Accueil de l'ARS de Mayotte : 02 69 61 12 25
Pour signaler en urgence un évènement sanitaire :
Tél. : 02 69 63 47 91
Fax : 02 69 61 83 47
E.mail : ars976-alerte@ars.sante.fr

Accueil du CHM : 02 69 61 80 00

LA COVID 19

© Photo Shutterstock

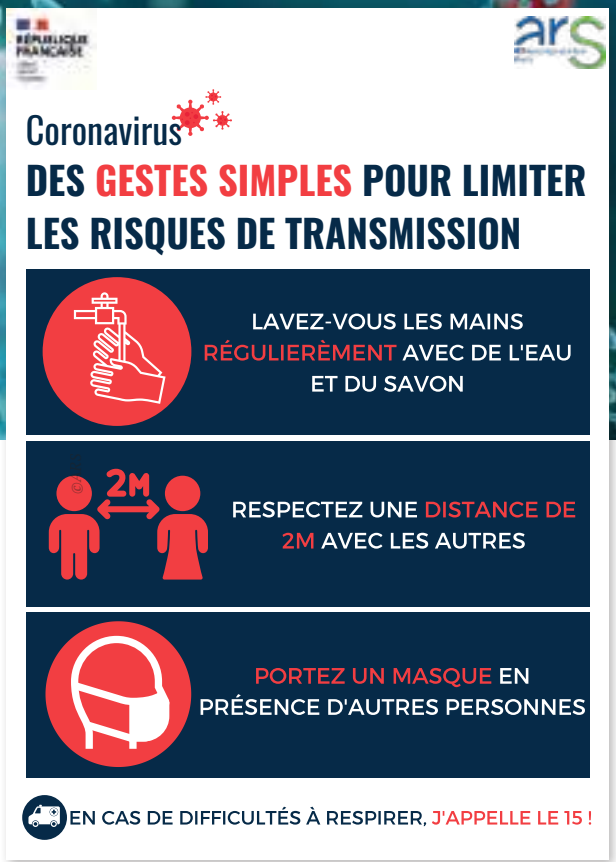

FOCUS SUR
LA COVID 19

Mayotte a été confrontée à deux vagues épidémiques de grande ampleur. Le respect des gestes barrières et la vaccination nous laissent espérer que le plus dur est derrière nous.

OÙ SE FAIRE DÉPISTER À MAYOTTE ?

Les tests sont accessibles à tous, sans ordonnance, et 100% gratuits, dans l'ensemble des lieux où ils sont pratiqués.

POUR LES PERSONNES PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES (FIÈVRE, TOUX, MAUX DE TÊTE, PERTE DE GOÛT OU D'ODORAT ...) :

- Au Centre Hospitalier de Mayotte, du lundi au vendredi de 8h à 14h, SANS RENDEZ-VOUS
- Dans les centres médicaux de référence (Kahani, Dzoumogné, M'ramadoudou, Dzaoudzi), du lundi au vendredi de 7h à 15h, SANS RENDEZ-VOUS
- Au centre COVID du laboratoire MAYOBIO à Kawéni. Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 - SANS RENDEZ-VOUS.

POUR LES CAS CONTACTS DES PATIENTS POSITIFS AU COVID-19

- Dans votre pharmacie, chez votre médecin traitant, auprès de votre infirmier à domicile ou chez votre kinésithérapeute (retrouvez la liste sur le site de l'ARS de Mayotte)

UNIQUEMENT POUR LES VOYAGEURS

- À la MJC de Tsoundzou 2, située Place Mariage, aux horaires signalés sur le site et le Facebook de la préfecture de Mayotte

EN CAS DE DIFFICULTÉ RESPIRATOIRE IMPORTANTE ET PERSISTANTE,

ON N'ATTEND PAS.

ON CONSULTE UN MÉDECIN OU ON SE PRÉSENTE AUX URGENCES DU CHM.

VACCINATION CONTRE LA COVID-19 :

A Mayotte, la campagne de vaccination contre la COVID-19 a débuté le 25 janvier.
L'ARS appelle toutes les personnes éligibles à se faire vacciner dès que possible pour se protéger et éviter à tout prix de contracter une forme grave, qui pourrait conduire à une hospitalisation.
Retrouvez la carte des centres de vaccination sur le site de l'ARS de Mayotte. ■

© Photo: Shutterstock

LA GESTION DE L'EAU

FOCUS SUR L'EAU

En 2020, l'île de Mayotte a dû faire face à une crise de l'eau sur l'ensemble du territoire. Ci-dessous les bons gestes à adopter pour réduire la consommation d'eau et les bonnes pratiques de stockage pour consommer l'eau en toute sécurité et ainsi éviter de tomber malade.

© Clap productions

© Clap productions

©Photo CSSM

LA CSSM

La **Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte** (CSSM) gère les cinq branches de la Sécurité sociale, à savoir :

- La branche recouvrement des cotisations sociales (URSSAF)
- La branche assurance maladie (CPAM)
- La branche risques professionnels(CARSAT)
- La branche allocations familiales (CAF)
- La branche assurance retraite(CARSAT)

LORSQUE VOUS EMMÉNAGEZ À MAYOTTE, IL VOUS APPARTIENT D'ENTAMER VOUS-MÊME VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES !

L'ASSURANCE MALADIE

Pour tout changement de situation (adresse postale, coordonnées bancaires, médecin traitant, votre contact mail/téléphone etc.) rendez-vous :

- Sur votre espace *Mon compte ameli* sur www.ameli.fr
- Ou sur notre site Internet www.cssm.fr pour retrouver nos imprimés maladie en page « Maladie » & « Maternité », onglet « différents imprimés maladie » & « différents imprimés maternité » tels que : Déclaration de changement de situation, Rattachement d'un enfant, Dossier maternité etc.

BON À SAVOIR !

- **Vous êtes fonctionnaire ?**

Les démarches sont à effectuer auprès de la MGEN Mayotte.

- **Vous êtes titulaire d'une carte Vitale ?**

Il vous faut la mettre à jour dans les bornes dédiées dans les pharmacies, au Centre hospitalier ou dans les accueils CSSM.

- **Vous ne disposez pas de carte Vitale ?**

Il vous faut en faire la demande une fois que vous avez reçu votre attestation de droit en transmettant à la CSSM, une copie de votre pièce d'identité, une photo et votre numéro de téléphone.

LES ALLOCATIONS FAMILIALES

Pour tout changement de situation, (adresse postale, coordonnées bancaires, médecin traitant, votre contact mail/téléphone etc.) rendez-vous :

- Sur votre espace *Mon compte Caf* sur www.caf.fr
- Ou sur notre site Internet www.cssm.fr pour retrouver nos imprimés famille en page « *Famille* » onglet « *différents imprimés Famille* » tels que la déclaration de situation pour les prestations familiales et aides au logement, la demande de Prime d'activité etc.

LE RECOUVREMENT DES CHARGES SOCIALES

- **Vous souhaitez créer votre entreprise à Mayotte ?**

Les formalités d'immatriculation sont à effectuer auprès du Centre des Formalités des Entreprises (CFE) tel que la CCI ou la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Mayotte.

BON À SAVOIR !

Vous envisagez de vous installer à Mayotte en tant qu'artisan, commerçant ou professionnel libéral ou vous êtes déjà en activité ?

- Le dispositif auto-entrepreneur est applicable à Mayotte.
- Créez votre compte autoentrepreneur dès votre immatriculation sur www.autoentrepreneur.urssaf.fr ou demandez sur rendez-vous avec un conseiller CSSM
- Si vous êtes déjà en activité, vous devez faire une demande écrite auprès de la CSSM.

L'ASSURANCE RETRAITE

Vous êtes actuellement rattaché à un régime de retraite métropolitain et vous désirer y rester affilié ?

- Le droit d'option s'offre à vous.

Les personnes relevant d'un autre régime de retraite de base obligatoire, peuvent exercer un droit d'option lorsqu'elles prennent leurs fonctions à Mayotte.

Pour consulter votre compte personnel retraite, rendez-vous :

- A votre espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr
- ou consultez notre site Internet www.cssm.fr pour retrouver nos imprimés retraite en page « *Retraite* » onglet « *différents imprimés retraite* » tels que : demande de retraite personnelle, imprimé inaptitude au travail etc. ■

CONTACTS :

Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte
Centre KINGA, Route Nationale 1
Kawéni BP 84 – 97600 MAMOUDZOU
Tél : 0269 61 91 91 - Mail pfs.cssm@css-mayotte.fr
Site Internet : www.cssm.fr
Facebook : Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte
LinkedIn : Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte

Retrouvez nos points d'accueil physiques sur notre site Internet www.cssm.fr

© Photo: Shutterstock

Mayotte :

LES PHARMACIES DE GARDE

PHARMACIES DE GARDE
EN GRANDE TERRE
du 01 Juin au 01 novembre 2021

5-6 juin	M'tsapéré	02 69 64 87 27
12-13 juin	lagon	02 69 61 40 75
19-20 juin	passamainty	02 69 61 39 47
26-27 juin	baobab	02 69 62 44 48
3-4 juillet	centre	02 69 61 05 07
10-11 juillet	Mahoraise	02 69 61 12 39
fete nationale 14 juillet	Yaoussalama	02 69 61 05 31
17-18 juillet	ylang	02 69 61 37 68
aid el khebir 20 juillet	M'tsapéré	02 69 64 87 27
24-25 juillet	lagon	02 69 61 40 75
31-01 aout	passamainty	02 69 61 39 47
7-8 aout	baobab	02 69 62 44 48
14-15 aout	centre	02 69 61 05 07
21-22 aout	Mahoraise	02 69 61 12 39
28-29 aout	Yaoussalama	02 69 61 05 31
4-5 septembre	ylang	02 69 61 37 68
11-12 septembre	M'tsapéré	02 69 64 87 27
18-19 septembre	lagon	02 69 61 40 75
25-26 septembre	passamainty	02 69 61 39 47
2-3 octobre	baobab	02 69 62 44 48
9-10 octobre	centre	02 69 61 05 07
16-17 octobre	Mahoraise	02 69 61 12 39
23-24 octobre	Yaoussalama	02 69 61 05 31
30-31 octobre	ylang	02 69 61 37 68
1 novembre	M'tsapéré	02 69 64 87 27

Mayotte : S'ALIMENTER

©Photo: Ibrahim Mcolo

On ne va pas se mentir, le coût de la vie à Mayotte est cher. Et les bulletins d'information délivrés régulièrement par l' Insee ne semblent pas nous indiquer que la situation va changer pour le moment. Une enquête publiée en 2019 de l'association de consommateurs Familles rurales indiquait qu'en Outre-Mer, le prix du panier moyen coûtait en moyenne 66 % plus cher que dans l'Hexagone.
À Mayotte, il était question d'un panier à 215 € contre 104,8 € sur le territoire national. Pour diminuer les frais, des solutions existent.

À L'HEURE LOCALE

Selon une étude de l'INSEE parue en juin 2021, les Mahorais ont recours plus fréquemment aux petites qu'aux grandes surfaces. Ils sont 55% à effectuer leurs courses en Grande surface, soit beaucoup moins que dans l'Hexagone ou à La Réunion. L'étude dévoilée traite de chiffre de 2018, mais elle est révélatrice du mode de consommation localement. En effet, les achats de produits frais, que ce soit le poisson, les fruits et légumes, le manioc ou autres fruits à pain, se font en très grande partie sur les marchés ou auprès de marchands ambulants.
Aussi, que ce soit du côté de la mer ou sur terre, n'hésitez pas à manger local et frais !
Mérous, thons, canards, cabris... Il y en a pour toutes les bourses.

PROFITEZ DU POISSON

Le secteur de la pêche à Mayotte est en pleine mutation. Plus artisanale que moderne, la pêche est en train d'évoluer rapidement. Le potentiel est là : Mayotte possède une zone économique exclusive (espace maritime sur lequel un État côtier exerce des droits souverains en matière d'exploration et d'usage des ressources) de 74 000 km². À Mayotte, on recense près de 150 barques de moins de 10 mètres. On pêche 25 000 tonnes de poisson par an. Parmi les poissons les plus populaires, on retrouve le mérou, le vivaneau et le capitaine, le thon et l'espadon.
Compter 9 à 10 euros le kilo.

Et pour un délicieux petit-déjeuner, pensez aux œufs et au lait de Mayotte ! 73 % de la production totale d'œufs est locale. Cette filière est l'une des plus structurées.
La filière « lait » commence, elle, à se structurer et à se formaliser autour de la coopérative « Uzuri wa dzia » 1, lauréate des assises d'outre-mer en 2018. Regroupant 8 éleveurs adhérents, la coopérative se charge de la collecte du lait, de sa transformation en lait caillé et de sa commercialisation.

LA CUISINE MAHORAISE

La cuisine mahoraise est riche en saveurs et en senteurs. Laissez-vous séduire par un bon petit feliki muhogho (brèdes de manioc au coco), un pilao (la paëlla locale) ou encore de délicieux desserts à base de cardamome ou de cannelle !
Aujourd'hui, nous partageons dans cet article la fameuse recette de pilao !

RESTAURANT OU « BROCHETTIS »

Concernant les restaurants, il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses. De très belles adresses se trouvent sur Mamoudzou et en dehors, notamment dans le Sud et le Centre de l'île. Beaucoup proposent des cartes en fonction de la saison. Ainsi, ce sont des cartes variées. N'hésitez pas à demander le poisson du jour, vous serez rarement déçu ! Et puis, à Mayotte, il y a une institution qu'il faut absolument découvrir : « les brochettis ». C'est le fast-food local ! Les brochettes mahoraises sont une véritable institution ! Au menu : viande, poisson, mabawas (ailes de poulets), bananes, manioc et songes frits ! Les brochettis sont un endroit convivial. Souvent, il s'agit de petites maisons en tôle ou de grands espaces à l'extérieur, en bord de route.
Attention tout de même à bien choisir la brochetterie où vous allez manger pour que votre première expérience se passe bien. Certaines sont très connues. N'hésitez pas à demander autour de vous.

QUELS FRUITS ET LÉGUMES ?

La production maraîchère se concentre entre avril et octobre. Mayotte dispose d'une grande variété de fruits et de légumes.
La filière se structure avec l'augmentation de la demande,

mais en est encore à ses balbutiements. Un tiers des manguiers poussent de manière presque sauvage même si leurs fruits sont cueillis, par la suite.

DES MARCHÉS...

LE MARCHÉ COUVERT DE MAMOUDZOU

Juste à côté de la barge et du Comité du tourisme, on trouve toutes sortes de produits, locaux ou importés du monde entier (Dubaï, Bangkok, etc.) : vêtements, chaussures, sacs, matériel de cuisine, vaisselle, jouets, bijoux, etc. Mais aussi fruits, légumes, vanille, épices, achards, artisanat, jus de fruits frais, confitures, etc.
À découvrir, car cela vaut le détour !

LE MARCHÉ DE COMBANI

Ouvert tous les jours, jusqu'à 19h

On trouve souvent sur ce marché des fruits et légumes qu'on ne trouve pas ailleurs. Cela s'explique par le fait qu'il se trouve au cœur de la région agricole la plus riche de Mayotte.

LE MARCHÉ DE LABATTOIR (PETITE-TERRE)

Ouvert tous les jours jusqu'à 19h, même le dimanche.

Ce marché couvert se situe au bout du boulevard des Crabes (au Four à chaux.) On y trouve fruits, légumes, plantes et un peu d'artisanat.

LE MARCHÉ PAYSAN DE COCONI

Le premier samedi de chaque mois (8h à 13h).

Aux étals de fruits et légumes s'ajoutent de nombreux artisans (vendeurs de tissus, fabricants de confiture maison, etc.)

LE MARCHÉ PAYSAN D'ACOUA

Organisé le deuxième dimanche de chaque mois par l'association GVA. (8h à 13h).

Artisanat et produits frais avec possibilité de se restaurer sur place. Notez que si vous avez raté le marché, les producteurs vendent leurs produits en boutique du lundi au vendredi (Tél. 0639 03 81 25).

ET DES CENTRES COMMERCIAUX

JUMBO

Juste avant l'entrée du village de Majicavo-Lamir, dans le quartier des Hauts-Vallons, se trouve le premier centre commercial de Mayotte. Baptisé à l'origine Centre commercial Lukida, on le connaît aujourd'hui sous le nom de la galerie marchande Jumbo Score. En plus de l'hypermarché où vous pourrez trouver de tout, de nombreuses enseignes sont également représentées.

CENTRE COMMERCIAL BAOBAB

Le nouveau centre commercial de l'île a ouvert ses portes fin 2018. Situé à Cavani, le centre commercial Baobab propose également une galerie marchande. ■

Périodes de récoltes (de Octobre à Septembre)												
	Inter.		S. des Pluies				Inter.		S. Sèche			
Produits (par mois)	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S
Aubergine africaine				■	■							
Ambrevade									■			
Ananas	■	■	■	■								
Haricot							■	■				
Aubergine					■	■	■	■				
Avocat						■	■	■	■			
Bananes	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Bilimbi	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Brede morelle				■	■	■						
Brede mataba			■	■	■	■	■	■				
Canne à sucre								■	■	■	■	■
Coco	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Concombre						■	■					
Combava							■	■				
Citrouille							■	■	■			
Curcuma	■	■							■	■	■	■
Patole						■	■					
Fruit à pain	■	■	■	■	■		■	■	■	■	■	
Gingembre									■	■	■	■
Jacques							■	■	■	■	■	■
Tacca							■	■	■			
Lentille							■	■	■			
Litchi									■			
Haricot de lima									■	■		
Maïs					■	■	■					
Mandarine							■	■				
Mangue		■	■	■	■							
Manioc	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Citron Mavraba							■	■				
Citron vert							■	■				
Melon blanc							■	■				
Orange							■	■	■			
Pomme Cannelle					■	■						
Papaye	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Plectranthus			■	■	■	■	■	■				
Brède patate douce					■	■	■	■	■			
Piment		■	■			■	■					
Riz							■	■				
Pomme cythère					■	■	■	■				
Songe	■	■						■	■	■	■	■
Vanille				■	■	■		■	■			

Recette :

LE PILAO

PRÉPARATION :

- Coupez la viande en petits morceaux, faites-la cuire dans une marmite avec du sel et un peu d'eau. Attention, la viande ne doit pas être très cuite !
- Pendant ce temps, hachez les oignons et coupez l'ail (laissez 3 gousses de côté).
- Faites revenir l'ail et les oignons dans une casserole couverte.
- Ecrasez ensemble le gingembre, le poivre, le safran, un fragment de cannelle, la muscade, 3 gousses d'ail, le gros sel, 2 clous de girofle.
- Une fois la viande cuite (il ne doit pratiquement plus y avoir d'eau dans la cocotte), ajoutez un tiers des épices écrasées, la moitié de votre boîte de concentré de tomates et 1/2 cuillère de massala. Mélangez bien le tout et couvrez.
Arrêtez le feu.

- Dans une deuxième marmite, faites bouillir environ 1 litre d'eau auquel vous ajoutez un cube Maggi, les clous de girofle qui restent, le deuxième tiers d'épices, un peu de cardamome et le reste de la boîte de concentré de tomates. Couvrez.
- Pendant ce temps, lavez le riz et égouttez-le.
- Dans une cocotte-minute, faites fondre 2 cuillères à soupe de margarine (le fond de la cocotte doit être recouvert), versez le dernier tiers d'épices et le riz. Ajoutez 1/2 cuillère de massala. Mélangez bien jusqu'à ce que les grains de riz se détachent.

- Lorsque le riz vous semble bien chaud, versez dessus la deuxième marmite (celle qui contient l'eau avec son mélange d'épices). Attention, ne noyez pas votre riz ! Mélangez bien le tout, couvrez, laissez cuire en surveillant le niveau d'eau. En milieu de cuisson, ajoutez le contenu de la première marmite (viande et sauce).
- Avant l'évaporation totale, ajoutez l'ail, l'oignon et la cardamome. Mélangez bien et couvrez.
- Surveillez la cuisson du riz : ajoutez de l'eau chaude si nécessaire.
- Servez chaud avec un bol de rougail.

INGRÉDIENTS (2PERS.):

- 1 kg de viande de bœuf
- 750 g de riz basmati
- 4 gros oignons
- 1 petite boîte de concentré de tomates
- 2 cuillères à soupe de margarine
- 1 cuillère à soupe d'épices mélangées (massala)
- 1 cube Maggi
- 1 petit bout de gingembre, du poivre, une pincée de safran, un petit bâton de cannelle, 1 morceau de noix de muscade, 8 à 10 gousses d'ail, du gros sel, 5 à 6 clous de girofle
- 1 cuillère à café de cardamome

ACCOMPAGNEMENT DU PILAO : SAUCE ROUGAIL

- 1 kg de viande de bœuf
- 4 tomates moyennes
- Sel, poivre ou piment
- 4 tiges de ciboulette
- Du jus de citron
- 1 échalote moyenne

PRÉPARATION :

Epluchez les tomates.
Coupez l'échalote en fines lamelles.
Ciselez les tiges de ciboulette.
Videz les tomates dans un récipient.
Séparez le jus et les pépins.
Râpez les tomates et ajoutez la purée au jus, puis intégrez au mélange la ciboulette et l'échalote.
Assaisonnez selon votre goût.

Interview

DES SAVEURS IMPORTÉES

Michel SOUCHON
Président de l'**Appellation d'Origine Protégée Duché d'Uzès.**

DUCHÉ D'UZÈS
VIGNOBLE DE LA VALLÉE DU RHÔNE

L'appellation A.O.P existe depuis 2013, ayant à l'origine une volonté de supprimer l'ensemble des vins de petite zone afin de délimiter une zone géographique spécifique au climat que nous avons. En effet, nous sommes bordés à l'Est par la vallée du Rhône et son climat méditerranéen et au Nord-Ouest par le massif des Cévennes, ce qui implique une amplitude thermique supérieure à ce que l'on connait à seulement quelques kilomètres des limites de l'appellation. De plus le sol majoritairement argilo-calcaire est issu d'une sélection parcellaire effectuée en collaboration avec les techniciens de l'INAO. Ce climat et ces sols sont particulièrement appréciés par des cépages comme les Grenaches et les Syrahs qui y prospèrent qualitativement.

Aujourd'hui 77 communes peuvent se prévaloir de l'appellation sur une superficie de 308 hectares pour une production moyenne de 10.000 hectolitres.
Le cahier des charges est précis et rigoureux, les rendements sont particulièrement faibles et maitrisés, entre 48HL/ha et 55HL/ha, ce qui assure une concentration aromatique exceptionnelle. Les vins sont systématiquement labélisés par une dégustation de professionnels garants de la qualité que nous revendiquons à l'image de nos « blancs » qui ont une élégance, une vivacité et une puissance que beaucoup d'autres appellations nous envient. Il y a quelque chose d'aérien, de frais y compris dans les rouges qui expriment avec exubérance des notes que l'on a l'habitude de trouver en arrivant en limite de la Bourgogne. ■

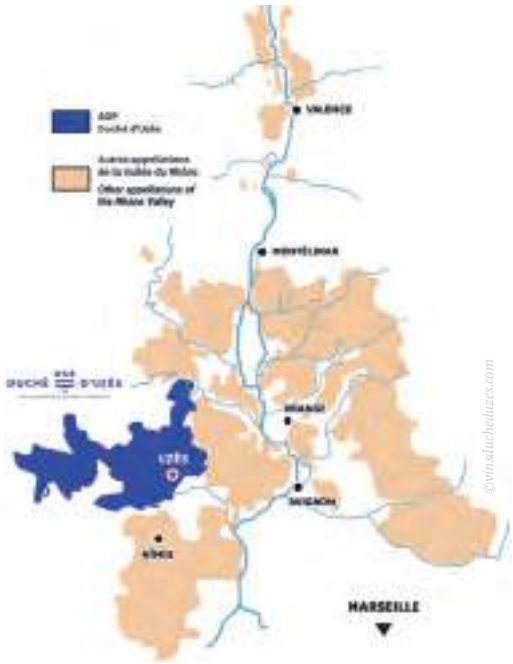

Logement :

ÉQUIPER SA MAISON

©Photo Shutterstock

Avec les années, les enseignes nous offrent de plus en plus de choix : du four en passant par les meubles de la salle de bain, il y a en pour tous et pour tous les goûts. Beaucoup se rabattent également sur les petites annonces pour acheter tables, chaises et autres objets d'occasion... Vous aurez le choix.

S'ÉQUIPER EN MOBILIER ET ÉLECTROMÉNAGER

Les grands magasins proposent un large choix de mobilier, en tout genre et pour tous les budgets. Principalement basés sur Kawéni ou Mamoudzou, la plupart de ces magasins proposent de livrer les meubles chez vous. Des facilités de paiement sont également mises en place, comme le paiement en 3 fois sans frais, par exemple. Quant à l'électroménager, ce n'est pas ce qui manque ici. Les boutiques proposent dans leurs rayons l'essentiel de l'équipement nécessaire. Il est souvent plus judicieux de s'équiper sur place, car l'électroménager vendu sur place est tropicalisé (résiste mieux aux conditions climatiques locales), garanti et facilement revendable en fin de séjour. Le marché de l'occasion via les petites annonces étant très développé. Il est en effet courant de passer une petite annonce pour vendre ou rechercher une voiture, un canapé, une cafetière... Il est bon d'être attentif et rapide. Les bonnes affaires partent très vite.

Le 97-6 : 0269 61 19 47
Le Gratuit : 0269 61 22 25

L'INFORMATIQUE

Ordinateurs, tablettes, téléphones, chargeurs... Pas la peine de charger vos valises, il y a des enseignes spécialisées qui proposent différents modèles sur place. On conseille généralement d'investir dans un onduleur pour protéger votre matériel des éventuelles baisses de tension.

BON À SAVOIR

Les petits commerces sont ouverts généralement entre 7h à 17h en semaine et fermés samedi après-midi et dimanche sauf dans les centres commerciaux de l'île qui ouvrent et qui ferment plus tard. Ceux-ci sont également ouverts le samedi toute la journée. ■

Ballou N°1

PRIX ★ CHOIX ★ QUALITÉ

TOP PRIX

DE L'ÉLECTROMÉNAGER - MEUBLES

BESTRON Demeyere ALSAPAN mollyflex BEKO

WESTPOINT OCEAN SCHNEIDER THOMSON

VOYAGEZ LÉGER,
NOUS AVONS TOUT CE QU'IL FAUT !

DÉCO - CUISINE - LINGE

SCOOTER YAMAHA
+ ACCESSOIRES

CONCESSIONNAIRE
AGRÉE

50CC À 500CC

Voir conditions en magasin - Photos non contractuelles. Dans la limte des stocks disponibles.

MAMOUDZOU
92 rue du commerce
0269 61.12.21

KAWENI
ZI Nel Kawéni
0269 61.65.00

DZAOUDZI
Quai Ballou
0269 60.10.32

BALLOUCENTRE.MAYOTTE
@ORANGE.FR
Site : ballou976.com

Emploi :

TRAVAILLER À MAYOTTE

©Photo: Shutterstock

Entre 1991 et fin 2017, c'est un Code du travail spécifique à Mayotte qui était appliqué dans les entreprises et les administrations. Depuis le 1er janvier 2018, c'est bien le Code du travail de Droit commun national qui est appliqué sur le territoire. Le rattrapage se fait chaque année, un peu plus, même si pour le moment il y a encore des différences entre le département et l'Hexagone.

UN SMIC REVALORISÉ CHAQUE ANNÉE

Au 1er janvier 2021, le SMIC a été revalorisé de 0,99 % pour porter le taux horaire à 7,74 euros, soit 1 173,27 euros bruts mensuels sur la base de la durée légale du travail de 35 heures par semaine. Ce n'est que depuis le 1er janvier 2019 que la durée légale de travail a été fixée à 35 heures pour toutes les entreprises. Avant les travailleurs de l'île effectuaient des semaines de 39 heures.

D'autres chiffres sont à découvrir grâce à l'Insee qui effectue régulièrement des enquêtes sur le terrain autour de questions économiques et sociales : en 2020, le nombre de chômeurs a baissé à Mayotte.

Selon une enquête emploi, ils étaient 19 000 à la fin de l'année 2020, soit 3 500 de moins qu'en 2019. Le taux de chômage était donc estimé à 28 %, ce qui fait tout de même du territoire, celui où le au taux de chômage est le plus élevé.

UN PIB EN RECUL

C'est une première depuis plus de 10 ans, le PIB par habitant est en recul de 0,6 %. La crise sanitaire qui a fortement touché le département l'année dernière a contribué à cette baisse. Désormais, le PIB à Mayotte s'élève à 9 250 euros. Il est quatre fois plus faible que celui de la France hexagonale, mais demeure l'un des plus forts de la région du canal du Mozambique puisqu'il est sept fois plus élevé que celui des Comores et représente dix fois celui de la Tanzanie, vingt fois celui de Madagascar et vingt et un fois celui du Mozambique, nous indique l'Institut d'émission des Départements d'outre-mer.

Enfin, Le PIB par habitant de Mayotte se situe juste après celui des Seychelles et de l'île Maurice.

FISCALITÉ LOCALE

Deux types de fiscalité se côtoient à Mayotte, comme dans d'autres départements d'outre-mer : une fiscalité locale directe de droit commun et une fiscalité locale indirecte spécifique aux départements d'outre-mer. Par exemple, il existe une réduction de la cotisation d'impôt sur le revenu de 40 %, qui est plafonnée à 6 700 euros, en compensation de la cherté de la vie sur le territoire, notamment.

TVA À MAYOTTE

La TVA ne s'applique pas à Mayotte. Les nouveaux arrivants n'ont pas de double déclaration à effectuer. Le dossier fiscal suit ceux qui viennent s'installer à Mayotte.

Les déclarations d'impôts se font comme en métropole (vous pouvez faire vos démarches sur internet) et les barèmes sont les mêmes. Toutefois, dès lors que vous êtes domicilié à Mayotte au 31 décembre de l'année d'imposition, vous bénéficiez de 40% d'abattement sur votre impôt à payer.

Les investissements réalisés à Mayotte par des personnes physiques résidentes peuvent, sous certaines conditions, ouvrir droit à réduction d'impôt au titre de la défiscalisation (Défiscalisation Girardin).

Les prestations sociales (allocations familiales, APL, etc.) n'existent pas toutes sur le territoire de Mayotte ou pas aux mêmes taux. Renseignez-vous auprès de la Caisse d'Allocations Familiales.

LES JOURS FÉRIÉS

À Mayotte, en plus des jours fériés nationaux, il faudra prendre en compte les spécificités du département où la population est très majoritairement de confession musulmane (cf tableau). ■

Certaines fêtes légales constituent des jours fériés qui peuvent être chômés ou travaillés. La rémunération des salariés dans le secteur privé où le code du travail trouve application, varie selon la nature des jours concernés.

LES JOURS FERIES

DROIT COMMUN

Jour férié, chômé, et payé

Jour	Situation des salariés	Rémunération	Texte de référence
1er mai	Obligatoirement chômé, c'est à dire non travaillé. Par exception, le travail est possible le 1er mai dans les secteurs qui ne peuvent arrêter leur fonctionnement en raison de la nature de leur activité.	Dans tous les cas, le salaire habituel est maintenu. En cas de travail, une indemnisation égale à 100 % de la journée travaillée est accordée au salarié. Ce paiement double apparaît sur une ligne distincte du bulletin de paie.	Article L3133-4, 5 et 6 du code du travail. Ordre public

Jours fériés

Jours	Situation des salariés	Rémunération	Texte de référence
8 mai Jeudi de l'ascension Lundi de pentecôte 14 juillet 15 août 1er novembre 11 novembre 25 décembre	Ces jours fériés sont chômés, si des dispositions sont prévues par accord d'entreprise ou d'établissement, ou, à défaut, par convention ou accord de branche afin de définir ceux qui seront chômés. En l'absence d'accord ou de convention, c'est l'employeur qui fixe les jours fériés chômés.	Si le jour férié est chômé et qu'il tombe un jour de repos habituel dans l'entreprise (samedi ou dimanche), il n'a aucune incidence particulière sur le salaire et il n'ouvre pas droit à récupération. Si le jour férié est chômé et qu'il tombe un jour de travail, le salaire habituel est maintenu. Si le jour férié est travaillé la loi ne prévoit aucune majoration de salaire. Toutefois, certaines conventions collectives ou accords peuvent contenir des dispositions plus favorables.	Article L3133-1 et suivants du code du travail. Article 8, loi du 8 août 2016 et décrets 2016-1552 et 2016-1555 du 18 novembre 2016 pris pour son application. (ordre public ; champ de la négociation collective ; dispositions supplétives)
27 avril à Mayotte			Article L3422-2 du code du travail, abolition de l'esclavage dans les DOM.

Le 1er janvier et le lundi de Pâques sont des jours fériés de droit commun inscrits dans le tableau ci-dessous compte tenu de leur caractère chômé payé à Mayotte.

N.B. : L'ordonnance 2017-1491 du 25 octobre 2017 précise dans son article 4, codifié à l'article L3422-3 du code du travail :
« À Mayotte, les dispositions relatives aux articles L. 3133-1 et L. 3422-2 ne portent atteinte ni aux stipulations des conventions ou accords collectifs de travail ni aux usages qui prévoyaient des jours fériés supplémentaires, notamment les fêtes de Maoulid, Id-el-Fitri, Id-el-Kabir et Maoulid ».

JOURS FERIES A MAYOTTE

Jours fériés, chômés, et payés

Jours	Situation des salariés	Rémunération	Texte de référence
1er janvier Lundi de Pâques Ide El Kébir	Obligatoirement chômés, c'est à dire non travaillés. Toutefois, en cas de nécessité urgente liée au fonctionnement de l'entreprise, l'employeur peut, avec l'accord de ses salariés, les employer à un travail effectif.	Dans tous les cas, le salaire habituel est maintenu. En cas de travail, une indemnisation égale à 100 % de la journée travaillée est accordée au salarié. Ce paiement double apparaît sur une ligne distincte du bulletin de paie.	Article 1, accord interprofessionnel du 21 août 1998. Arrêté d'extension n° 102/SG/DTEFP. Fiche A-5-222-1 CTM.

Jours fériés

Jours	Rémunération	Texte de référence
Miradji Idi El Fitri Maoulid	Si le jour férié est chômé et qu'il tombe un jour de repos habituel dans l'entreprise (samedi ou dimanche), il n'a aucune incidence particulière sur le salaire et il n'ouvre pas droit à récupération. Si le jour férié est chômé et qu'il tombe un jour de travail, le salaire habituel est maintenu. Si le jour férié est travaillé la loi ne prévoit aucune majoration de salaire. Toutefois, certaines conventions collectives ou accords peuvent contenir des dispositions plus favorables.	Les dispositions des accords et conventions collectifs de travail conclus avant le 1er janvier 2018 continuent à produire leurs effets dans les conditions applicables avant cette date et jusqu'à leur résiliation par arrivée du terme, ou à l'expiration de la procédure de révision ou de dénonciation. (Article 31, ordonnance 2017-1491 du 25 octobre 2017).

Les fiches pratiques ci-dessus sont destinées à des informations synthétiques. Ces informations n'ont pas de valeur légale ou règlementaire. Pour plus de précisions, se reporter aux textes officiels, ainsi qu'aux dispositions spécifiques qui peuvent, notamment, concerner certaines catégories de travailleurs (Jeunes travailleurs et apprentis de moins de 18 ans, intérimaires, saisonniers, intermittents, etc.)

LES BANQUES

C'est dans les années 90 qu'il y a un réel changement du paysage bancaire localement. C'est une implantation relativement tardive qui explique, entre autres, le peu de guichets sur le territoire : il y en a 38 en tout ! La jeunesse de la population, le fait qu'elle ne puisse s'équiper en cartes bancaires, mais aussi le fait que le système économique à Mayotte repose beaucoup sur les tontines... Voilà autant de facteurs qui expliquent cette situation. Mais les choses évoluent rapidement de ce côté aussi.

UN TOUT JEUNE SYSTÈME BANCAIRE

Vous allez vous en rendre compte, très vite, on paye plus souvent en liquide qu'avec sa carte bleue à Mayotte. Les mentalités changent au fil des années et les chiffres le montrent : En 2020, les cartes de retrait et de paiement en circulation ont progressé de 3,3 % selon l'IEDOM. Il y a eu 132 760 cartes distribuées en 2020 contre 4 257 en 2019. Autre chiffre : Le taux de bancarisation était en légère hausse fin 2020 et s'établissait à 67 %, soit +1,2 en un an. Vous pouvez conserver vos comptes hors place, mais les chèques qui ont une adresse en dehors de Mayotte sont de moins en moins acceptés. Autant choisir une banque sur place pour faciliter les transactions financières.

LES DIFFÉRENTES BANQUES COMMERCIALES INSTALLÉES :

- La Banque française commerciale océan Indien (BFC-OI), filiale de la Mauritius Commercial Bank Ltd et de la Société générale, installée à Mayotte depuis 1976
- La Banque Postale, créée le 1er janvier 2006. Le service financier de La Poste exerçait à Mayotte depuis décembre 2002.
- La Caisse régionale de Crédit Agricole mutuel de La Réunion (CRCAMR), présente à Mayotte depuis août 1995
- La Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse (CEPAC), dont le projet de rachat de la Banque de La Réunion (BR) a été entériné en 2016
- La BRED Banque Populaire (BRED-BP), installée depuis décembre 2001.

LES AGENCE CRÉDIT AGRICOLE

- AGENCE DES HAUTES VALLONS - Résidence de l'Horloge Lot. Les Hauts Vallons - 97600 Mamoudzou - Tél. 0269 64 20 40
- AGENCE DE CAVANI - Im. de la Briquetterie - Rue du stade Cavani - BP 1004 - 97600 Mamoudzou - Tél. 0269 61 12 00
- AGENCE DE LABATTOIR 23 Route des Badamiers CCD 10 - 97615 Labattoir - Tél. 0262 64 20 43
- AGENCE DE BANDRELE - 112 Route Nationale 3 - 97660 Bandrélé - Tél. 0269 69 04 27 ■

ÊTRE PRÉSENT À VOS CÔTÉS

POUR BIEN VOUS INSTALLER

www.credit-agricole.fr/ca-reunion

Édité par **CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA RÉUNION** Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, 312 617 046 RCS SAINT-DENIS (LA RÉUNION). Siège social : Parc Jean de Cambiaire - Cité des lauriers - BP 84 - 97462 Saint-Denis Cedex. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 120. www.credit-agricole.fr/ca-reunion

DEPUIS 45 ANS À VOS CÔTÉS

La BFC vous accompagne dans la réussite de vos projets personnels et professionnels.

6 agences,
2 crédit centers
et 25 distributeurs automatiques
répartis sur Petite-Terre
et Grande-Terre.

AGENCES

- **MAMOUDZOU**
  Route de l'Agriculture
  0269 61 10 91(2)
- **KAWENI**
  Route de la
  Grande Traversée
  0269 63 72 63(2)
- **HAUTS VALLONS**
  Immeuble Canopia
  0269 60 68 60(2)
- **SADA**
  Route Nationale
  0269 62 26 29(2)
- **COMBANI**
  Carrefour Combani
  0269 62 49 89(2)
- **DZAOUDZI**
  Rue du Commerce
  Labattoir
  0269 60 26 41(2)

CREDIT CENTERS

- **MAJICAVO**
  CC Jumbo Score Lamir
  0269 61 59 10(2)
- **CAVANI**
  Résidence Baobab,
  rue du stade
  02 69 61 80 60(2)

Contactez-nous au 0269 609 900(1)(2)

Retrouvez-nous sur www.bfcoi.com et sur l'Appli BFC

C'EST VOUS L'AVENIR BFC

(1) Du lundi au vendredi de 7h30 à 17h00. (2) Coût d'un appel local depuis un poste fixe à Mayotte. Banque Française Commerciale Océan Indien – S.A. au capital de 16 666 800€ – Siège social 58, rue Alexis de Villeneuve - CS 21013 - 97404 Saint-Denis cedex. R.C.S Saint-Denis 330 176 470 – Groupe The Mauritius Commercial Bank et Groupe Société Générale – Intermédiaire en assurance dûment enregistré à l'ORIAS N° 07 030 515 - N° TVA Intracommunautaire : FR51330176470 © – Juillet 2020

UNE COMMUNICATION QUI SE VOIT !

La force d'un Groupe

Un groupe de communication au cœur de Mayotte depuis 25 ans.

"Une expérience unique du territoire mahorais."

PRINT

Imprimeur

Votre partenaire pour toutes vos impressions. De la carte de visite au grand format. Impression Offset ou numérique. Faire part, flyer, brochure, banderole, PLV, enveloppe, facture, carnet de commande, ouvrage d'art, goodies.

Imprimeur conseil, nous vous accompagnons aussi bien sur les choix techniques que sur la recommandation des supports. Nous étudions avec vous tous vos besoins en conception et en réalisation.

Kim EPHRAÏM
0269 61 22 18
contact@imprimah.com

PRESSE

Éditeur de presse

Journal du 97-6, Gratuit de Mayotte, May People, Caribou (spécial nouveaux arrivants), nos magazines et journaux de petites annonces sont **distribués dans le plus grand réseau de l'île** : 350 points de distribution. Publi-reportage, régie publicitaire, interview.

Carroll Chabassier
0269 61 19 47
presse-direction@imprimah.com

COM

Agence de communication 360°

En cherchant toujours à appuyer vos messages sur des créations graphiques à forte valeur ajoutée esthétique, Publimah devient votre interlocuteur privilégié en conseil stratégique et **vous accompagne vers le succès de vos enjeux et de vos objectifs**.

Événementiel, identité visuelle, stratégie marketing, production, médiaplanning, positionnement et identité de marque, benchmark, réseaux sociaux, web...

Sylvia MAHÉ
0269 60 11 48
contact@publimah.com

Les intercommunalités ”

SUR GRANDE TERRE

©Ibrahim M'Colo

Suite à la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) du 20 janvier 2015, les communes de Mayotte ont proposé une carte fixant le périmètre de l'intercommunalité sur le département. Aujourd'hui, l'île est dotée de trois communautés de communes et de deux communautés d'agglomérations. Ces nouveaux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont en train de se structurer, en se dotant par exemple d'office de tourisme intercommunal. Tous ne sont pas encore opérationnels, mais cela ne saurait tarder..

LA CADEMA

Va Communauté d'agglomérations Dembéni-Mamoudzou (Cadema) est la fusion de la commune de Dembéni et du chef-lieu: Mamoudzou. Plusieurs projets sont en cours dans cette communauté d'agglomérations.

LE PROJET CARIBUS

C'était en 2018, la mairie de Mamoudzou nous annonçait le départ imminent des travaux du Caribus, le premier réseau de transports en commun de Mayotte. “Finis les embouteillages pour se rendre au travail ! Dans quelques mois, laissez votre voiture au garage et prenez le bus : CARIBUS entre en phase opérationnelle. La mise en œuvre de ce réseau de Transport collectif urbain distribuant le Grand Mamoudzou va nous permettre de limiter les automobiles et de favoriser les modes doux comme le vélo et la marche. Ce projet va aussi nous faciliter la vie quotidienne dans une agglomération moderne et attractive”, pouvait-on lire sur le site internet de la commune de Mamoudzou.

les lignes Carubus devaient se composer ainsi
Ligne 1 : Hauts Vallons – Passamaïnty
Ligne 2 : Passamaïnty – Dembéni
Ligne 3 : Hauts de Mamoudzou
Ligne 4 : Passamaïnty – Vahibé

Le projet porté par la Communauté agglomération Dembeni-Mamoudzou (Cadema) devrait être opérationnel en 2023.

LE FRONT DE MER

Les travaux de l'aménagement du Front de mer de Mamoudzou vont bientôt être lancés, modifiant totalement le paysage du chef-lieu. Pour le moment, on retrouve là la gare maritime, un port de plaisance, et quelques structures. À terme, c'est une modernisation de ce lieu emblématique, une promenade animée de petits équipements et de commerces et un espace vert qui sont attendus.

©Photo CDTM

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS DU GRAND NORD

Créé en tant que communauté de communes du Nord avant de devenir il y a quelques mois la Communauté d'agglomérations du Grand Nord, cet EPCI est composé d' Acoua, de Bandrabou, de Koungou, et de Mtsamboro.

LES PLAGES DU NORD

Profitez des plages de la commune de Mtsamboro grâce à l'opération « Mtsamboro Plage ». En effet depuis le 7 juillet et jusqu'au 22 août, la mairie de la commune a lancé une opération pour permettre aux habitants de se réapproprier les plages de la commune du Nord. Pour se faire, une brigade de 32 médiateurs assure, le temps de cette opération expérimentale, une présence dissuasive en surveillant les abords des plages de Mtsanga Parouani (plage du Préfet, Mtsahara), Mtsanga Jiva (Hamjago), Mtsanga

Foumbouni (Mtsamboro), Mtsanga Tsoha (Mtsamboro) et de l'îlot Mtsamboro.
Parmi les autres sites d'exception, on peut noter l'îlot Choizil, la petite Seychelle (Acoua) accessible uniquement par canoé kayak, ou encore la plage et le tombant de Mtsangafanou (village de Mtsangadoua), où l'on peut d'ailleurs voir tout ce que le lagon a de merveilleux à offrir grâce à un sentier pédagogique sous-marin, mis en place grâce notamment au Parc marin de Mayotte et à la commune de Acoua.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CENTRE OUEST

La Communauté de communes du Centre-Ouest possède un office de tourisme très actif. N'hésitez pas à vous rendre sur leur site internet ou leurs réseaux sociaux pour ne rien rater de leur actualité. L'EPCI est composé des communes de M'tsangamouji, Tsingoni, Chiconi, Sada et Ouangani.

LA VIE EN VERT

Le Centre-Ouest est traversé par une partie des sentiers de Grande Randonnée. beaucoup de ses villages ne possèdent aucune attache avec le littoral (Combani, Mroalé, Miréréni, tous les villages de la commune de Ouangani). De nombreux agriculteurs de Mayotte sont basés dans le Centre-Ouest. Ainsi, une grande partie des productions locales sont dans cette zone (Ylang-Ylang, vanille, cannelle, girofle et autres épices). Plongez dans la nature luxuriante et dans les senteurs qui ont fait la réputation de l'île aux parfums, grâce à des journées en immersion. Cela peut se faire dans le Jardin d'Imany, une distillerie familiale qui propose notamment des matinées de récolte de fleurs précieuses, des ateliers tressage et d'autres activités dans leur 19,5 hectares.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD

La communauté de communes du Sud regroupe les communes de Bandrélé, Bouéni, Chirongui et Kani-kéli. Les sites exeptionels ne manquent pas : de l'îlot Bandrélé en passant par l'îlot Sable blanc... L'accueil chaleureux des habitants du Sud ne vous laissera pas indifférents.

VOIR DES TORTUES

Si vous voulez voir des tortues à coup sûr, direction le sud et la plage de N'Gouja. Dès les 50 premiers mètres en partant du bord et en respectant le balisage par bouées de l'habitat naturel des tortues, vous allez vous retrouver nez à nez avec des animaux sauvages de plus d'un mètre de long ! Impressionnant au départ, ces tortues sont paisiblement en train de brouter les herbes et passent leur journée à se nourrir. L'observation est magique, sans danger, mais il est interdit de s'approcher de trop près. Si les tortues restent et ne s'enfuient pas, c'est bien parce qu'elles sont tranquilles dans cette baie. Une fois votre baignade accompagnée par des dizaines de carapaces accomplies et d'une des plus belles barrières de corail de toute l'île, vous retournez sur le sable et vous tomberez à coup sûr sur une famille de makis, ces fameux lémuriens farceurs. Non, vous n'êtes pas au zoo, mais en pleine nature ! Pour les plus passionnés, cette plage est également connue, car les tortues viennent pondre au pied des bungalows de l'éco-lodge Jardin Maoré. Vous pouvez réserver une nuit ou deux en famille et avoir la chance en fonction de la saison d'assister à une émergence de tortues qui vont péniblement rejoindre la mer et découvrir l'océan. ■

Les intercommunalités ”

SUR PETITE TERRE

©Photo Ibrahim M'Colo

La Communauté de communes de Petite-Terre est composée de Dzaoudzi-Labattoir et de Pamandzi. Opérationnelle depuis plus de 5 ans, elle a mis en place rapidement un office de Tourisme (https://tourisme-petiteterre.fr/) qui possède ses propres réseaux sociaux. Un travail remarquable est effectué régulièrement par ses équipes pour informer les résidents et les visiteurs des multitudes d'activités à faire sur l'île de 11km. Et ce qu'on peut dire c'est qu'il y a des choses à faire, sur terre, en mer ou dans les airs.

1001 FACETTES DE MAYOTTE

La Petite-Terre, c'est près de 13 kilomètres de randonnées. Du lac Dziani à la Vigie, point culminant de Petite-Terre qui offre une vue imprenable sur l'aéroport et d'autres sites d'exception... L'occasion est donnée à tous de se perdre dans cette nature extraordinaire ou de visiter des quartiers historiques de Mayotte, le tout en quelques heures.

La Petite-Terre, c'est également, des plages extraordinaires, où les pointes de tortues et les émergences sont courantes. C'est en Petite-Terre que se trouve l'îlot des aviateurs, un îlot de sable blanc visible à marrée basse. C'est toujours en Petite-Terre que vous pouvez effectuer de très belles promenades le long de la piste de l'aéroport, jusqu'à la pointe des aviateurs, vers la vasière des badamiers ou encore le long du boulevard des crabes....

La Petite-Terre, c'est également des expériences uniques dans les airs grâce au parachutiste ou au vol en ULM.

Enfin, la Petite-Terre, ce sont des bâtiments anciens uniques, tels que la résidence des gouverneurs, dessinée par Gustave Eiffel en 1841.

La Petite-Terre, c'est cela et bien plus encore... ■

©Photo CDTM

© Photo Shutterstock

www.tourisme-petiteterre.fr
OFFICE DE TOURISME
Petite-Terre
La Pépite de Mayotte
Découvrez
Petite-Terre.
Ce territoire d'à peine 11km2 qui détient des expériences uniques, des sites touristiques atypiques et une biodiversité exceptionnelle à préserver.
© Photos : Blacka_mlbc
Pour tout renseignement, contactez votre Office de Tourisme !
@tourismepetiteterre
@tourisme_petiteterre
contact@tourisme-petiteterre.fr - Rue PPF - CS 83416 - 97615 Pamandzi Cedex

MULTI AUTO
Réunion Mayotte
Location de voitures
Suivez-nous sur Facebook
SAINT DENIS - AEROPORT
0262 488 382
aeroport.reunion@multiauto.fr
REUNION - SAINT DENIS
67 rue Léopold Rambaud 97490 SAINTE CLOTILDE
0262 290 166
0692 703 703
reunion@multiauto.fr
REUNION - SAINT ANDRE
46 rue Victor Hugo 97440 SAINT ANDRE
0262 500 505
0692 320 303
reunion.est@multiauto.fr
REUNION - SAINT PAUL
358 bis rue Saint Louis 97460 SAINT PAUL
0262 343 535
0692 405 554
reunion.ouest@multiauto.fr
MAYOTTE - PETITE TERRE
Aéroport de Pamandzi 97610 DZAOUDZI
0269 614 195
0639 690 649
aeroport.mayotte@multiauto.fr
MAYOTTE - GRANDE TERRE
BP 780 - Z.I Kawéni 97600 MAMOUZOU
0269 612 299
0639 690 642
mayotte@multiauto.fr
NOS ACTIVITÉS
Location de voitures
Changement service carte grise
Revendeur de voitures neuves
Vente de voitures d'occasion
Mécanique générale - Carrosserie
Vente de pièces détachées
Service rapide
(Pneu, vidange, freinage, distribution)
Lavage de voiture
Gardiennage Aéroport
Dépannage 24h/24h
GARDIENNAGE REUNION
0692 64 45 93
GARDIENNAGE MAYOTTE
0693 69 06 49
SIV - CARTE GRISE ET PERMIS DE CONDUIRE.
aeroport.reunion@multiauto.fr

#MAYOTTELAMAGIFIQUE

© Photo. François NARBEBURU

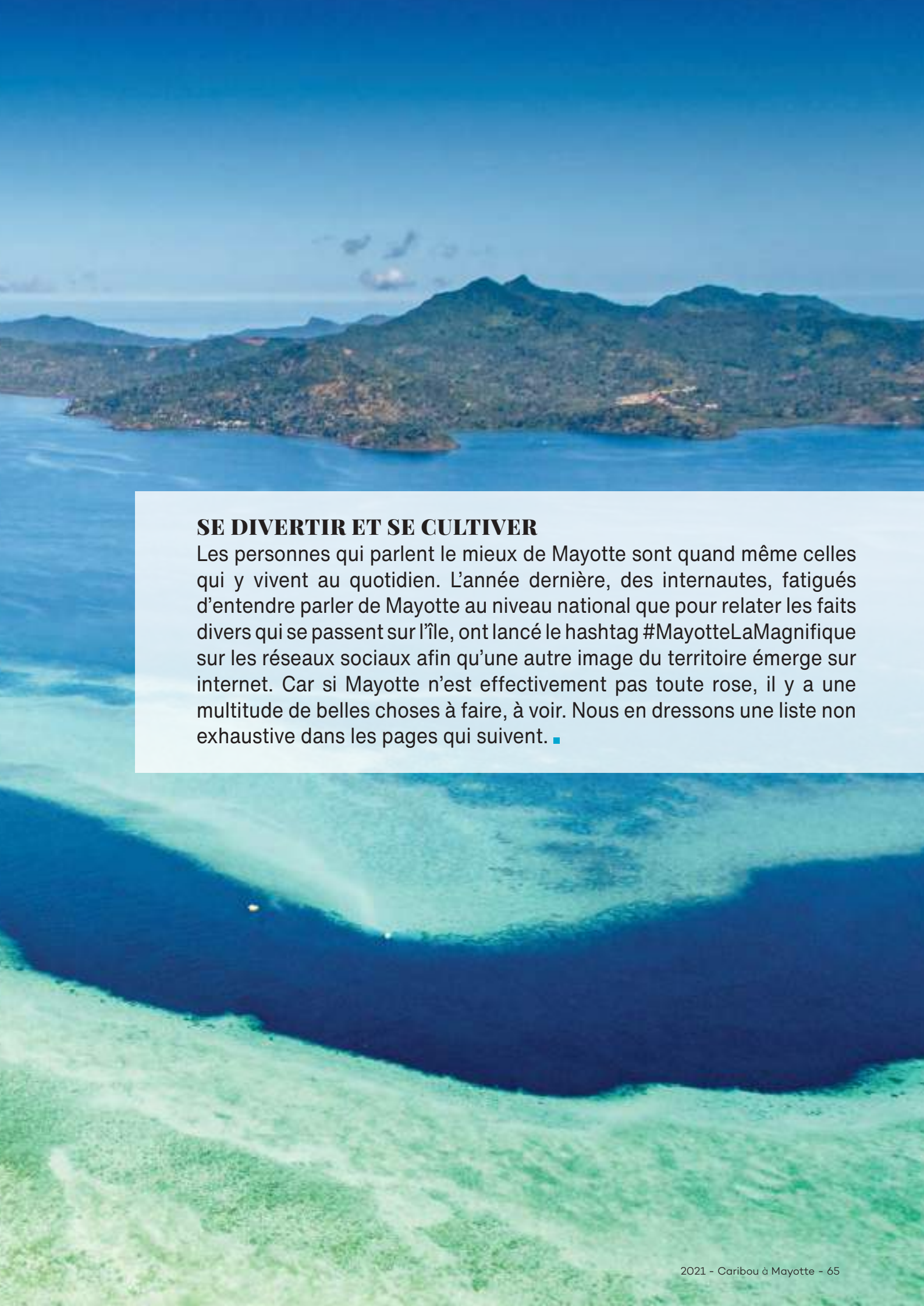

SE DIVERTIR ET SE CULTIVER

Les personnes qui parlent le mieux de Mayotte sont quand même celles qui y vivent au quotidien. L'année dernière, des internautes, fatigués d'entendre parler de Mayotte au niveau national que pour relater les faits divers qui se passent sur l'île, ont lancé le hashtag #MayotteLaMagnifique sur les réseaux sociaux afin qu'une autre image du territoire émerge sur internet. Car si Mayotte n'est effectivement pas toute rose, il y a une multitude de belles choses à faire, à voir. Nous en dressons une liste non exhaustive dans les pages qui suivent. ■

LE LAGON

©Photo: François NARBEBURU

Mayotte, c'est l'un des plus grands lagons au monde avec 1 100 km² et une double barrière de corail de 160 km. Il y a 760 espèces de poissons répertoriées, mais également 250 espèces de coraux, une vingtaine de mammifères marins et 2 espèces de tortues. Conscientes de la beauté et de la fragilité du lagon de Mayotte, de nombreuses voix se sont élevées pour lancer des démarches afin que le lagon de Mayotte soit classé au patrimoine mondial de l'Unesco. De multiples actions sont mises en place en parallèle pour protéger les ressources de l'île.

Sur 160 km, la barrière de corail encercle Mayotte et une trentaine d'îlots bordent l'île. Les prestataires nautiques organisent chaque jour des sorties bateau, des excursions à la demi-journée, à la journée ou même des « spéciales coucher de soleil ». Pas une plongée, pas une sortie ne ressemble à une autre !
Sortir avec des professionnels de la mer, c'est l'occasion de découvrir cette richesse, tout en étant encadré par des passionnés qui vous raconteront anecdotes et histoires sur la faune et la flore. Lors des grandes marées, à marée basse, des professionnels organisent des randonnées sur la barrière de nuit ou de jour. On vous recommande spécialement cette balade extraordinaire : vous y observerez des spécimens de la faune et la flore aux couleurs chatoyantes et aux formes excentriques.
La découverte de la mangrove en bateau est également un classique à faire. Au milieu des palétuviers aux racines entremêlées vivent 43 espèces d'oiseaux, mais aussi des poissons, des mollusques, etc.
La mangrove mahoraise est composée de sept espèces de palétuviers qui jouent un rôle essentiel dans la préservation de la qualité de l'eau et des coraux. Sans oublier que la mangrove protège contre l'érosion du sol.

BALEINES, RAIES MANTAS, DAUPHINS, ETC.

Chaque année, des baleines viennent profiter des eaux calmes et chaudes du lagon avant de repartir dans les eaux froides de l'Antarctique. De mi-juillet à mi-octobre, elles viennent s'accoupler, mettre bas et pouponner dans le lagon chaud de Mayotte. Des règles d'approche sont à respecter afin de ne pas perturber ces cétacés.

Dans le lagon, il y a deux espèces de dauphins : les dauphins à bosse et les Grands Dauphins de l'Indo-Pacifique.
Une vingtaine d'odontocètes (cétacés à dents, dont les dauphins) sont observables à Mayotte, mais plutôt à l'extérieur du lagon, à l'exception des deux espèces citées plus haut. Ils viennent très souvent jouer aux abords des embarcations, il est donc assez aisé de faire leur connaissance.

Des raies mantas sont observées tout au long de l'année avec des agrégations de raies en alimentation en fin de saison humide

à certains endroits, dont le récif Nord et les majestueuses passes du Sud. On a souvent l'impression de les voir voler sous l'eau ! Facilement observables quand elles s'alimentent en surface, elles n'hésitent pas à approcher les nageurs.

PLONGEZ !

La richesse de la vie sous-marine sur les platiers, les « patates » et le long des tombants peut se découvrir en nageant en surface avec masque, palmes et tuba.

Un panorama époustouflant vous attend, ne ratez pas cette expérience ! Vous ferez des rencontres inoubliables : rascasses, murènes, bancs de poissons, coraux bigarrés, tortues, etc. seront là, juste sous vos yeux.

Quelques privilégiés ont pu parfois apercevoir des orques ou des dugongs.

LES RÉSERVES MARINES* :

- La réserve de «la Passe en S»,
- Le parc marin et terrestre de Saziley,
- La réserve naturelle de l'îlot M'bouzi
- La zone de protection de N'gouja.

*Voir détail des zones dans les pages "La pêche de loisir"

ILOT M'BOUZI

Cela fait plus de 10 ans que l'îlot M'bouzi est classé réserve naturelle nationale. Le site comprend une partie marine d'une superficie de 60ha ainsi qu'une partie terrestre de 82ha. 25 espèces endémiques de flore, 22 de faune et 11 de microfaune cohabitent sur l'îlot. Il s'agit ainsi de l'une des rares réserves naturelles, sur les 305 créées à ce jour, qui dispose d'une partie marine et d'une partie terrestre..

© Photo: Pierre Riboulon - Mayotte Découverte

LE PARC NATUREL MARIN DE MAYOTTE

PREMIER PARC NATUREL MARIN D'OUTRE-MER

Premier parc naturel marin d'Outre-mer, il est créé en 2010 après deux années de concertation avec la population mahoraise. Le Parc naturel marin de Mayotte vise à concilier la préservation du patrimoine naturel marin et le développement durable des activités maritimes sur les eaux du large et du lagon de Mayotte. Sa surface représente l'ensemble des eaux mahoraises (68 381 km²).

Mayotte, c'est 2 300 espèces marines, 760 espèces de poissons, Mayotte est située au nord du canal du Mozambique, considérée comme un haut lieu mondial pour la biodiversité. Mangroves, herbiers, récifs coralliens et bancs récifaux ; un lagon de 1 300 km², incluant une double barrière, phénomène très rare puisqu'il n'en existe que dix au monde ! Les écosystèmes mahorais sont aussi rares qu'exceptionnels.
Des écosystèmes riches mais fragiles abritent des espèces aussi emblématiques que menacées : tortue, baleine, dugong, raie manta, crabier blanc ....

La pêche, le plus souvent à la palangrotte (ligne à main), à bord de pirogues et de barques, est importante à Mayotte. Pêche vivrière, elle nourrit une partie de la population mahoraise. Dans le lagon, les femmes pêchent au djarifa. Au large, les eaux sont très poissonneuses ; les bancs de poissons migrateurs se concentrent à l'entrée du canal du Mozambique. La pêche industrielle y opère également mais les thoniers senneurs débarquent leurs captures dans les pays voisins (Seychelles, Maurice).

Or, les ressources fragiles des récifs s'épuisent. Le Parc naturel marin de Mayotte a pour objectifs de préserver le lagon et de promouvoir la pêche plus au large. Le Parc soutient le déploiement d'un tourisme « bleu », basé sur la découverte et le respect de la mer, avec la mise en place, par exemple, de consignes d'observation des mammifères marins pour les plaisanciers. Les opérateurs professionnels qui visent l'exemplarité peuvent, quant à eux, s'engager dans le label *High Quality Whale Watching®*.

La qualité de l'eau est une autre préoccupation majeure du Parc. L'absence de système d'assainissement performant et de gestion des déchets a un impact majeur sur les écosystèmes marins.
Culturellement, Mayotte est une île qui vit de la mer mais la connaît peu. Le Parc a un rôle important de sensibilisation à la préservation des écosystèmes marins et de la mangrove, très largement méconnus des Mahorais.
Le Parc a engagé de nombreuses campagnes d'acquisition de connaissances : suivis de la pêche à pied, de la pêche embarquée, étude des traditions maritimes mahoraises, suivi de l'état de santé des coraux, recensement des espèces ou encore observatoire des déchets marins .

© Photo: Pierre Riboulon - Mayotte Découverte

Ces études contribuent à un état des lieux objectif, socle indispensable à une politique efficace de gestion et de sensibilisation. Le Parc met en œuvre des mesures concrètes comme la pose de mouillages écologiques afin de préserver les habitats fragiles ou la pose de dispositifs de concentration de poissons à la lisière du lagon afin d'encourager une pêche artisanale au large. Il accompagne également les communautés locales dans la création de réserves tournantes pour la pêche au poulpe, réalise un suivi de la qualité de l'eau du lagon et travaille à la recherche de solutions alternatives à l'utilisation du corail dans les masques de beauté des Mahoraises, le msindzano.

Le Parc anime également le réseau mahorais de suivi des échouages des mammifères marins et des tortues marines de Mayotte (REMMAT) ainsi que le réseau d'observateurs TsiÔno. ■

Le Parc naturel marin de Mayotte est une aire marine protégée

Être usager du Parc implique d'adopter un comportement respectueux du milieu marin

68 381 km² de superficie

Ramenez vos déchets

Les déchets jetés sur les plages ou en mer représentent **un danger pour les animaux marins.** Ils les confondent avec de la nourriture, les mangent et finissent par en mourir. De plus, les déchets diminuent l'intérêt paysager et touristique des plages et autres sites.

Ne ramassez pas les coquillages

Le conque, le casque rouge et le fer à repasser sont protégés : **le ramassage de spécimens vivants ou morts est strictement interdit.** Certains sont prédateurs de l'étoile de mer dévoreuse de corail. De manière plus générale, **TOUS les coquillages contribuent à l'équilibre des milieux.**

Respectez les coraux

Les récifs coralliens constituent à la fois de magnifiques paysages et l'habitat de nombreuses espèces ressources pour la pêche. Prenez garde en jetant l'ancre : **préférez les bouées** ou **ciblez les bancs de sable.** À Mayotte, il est strictement interdit de ramasser du corail mort ou vivant.

Prenez soin des herbiers

Les herbiers constituent la ressource nutritive d'espèces emblématiques comme le dugong et la tortue verte. Leur préservation est indispensable pour le maintien de leurs populations. **Évitez donc de les piétiner ou de les abîmer en ancrant.**

Ne dérangez pas les animaux

L'observation des animaux sauvages doit être effectuée en respectant des règles de bonne conduite. **Observez les animaux à distance et n'essayez pas de les poursuivre ou de les toucher.**

Ne déversez pas vos huiles de vidange ou autres polluants

Les habitats côtiers marins ainsi que les organismes qui les peuplent sont **très sensibles aux pollutions.** L'équilibre fragile de ces écosystèmes peut facilement être perturbé.

Respectez la réglementation

Certaines pratiques en mer sont réglementées : pêche, observation des mammifères marins, mouillages, etc. **N'oubliez pas de vous informer sur la réglementation en vigueur**, notamment concernant les espèces et les espaces protégés à Mayotte.

Hudumu gi bahari yako*

L'équipe du Parc naturel marin de Mayotte est à votre disposition.
N'hésitez pas à nous contacter : 02 69 60 79 65 - parcmarin.mayotte@ofb.gouv.fr
Parc naturel marin de Mayotte, centre d'affaires de l'aéroport, Aéroport de Mayotte, 97615 PAMANDZI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

www.parc-marin-mayotte.fr parc.naturel.marin.mayotte *Prends soin de ta mer

PARTICIPEZ AU RÉSEAU DE SCIENCE PARTICIPATIVE TSIÔNO

Vous sortez en mer ? Partagez vos observations de biodiversité marine sur www.tsiono.fr

TSIÔNO, C'EST QUOI ?

TsiÔno, qui signifie « j'ai vu » en shimaoré, invite l'ensemble des usagers de la mer à partager leurs observations d'espèces remarquables via la plateforme internet dédiée www.tsiono.fr ou l'application mobile. Mammifères marins, poissons, raies et requins mais également les tortues rares, invertébrés et oiseaux, toutes vos observations sont importantes !
Ce réseau participatif lancé en juin 2015 est animé par le Parc naturel marin de Mayotte.

DEVENEZ OBSERVATEUR TSIÔNO !

- Partagez vos observations d'espèces marines sur www.tsiono.fr ou via l'application mobile TsiÔno.
- Apprenez à identifier les espèces emblématiques du lagon et consultez les bilans des observations en ligne.
- Mettez vos photos à disposition pour les programmes scientifiques et participez au concours «Photo du mois ». La plus exceptionnelle sera éditée en carte postale.

TSIÔNO, C'EST VOTRE RÉSEAU !

Le réseau compte sur chacun d'entre vous qui sillonnez la mer : plaisanciers, amoureux de la nature, curieux ... Il vous invite à partager vos observations afin d'en savoir plus sur les espèces marines de Mayotte. Le réseau se structure également autour de partenaires professionnels (opérateurs nautiques, clubs de plongée, pêcheurs professionnels), associatifs et institutionnels qui représentent un relais d'information précieux. Ensemble, nous augmentons les connaissances sur le milieu marin et appuyons ainsi les gestionnaires dans la mise en place des mesures de préservation les plus efficaces possibles !

LES OBJECTIFS DE TSIÔNO

- Compléter l'inventaire des espèces marines et littorales de Mayotte ;
- Connaître la répartition et les périodes de présence des espèces emblématiques ;
- Suivre au niveau de l'individu certaines populations comme le grand dauphin de l'Indo-Pacifique et la raie manta grâce à la photo-identification ;
- Assurer une veille environnementale afin de relever des signes d'un déséquilibre écologique. Cette veille concerne notamment l'étoile de mer épineuse, ***Acanthaster planci***.

EN QUELQUES CHIFFRES :

- Un outil unique à Mayotte pour apprendre à reconnaître les espèces marines, partager ses observations, visualiser les résultats
- 52 espèces suivies qui rassemblent les espèces protégées, menacées, rares, emblématiques et sous surveillance
- 9 espèces suivies par photo-identification avec un catalogue référençant les individus connus de grands dauphins de l'Indo-Pacifique (*Tursiops aduncus*)
- 33 partenaires associatifs, professionnels de la mer et institutionnels
- Plus de 4500 observations saisies et près de 3400 photos collectées grâce aux 200 observateurs actifs du réseau depuis le lancement de la plateforme.

Privilégiez une ”

APPROCHE RESPECTUEUSE DES MAMIFÈRES MARINS

©Photo: Pierre Riboulon - Mayotte Découverte

CONSCIENTS DE LA FRAGILITÉ DES MAMMIFÈRES MARINS ET DE L'IMPACT DES PRATIQUES IRRESPECTUEUSES ET RÉPÉTÉES D'OBSERVATION...

ENGAGEZ-VOUS :

1. À prendre le temps d'observer à distance la situation afin d'analyser le comportement des animaux avant toute initiative.
2. À éviter d'approcher les animaux vulnérables comme les couples mère-baleineau ou les groupes de dauphins avec petits.
3. À limiter le nombre d'approches sur un même groupe d'animaux.
4. À abandonner l'observation si je constate un changement de comportement des animaux.
5. À ne pas approcher les baleines après 14h pour leur permettre d'avoir un peu de calme et de quiétude.
6. À m'arrêter à 100 m des animaux. Je leur laisse le choix de venir à moi !
7. À ne pas faire de mise à l'eau avec les animaux car je les dérangerais à coup sûr.
8. À ne pas être plus d'1 bateau dans les 300 m autour de ces animaux et à limiter l'observation à 30 minutes.
9. À privilégier des sorties encadrées, de préférence avec des professionnels labellisés ***High Quality Whale Watching®***.

Retrouvez-les sur http://www.whale-watching-label.com/operateurs

DANS TOUS LES CAS :

- J'approche par les ¾ arrière et je suis les animaux en parallèle de leur trajectoire.
- Je ne change pas de vitesse ni de trajectoire.
- Je ne coupe pas la route aux animaux.
- Je ne sépare pas une mère et son petit.
- Je débraye mon moteur si un mammifère marin approche.

QUE DIT LA RÈGLEMENTATION ?

Les mammifères marins sont protégés en France : la perturbation intentionnelle, comprenant la poursuite ou le harcèlement des animaux, est interdite. Depuis le 1er janvier 2021, aucun mammifère marin ne peut être approché à moins de 100m dans le Parc naturel marin comme dans toute autre aire marine protégée. Les consignes d'approche du Parc sont conformes avec la règlementation. En respectant ces consignes, vous ne risquez pas d'être en infraction. ■

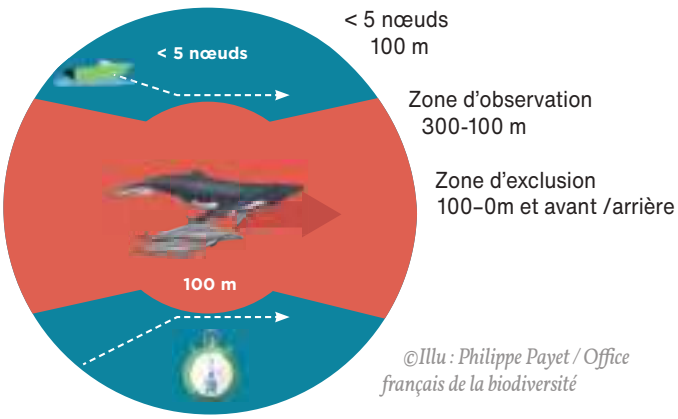

©Illu : Philippe Payet / Office français de la biodiversité

©Photo: Jenny Cantuin / Office français de la biodiversité

LA PÊCHE DE LOISIR

AFIN DE GARANTIR À TOUS UN ACCÈS DURABLE AUX RESSOURCES DU LAGON, LA PÊCHE À MAYOTTE SE DOIT DE SUIVRE CERTAINES RÈGLES.

Les réserves de pêche garantissent aux populations de poissons un habitat préservé afin de leur permettre de se reproduire. Elles permettent également le renouvellement des stocks de poissons dans les zones avoisinantes. Les délimitations des réserves sont généralement matérialisées par des balises de couleur jaune, surmontées d'une croix de St André.

LA PÊCHE EMBARQUÉE

La pêche au filet est interdite aux navires de plaisance.
Les engins de pêche autorisés à bord d'une embarcation de plaisance sont limités à 2 palangres de 30 hameçons maximum, 2 casiers, 1 foëne, 1 épuisette et un ensemble de cannes à pêche et lignes de traîne dans la limite de 12 hameçons en action de pêche simultanément. L'utilisation des moulinets électriques ou tout autre mécanisme électrique ou hydraulique pour remonter les engins de pêche à bord est interdite.
La pêche à proximité des dispositifs de concentration de poissons (DCP) n'est autorisée aux plaisanciers que le weekend et les jours fériés.
Il est obligatoire de marquer toutes les captures de loisir en coupant la partie inférieure de la caudale. L'arrêté préfectoral précise les quotas et les tailles minimales de captures.

LA PÊCHE SOUS-MARINE

Toute forme de pêche sous-marine est strictement interdite à l'intérieur du lagon ainsi que dans les passes. ■

La vente du poisson capturé dans le cadre d'une pêche de loisir est strictement interdite !

Pour connaître la réglementation locale à jour, consultez le site de la DMSOI (« affaires maritimes ») : http://www.dm.sud-ocean-indien.developpement-durable.gouv.fr/

RESPECTER LES AIRES MARINES PROTÉGÉES C'EST RESPECTER L'ENSEMBLE DU LAGON

Réserve de Saziley

Pêche autorisée uniquement à la palangrotte, à la traîne et au djarifa.

Réserve naturelle îlot m'Bouzi

Pêche interdite, sauf palangrotte en embarcation non-motorisée.
Ski nautique et wakeboards interdits.
Ancrage sauvage interdit.

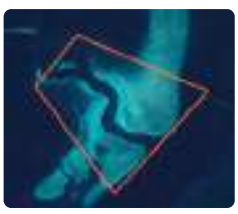

Réserve de la Passe en S

Toute forme de pêche et de prélèvement (coquillages, coraux) interdits.
Ancrage sauvage interdit.

Zone de protection de n'Gouja

Toute forme de pêche et de prélèvements interdits.
Ancrage sauvage interdit.

©Photo: Parc Marin de Mayotte

©Photo Shutterstock

L'OBSERVATION DES TORTUES MARINES

IL EST INTERDIT DE :

- **Perturber intentionnellement les tortues marines : les poursuivre, les toucher, les capturer, les transporter, les tuer, ...**
- **Détruire, modifier, fouiller ou élargir les nids**
- **Prélever les œufs**
- **Détruire ou modifier les habitats de tortues marines (herbiers, récifs et plages de ponte)**

DES ESPÈCES PROTÉGÉES :

À MAYOTTE, LES TORTUES MARINES ET LEURS HABITATS SONT INTÉGRALEMENT PROTÉGÉS PAR LA LOI. POUR LES OBSERVER, FAITES-VOUS ACCOMPAGNER PAR UN GUIDE.

SUR LA PLAGE : VOIR SANS ÊTRE VU

Si une tortue perçoit votre présence, elle risque de ne pas sortir de l'eau ou de quitter la plage à tout moment, épuisée. Une tortue dérangée peut rejoindre une autre plage et être victime des braconniers. Dans le respect de ces consignes, votre présence peut sauver des tortues.

1 AVANT LA SORTIE DE L'EAU LES TORTUES SURVEILLENT LA PLAGE

- Ne marchez pas en bordure d'eau
- Déplacez-vous lentement et groupés
- Patientez assis

2 LA MONTÉE SUR LA PLAGE

Si une tortue sort de l'eau, immobilisez-vous immédiatement et restez assis jusqu'à ce qu'elle soit en haut de plage.

3 LA PRÉPARATION DU NID

En haut de plage, la tortue s'enfonce dans une cavité puis creuse un puits de ponte avec les nageoires arrières. Patientez groupés à ~15m de la tortue. A tout moment, la tortue peut s'interrompre et chercher un autre lieu de ponte.
Ne vous approchez jamais d'une tortue tant qu'elle n'a pas commencé à pondre !
Une seule personne (guide) peut s'approcher de la tortue en rampant par l'arrière, pour vérifier son comportement.

©Illustration : Anne-Cécile Boutard

4 LA PONTE

La tortue est immobile depuis au moins 5 min., elle pond.
En silence, des groupes de 3-4 personnes peuvent se succéder derrière la tortue. Seule une lampe tamisée (rouge), à moins de 20 cm au-dessus des nageoires arrière, peut être utilisée pour éclairer l'intérieur du nid.

5 LE RECOUVREMENT DU NID

Progressivement, la tortue dissimule son nid : restez hors de son champ de vision.

6 LE RETOUR À LA MER

Derrière elle et groupés, adaptez votre vitesse à la sienne pour rester à distance constante (~10m).

7 L'ÉMERGENCE

Une centaine de nouveau-nés peut émerger du sable et se diriger vers la mer, guidée par le reflet des astres. Il ne faut pas intervenir : La nuit, arrêtez-vous.
N'utilisez aucun éclairage : les lumières artificielles (lampes, flash, feu...) les désorientent et les attirent. Le jour, laissez leur un libre accès à la mer.

EN MER : OBSERVER SANS DÉRANGER

Le dérangement des tortues est interdit. Il engendre un stress chez l'animal, un arrêt de son activité et sa fuite : la tortue perd de l'énergie essentielle à sa croissance et à sa reproduction.

L'ALIMENTATION.

Les tortues consacrent leurs journées à s'alimenter.
- Observez-les sans vous agiter, à distance
- Ne les poursuivez pas

L'ACCOUPLEMENT.

A votre approche, le couple risque de se séparer :
- En bateau : débrayez et restez à distance > 50 m
- Sous l'eau : ne les approchez pas

LE REPOS.

Les tortues se reposent sur les récifs et profitent de la présence de poissons nettoyeurs.
- De jour comme de nuit, observez-les sans vous agiter, à distance > 3 m
-De nuit, ne les éclairez pas directement

LA RESPIRATION.

Les tortues peuvent passer de longues périodes en surface pour respirer et peuvent être victimes de collisions avec les bateaux : à l'approche des récifs, réduisez votre vitesse et restez vigilants. ■

L'équipe du Parc naturel marin de Mayotte est à votre disposition.
N'hésitez pas à nous contacter : parc.naturel.marin.mayotte
Téléphone : 02 69 60 73 65 / Mail : parcmarin.mayotte@ofb.gouv.fr
Voie postale : Parc naturel marin de Mayotte –
Centre d'affaires de l'aéroport - Aéroport de Mayotte - 97615 Pamandzi

©Photo: Ibrahim Mcolo

Côté mer

LES PLAGES

Mayotte possède 170 plages de sable blanc, blond, brun ou noir. La plupart d'entre elles sont des sites de ponte pour les tortues marines. Certaines sont difficiles d'accès, mais le paysage en vaut la chandelle.

AU NORD

● **La plage de Trévani-hôtel (commune de Koungou) :**
Plage de sable brun très abritée et pourvue d'un hôtel et d'un centre nautique. C'est la plage praticable la plus proche de Mamoudzou.

● **Plage de Longoni :**
Plage de sable brun.

● **Plage du Préfet (pointe Handréma, commune de Bandraboua) :**
Plage de sable blanc très isolée (la pointe Handréma en compte plusieurs autres).

©Photo: François NARBEBURU

● **Plage des îlots Choisil :**
Bande de sable blanc reliant les deux îlots Choisil.

● **Plages de l'îlot de M'tsamboro :**
Plusieurs grandes plages de sable blanc.

À L'EST

● **L'îlot de sable blanc**

● **Plage d'Hamouro :**
Plage de sable gris (servant essentiellement aux pêcheurs).

● **Plage de Sakouli (commune de Bandrélé) :**
Une des plus appréciées. Grande plage de sable brun clair, pourvue d'un restaurant et d'un centre nautique, et bordée de baobabs géants.

● **Plage de Nyambadao (commune de Bandrélé) :**
Plage de sable brun sombre (servant essentiellement aux pêcheurs).

● **Musicale plage (commune de Bandrélé) :** Plage de sable brun très prisée des Mahorais.

● **Plage de Bambo Est ou «Dzona» et îlot Bambo (commune de Bandrélé) :**
Plage de sable gris pourvue de barbecues ; îlot bordé de sable blanc.

● **Plage de M'tsamoudou :**
Large plage de sable noir.

● **Plages de Saziley (partie du parc marin de Saziley) :**
Une grande plage de sable blond, une de sable orange et une de sable noir, très isolées. Lieu de ponte de tortues.

● **Îlot de sable blanc (au large de Saziley) :**
Îlot constitué intégralement de sable blanc, donc une plage panoramique, accessible uniquement par bateau.

AU SUD

● **Plage de N'gouja :**
Plage célèbre pour ses tortues, encore trop souvent braconnées à Mayotte. sable blanc, récif complexe, nombreuses tortues, baobabs centenaires et hôtel-restaurant.

PRATIQUE !
Consultez la carte des eaux de baignade de l'ARS pour savoir si vous pouvez vous baigner en toute sécurité.

● **Plage de Bandrakouni :**
Plage de sable brun.
● **Plage des 3 baobabs ou Mtsanga mtiti :**
Plage de sable blanc.
● **Plage de Mzouazia ou Mtsanga kanoua :**
Plage de sable blanc, partie sud de l'isthme de Bouéni.
● **Plage de Bambo Ouest ou Mtsanga foumbouni :**
Plage de sable gris clair, jouxtant la « Baie des tortues ».
● **Plage Gouela & plage du sud de Bouéni :**
Deux courtes plages de sable clair.

À L'OUEST

Les plages de l'ouest permettent d'admirer les couchers de soleil...

● **Plage de Mtsanga beach :**
Large plage de sable brun clair, avec un centre de voile.
● **« Tahiti Plage » (commune de Sada) :**
Plage de sable blond, pourvue de deux snacks-bars.
● **Plage de Sada :**
Plage calme, avec l'îlot Sada accessible à marée basse.
● **Plage de Sohoa (commune de Chiconi) :**
Très longue plage de sable brun clair.
● **Plage de Soulou :**
plage de sable blond, prisée pour sa cascade naturelle d'eau douce qui permet de se dessaler.
● **Plage de Tanaraki :**
Plage de sable clair avec un petit îlot sur le platier.
● **Plage de Mliha et Chanfi :**
Plages de sable blond.
● **Plage de Mtsanga fanou (commune d'Acoua) :**
Plage de sable blanc assez isolée, aux eaux claires.
● **Plage de Tsohoa :**
Plage de sable clair, très sauvage.
● **Plage de Foumbouni :**
Plage de sable clair juste à l'ouest de M'tsamboro.

PETITE-TERRE

● **Plage du boulevard des Crabes ou du Faré :**
Plage qui borde le boulevard reliant Dzaoudzi à Pamandzi, pourvue de plusieurs restaurants.
● **Plage de Moya :**
Suite de plages de sable blond séparées par des falaises, dont certaines ne sont accessibles qu'à marée basse.
● **Plage de Papani :**
Longue plage de sable blanc, avec des dépressions dans le platier récifal qui forment des « piscines » prisées des touristes.
● **Plage des Badamiers :**
Plage qui commence en sable blanc à la pointe nord de Petite-Terre et devient un platier plus rocailleux en allant vers le sud. ■

FAUNE ET FLORE

© Photo: François NARBEBURU

Mayotte, c'est un lagon mais c'est aussi une faune et une flore à couper le souffle. Perdez-vous dans la forêt, le temps d'une randonnée ou rendez-vous sur quelques-uns des sites dont les paysages vous donneront le vertige ! L'île offre aux amateurs de la terre, des sites exceptionnels ! Vous pourrez ainsi, au fil des jours découvrir la faune, la flore mais aussi ces parfums rares qui ont fait sa réputation.

FAUNE

La faune de Mayotte est exceptionnelle. 708 espèces de faune ont été répertoriées sur l'île. Parmi elles, 48 sont endémiques à Mayotte. L'un des animaux emblématiques de l'île est le lémurien, le maki. Celui-ci est présent de plus en plus en ville, à cause de la déforestation. En quête de nourriture, le maki ne se déplace jamais seul et n'hésite pas à rentrer dans votre maison pour chercher de quoi se nourrir. Attention à vos fruits et à bien fermer vos fenêtres. Vous croiserez souvent aussi des zébus et des cabris. Mayotte abrite également roussettes, hérons et plus de 140 espèces d'oiseaux.

ZOOM SUR LE BAOBAB

Cet arbre ventru et difforme peut atteindre 20 m de hauteur et 7 m de diamètre. Les fleurs du baobab sont fécondées par les chauves-souris (roussettes) qui les aspergent de pollen avec leurs ailes. C'est dans le sud de Mayotte que l'on trouve les plus beaux spécimens.

2 ESPÈCES ENDÉMIQUES

Après Madagascar, qui réunit six espèces de baobab différentes, c'est Mayotte qui est le deuxième territoire en termes de biodiversité de l'espèce. On retrouve deux espèces sur l'île : le baobab africain, très commun, et le baobab malgache. Ils peuvent atteindre une vingtaine de mètres de hauteur.

© Photo: CDTM

DANS LA VIE QUOTIDIENNE

Les feuilles sont comestibles et les éleveurs les utilisent pour nourrir leur bétail. La pulpe farineuse des fruits du baobab est sucée comme des bonbons ou est transformée en confiture ou jus. Elle est utilisée en médecine traditionnelle pour traiter toux et bronchites.

FLORE

La flore de Mayotte est constituée de plus de 1300 espèces de plantes. La végétation naturelle et la flore indigène de Mayotte possèdent nombre de caractéristiques qui les rendent exceptionnelles, voire uniques pour certaines de leurs composantes. Mayotte possède un remarquable condensé de végétation tropicale sur un territoire restreint.

La végétation naturelle est représentée surtout par les forêts humides, l'essentiel de l'espace “naturel” étant majoritairement couvert de systèmes agroforestiers formés principalement d'espèces introduites. Rapportée à la superficie de l'île, la flore de Mayotte apparaît cependant comme l'une des plus riches du monde en nombre d'espèces indigènes.

Les mangroves tiennent une place particulière dans cet ensemble car elles jouent un rôle essentiel tant dans la protection du trait de côte que dans le maintien de la biodiversité du lagon. C'est un écosystème néanmoins fragile. Aujourd'hui, elle s'étend sur environ 667ha contre 756ha en 1997.

RANDONNÉES

Les paysages luxuriants de la terre mahoraise, et plus particulièrement les zones forestières, sont jalonnés par plus de 160 kilomètres de sentiers de Grande Randonnée. Des associations comme les Naturalistes de Mayotte ou Amis Raid Rando proposent des randonnées à travers l'île. Mont Choungui, Bénara, lac Dziani, retenue collinaire de Combani ou de Dzoumogné, les padzas de Doujani, le terrain est favorable pour les marcheurs !

Enfin, l'association de protection de la nature de Mayotte Gepomay organise des sorties d'observations d'oiseaux.

Infos : gepomay@gmail.com. ■

Mayotte autrement ”

VISITER LA RÉGION*

©Photo Shutterstock

La crise Covid a grandement perturbé notre quotidien et notamment notre façon de voyager. Pour certains, cela fait plus d'un an qu'ils ne sont pas partis à l'étranger, et pour cause ! Entre les frontières fermées, l'interdiction de quitter Mayotte sans motifs impérieux ou les confinements qui ont été plus ou moins stricts, il a fallu s'adapter à la vie avec le Covid. Aujourd'hui, la vie reprend son cours, petit à petit.

VOYAGER

Depuis le 9 juin, les mesures gouvernementales prises autour des conditions de voyage ont été allégées.
En effet, pour aller à La Réunion par exemple, les motifs impérieux sont levés, à condition d'être vaccinés.

À FAIRE :

Se renseigner auprès de la compagnie aérienne et des structures sanitaires pour connaître les démarches et les mesures sanitaires spécifiques mises en place dans le cadre de la lutte contre la crise Covid.

Les personnes non vaccinées sont soumises à un auto-isolement de 7 jours à leur arrivée, dans les deux sens, à l'issue duquel elles devront être testées négatives. Les personnes vaccinées sont dispensées de cette mesure d'auto-isolement.
Tout passager doit également, avant de quitter le territoire, réaliser un test PCR de moins de 72h avant l'embarquement ou un test antigénique de moins de 48h.

De manière générale, pour voyager, il est demandé pour pouvoir circuler sans trop d'entraves d'être en mesure de présenter un schéma complet de vaccination.
Alors vous qui êtes installés à Mayotte ... Profitez-en ! Dans le respect des gestes barrières et des mesures sanitaires !

MADAGASCAR

Aucune ouverture des frontières prévue pour le moment.

DIEGO-SUAREZ : 452 KM DE MAYOTTE !

Capitale du nord de Madagascar, Diego-Suarez est une destination incontournable. Entre balades sur les baies et cours de kitesurf, les activités ne manquent pas à Antsiranana.
1h15 de vol.

LA TANZANIE

Frontières ouvertes. Se renseigner pour les modalités d'entrée.

DAR ES SALAAM : 936 KM DE MAYOTTE !

Pays des safaris et des attractions touristiques, la Tanzanie est une destination hors du temps. Pour les amoureux des plages hors du commun et des monuments historiques, prendre le bateau ou l'avion pour se rendre jusqu'à Zanzibar vaut vraiment le détour !
2h25 de vol pour Dar es-Salaam.

Pour cette destination de plus en plus prisée, il faudra passer par la compagnie Kenya Airways ou Ewa Air.

LA RÉUNION

Ouverture des frontières sans restriction au 9 juin pour toute personne vaccinée et pouvant présenter un résultat négatif.

ST-DENIS : 1430 KM DE MAYOTTE !

Découvrez la beauté et le charme de l'île intense, ses paysages grandioses, cirques, montagnes et lagons, ses cascades et rivières, ses maisons nommées cases créoles, ses édifices publics (monuments et mairies) et ses édifices religieux, églises, chapelles, temples, et mosquées...
2h de vol pour Saint-Denis.

L'ÎLE MAURICE

Port-Louis : 1560 km de Mayotte !
Ouverture des frontières mauriciennes depuis le 15 juillet pour les touristes vaccinés et après une période d'isolement.
L'île Maurice, dans l'archipel des Mascareignes, est d'abord réputée pour l'accueil souriant des Mauriciens. Elle se livre à travers ses plages, ses eaux propices pour partir explorer la vie marine et ses villages, condensés des multiples cultures qui y ont transité.
Visitez également Rodrigues, à 560 km de Maurice, un paradis de quiétude... ■

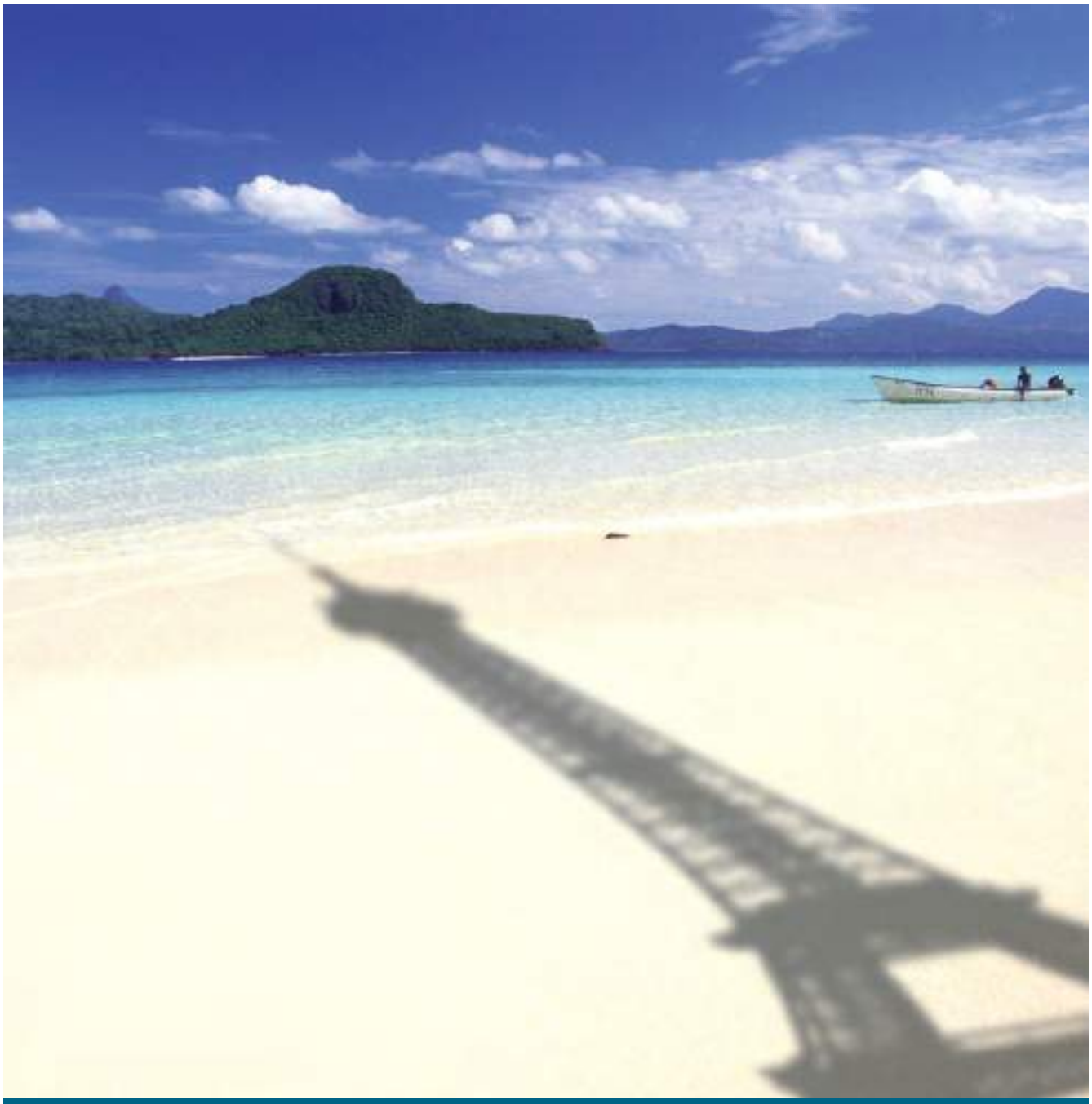

Mayotte n’a jamais été aussi proche de Paris.

Mayotte-Paris en vol direct, jusqu’à 1 vol quotidien.

Air Austral vous invite à vivre l’expérience d’un vol direct, à la pointe de la technologie.

nautilus

air-austral.com

0 825 013 012 Service 0,15 € / min + prix appel

ou dans votre agence de voyage

@airaustralofficiel airaustralofficiel

AIR AUSTRAL

Vous serez toujours au cœur de notre compagnie

Se cultiver :

ART ET HISTOIRE

© Photo Shutterstock

ART, LITTÉRATURE ET HISTOIRE

Pour comprendre Mayotte, il faut aussi pouvoir s'imprégner de ses arts et de sa littérature. Du côté des auteurs, ils sont nombreux à décrire, chacun à leur façon, la vie et le quotidien des Mahorais. Depuis quelques années, un concours est ouvert aux femmes de Mayotte pour permettre l'émergence de nouvelles plumes. Quant aux arts, ils sont divers et variés : musique, chant, danse, théâtre... Il y en a pour tous les goûts.

DÉCOUVREZ LE MUMA

Le Musée de Mayotte (MuMA) permet une immersion rapide dans l'Histoire du territoire. Situé près de la barge, au cœur de l'ancienne caserne de Dzaoudzi, le Muma propose régulièrement de très belles expositions. A l'intérieur, il vous sera possible de voir de l'artisanat traditionnel, d'illustres personnages de Mayotte et bien d'autres choses.

Inauguré en 2015, le MuMA n'a cessé d'évoluer pour s'enrichir de pans d'histoire de l'île. Depuis fin 2018, le Musée de Mayotte a reçu l'appellation « Musée de France ». Il est possible d'y admirer des collections permanentes composées de biens, dont la conservation et la présentation sont d'intérêt public.

LE PÔLE CULTUREL DE CHIRONGUI

C'est au cœur du pôle culturel de Chirongui que se trouve la seule salle de cinéma active de Mayotte. Cette salle dispose de 198 places. Elle est climatisée et projette désormais des films en 3D. La salle de cinéma de Chirongui est gérée par l'association Ciné Musafiri. Sa programmation n'a rien à envier aux autres salles de cinéma nationales. Dernièrement, les spectateurs ont pu voir *Cruella*, *Fast and Furious 9* ou encore le film aux deux oscars *The Father*. N'hésitez pas à vous rendre sur leur site pour avoir plus de renseignements.

http://cinemachirongui.com/FR/9/cinema-de-chirongui-chirongui.html

© Photo CDTM

LE SALIMA

La crise sanitaire n'aura pas permis d'organiser la 3ème édition du Salon du Livre de Mayotte (Salima).

Cet événement, qui réunit les auteurs de l'île et de la région à la rentrée scolaire, est organisé sur plusieurs jours et permet l'exposition et l'échange entre les auteurs et leurs lecteurs. L'occasion de pouvoir échanger autour de tables rondes ou de séances de dédicaces avec Nassur Attoumani, Abdou Salam Baco, Ambass Ridjali et bien d'autres. Le Salima est également l'occasion d'échanger avec des auteurs de la région de l'océan Indien et du canal du Mozambique.

MAYOTTE EN MUSIQUE

Tout au long de l'année, des concerts ponctuent les soirées mahoraises. Des scènes de toutes tailles accueillent des artistes de la région. L'île compte plusieurs formations musicales aux influences variées. Et parfois, de grosses scènes avec des artistes de renommée internationale.

Le paysage musical mahorais se nourrit d'influences diverses : reggae, musique traditionnelle, hip-hop, etc. L'industrie de la musique tend à se professionnaliser à Mayotte. Mais en attendant, tous ces artistes sont à écouter sur YouTube ou en streamming. Ils s'appellent Baco Ali, Baco, Mikidache, M'toro Chamou , Zily, Baco et bien d'autres ...

Si vous le pouvez, courez voir ces artistes en live !

MUSIQUE CLASSIQUE

«Musique à Mayotte» propose régulièrement des concerts de musique classique, des ateliers avec des artistes locaux ou extérieurs. Des moments musicaux riches et diversifiés que l'on vous recommande chaudement !

SPECTACLES

Les danses accompagnent les cérémonies, elles ne sont pas réservées qu'aux démonstrations pour les touristes ! Il n'y a pas d'événement social sans chants, musiques et danses traditionnels. Les instruments utilisés sont les tambours, percussions, dzendzé et gaboussi (guitare). Vous assisterez donc aisément à un wadaha ou un chigoma.

LE THÉÂTRE

Les troupes locales proposent des créations en français et en shimaoré. L'une des plus connues est la compagnie "Ari Art". "Partager un imaginaire, transmettre la parole des ancêtres à travers les contes, se faire le porte-voix des "Ari-ari", ces murmures de notre société que nous tentons de démêler à travers nos créations", voilà ce qu'on peut lire sur eux sur leur réseau social. .

DANS TOUTES LES LIBRAIRIES
UNE BANDE DESSINÉE
SUR L'HISTOIRE DE MAYOTTE

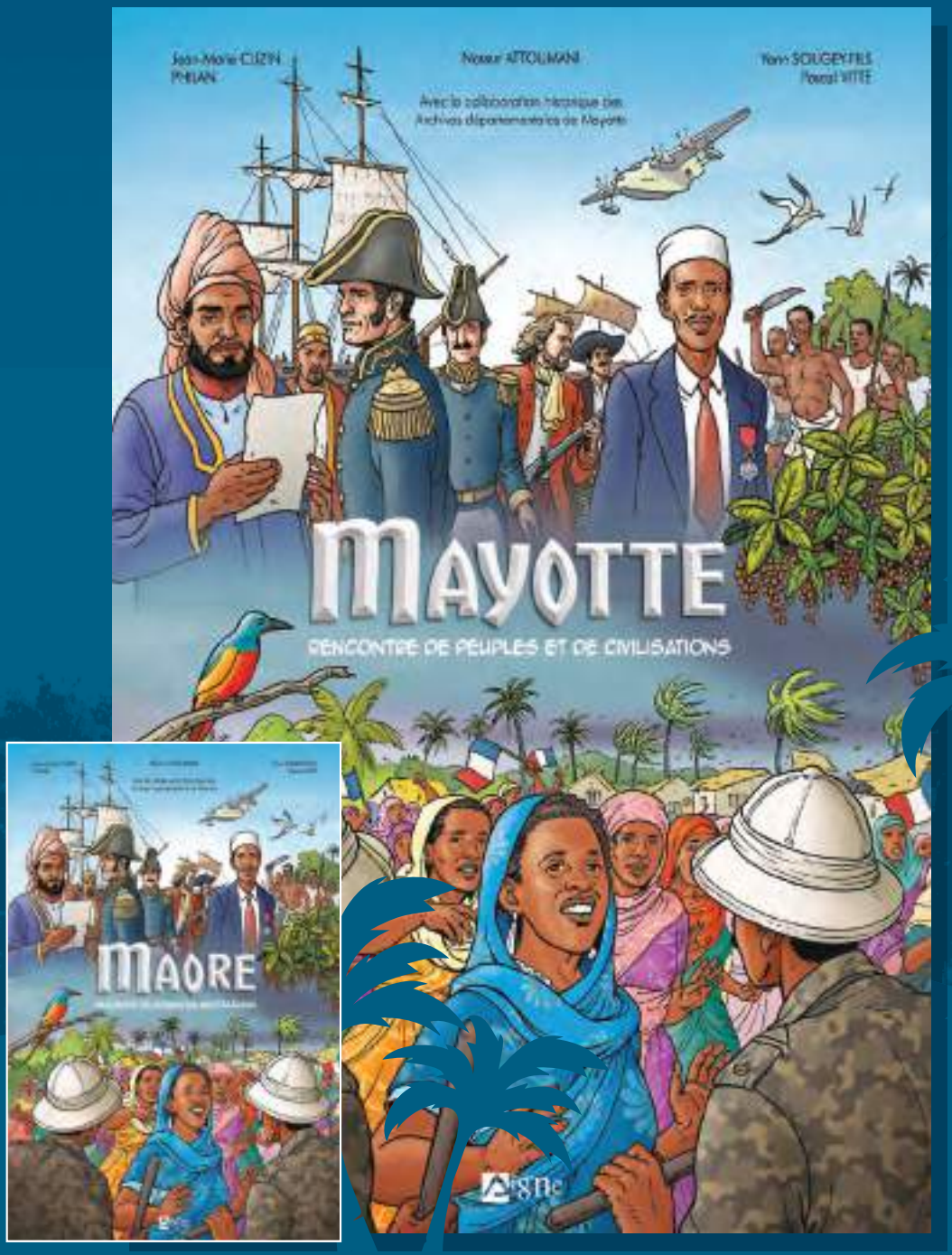

Une collaboration entre le Conseil départemental, ses archives et les éditions du Signe, avec la volonté de contribuer à vulgariser l'histoire et à faire connaître l'identité de Mayotte, en direction notamment des jeunes. Par délibération du 9 juin 2019, le Département acquerra 6 000 exemplaires en direction des établissements scolaires. Un cahier de présentation des atouts de Mayotte (patrimoine, faune, flore, traditions…) permettra aux lecteurs et lectrices, où qu'ils soient, de découvrir notre île.

©Photo: CDTM

Se divertir :

LES ACTIVITÉS*

QUE FAIRE SUR L'ÎLE ?

Pour faciliter votre intégration à votre nouvelle vie, rien de tel que de vous inscrire à l'une des nombreuses activités qui sont proposées toute l'année aux résidents. Voici une petite liste non exhaustive de ce que vous pourriez être amené à faire !

SPORT COLLECTIF

L'île compte, bien sûr, ses équipes et ses fans. Les matchs du week-end déchaînent les passions des spectateurs.
Enfants ou adultes ont le choix dans plusieurs disciplines : clubs de football, de basket, de handball, écoles de danse (salsa, hip-hop, etc.), cours d'arts martiaux, plongée sous-marine, yoga, etc. Vous pouvez également pratiquer le VTT, la pêche sportive, la pétanque. Bref, pour plus de détails, renseignez-vous auprès de la Maison des associations, des mairies ou plus simplement, allez sur le site du Comité régional olympique et sportif de Mayotte. Il recense les associations sportives (https://www.cros-mayotte.fr/).

SPORTS INDIVIDUELS

Trail, triathlon...
Si vous êtes amateur de course, vous trouverez votre bonheur ici. Régulièrement, des compétitions sont organisées. Amateurs et professionnels s'entraînent toute l'année pour le jour J et vous verrez d'ailleurs beaucoup de runners sur le bord des routes le matin et le soir.

TENNIS

À Majicavo, à Cavani, à Bandrélé et en Petite-Terre, des terrains de tennis offrent la possibilité d'échanger quelques balles, de prendre des cours ou de participer à des tournois.
Tennis Club Ascugre http://www.tcascugre.com/

GOLF

Dans une ambiance conviviale, le Golf Club des ylangs (GCY), situé à Combani, accueille les joueurs confirmés comme les débutants. Ses neuf hectares permettent aux golfeurs de s'entraîner sur un parcours parfumé puisque bordé d'ylangs !

LES ACTIVITÉS NAUTIQUES

Évidemment, les sports nautiques tiennent une place de choix. Plongée, wakeboard, ski nautique... Il y en a pour tous les goûts.

En période d'alizés, les passionnés pratiquent le kitesurf. En outre, les enfants peuvent aussi prendre des cours de voile. Renseignez-vous à l'ACHM, boulevard des Crabes, Dzaoudzi

LOCATION DE KAYAKS ET PADDLES

On peut faire du stand up paddle à Sakouli ou à Trévani. Côté kayak, vous pouvez louer votre embarcation et faire des balades, seuls ou accompagnés par des moniteurs. Il existe différents clubs sur l'île. Prendre les rames vous permettra de vous balader à votre rythme et de partir à l'abordage de quelques îlots isolés.

S'ISOLER SUR UN ÎLOT

Les soirées sont belles, mais pourquoi s'arrêter quand ça peut durer toute la nuit ? Les bivouacs sur les îlots sont des moments intenses de franche camaraderie et de rêveries sous les étoiles. Prévoyez de la crème solaire (si si) et de quoi manger pour tenir toute la nuit et vous baigner dans une eau chaude à la seule lueur de la lune. Le bain de minuit est autorisé, mais pensez tout de même à vous chausser, les oursins ne dorment pas..

©Photo: François NARBEBURU

Se divertir ”

LA VIE NOCTURNE*

©Photo: Shutterstock

Avec la crise Covid, la vie nocturne de Mayotte s'est retrouvée fortement impactée ces derniers mois. Pourtant Mayotte regorge d'endroits très animés. Depuis le 9 juillet, les boîtes de nuit sont de nouveau ouvertes, pour le plus grand bonheur des noctambules, et des acteurs du monde de la nuit. Que faire, une fois la journée finie ? Voici une liste non exhaustive !

LES PLUS BEAUX COUCHERS DE SOLEIL

Avant de partir à la conquête des pistes de dance, rien de tel que de contempler le soleil se coucher, dans l'ouest. Il y a de très beaux spots réputés pour leur beauté. À Bouéni ou sur la plage de Mzouazia, vous assisterez certainement à ce que le ciel peut faire de mieux à Mayotte. Direction le sud-ouest pour le grand “show” qui invite au silence et à la contemplation. Si la distance vous bloque, vous pouvez vous arrêter dans les villages de Sada, Sohoa ou Chiconi (qui offre, avec sa baie, des paysages extraordinaires).

QUELQUES LIEUX NOCTURNES

À Mayotte, on sait comment une soirée commence, mais on ne se sait jamais comment elle peut se finir ! C'est à partir de mercredi que tout s'anime. Si vos collègues sont un peu fatigués le jeudi matin, vous saurez pourquoi !

La plupart des bars, restaurants et discothèques proposent des soirées à thème dans le courant de l'année. Happy hour, soirées karaoké, salsa, DJ, mousse, apéro concert, café philo... Testez les différents établissements, chacun propose une ambiance qui lui est propre... Restez à l'affût des affiches et flyers pour vous tenir au courant.

Des sound systems et des DJ sillonnent l'île pour des soirées reggae, électro, rock.

LE 5/5

Niché à l'arrivée de la barge depuis les années 70, le restaurant-bar-concert le 5/5 Golden Lagon est une adresse mahoraise qui se lève tôt (6h00) et qui se couche tard (2h du matin). Renommé pour son agréable terrasse, ses bons petits plats du midi, ses soirées animées et son ambiance détendue et festive, ce mélange de bar de quartier, restaurant traditionnel, et café-concert est un véritable lieu d'échange .

Plusieurs soirées à thème sont souvent organisées, les vendredis et samedis! Le 5/5 est également le lieu où suivre les rencontres sportives importantes.

LE BARAKILI À KAWENI

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 1h00 du matin, on ne présente plus cette adresse incontournable de Mayotte. Installés depuis fin 2009 à Mayotte au coeur de la zone de Kawéni, Pascal et Vincent vous accueillent dans un lieu de convivialité et de simplicité, dans l'esprit des bistrots de quartier. On y mange très bien à midi (Les deux Bretons proposent une cuisine de leur région) et le soir, c'est une ambiance festive qui vous attendra. On ne présente plus leur soirée du mercredi.

LE KOROPA

Le Koropa c'est une piscine, un restaurant, un snack, une discothèque et un court de tennis sur un même site, à quelques kilomètres de Mamoudzou. C'est également à Koropa que vous pourrez suivre des cours de salsa, de bachata ou de Kizomba.

Le grand complexe de Koropa fait face au lagon. La piscine, elle, est ouverte tous les jours de 11h à 19h. Le Koropa club est connu pour ses événements Bar-Discothèque. Chaque semaine, retrouvez des soirées à thème, des concerts avec les meilleurs artistes dans une ambiance afro-electrico-sensual, du M'godro à la salsa en passant par des rythmes plus actuels. Ouvert les mercredis, vendredis, samedis et veilles de jours fériés, de 22h à 5h.

LE MAHABA CLUB

Le « Mahaba Club » se situe au cœur de Mamoudzou. Les jeunes cadres de l'île s'y retrouvent régulièrement le week-end dans une ambiance classieuse, mais très festive.

Les horaires d'ouverture sont les suivantes :

Le vendredi de 22h30 à 3h du matin

Le samedi de 22h30 à 4h du matin

LE NINGHA

Véritable institution en Petite Terre, la boîte de nuit « Le Ningha » est située juste à côté de l'hôtel Le Rocher. ■

AGENDA DE L'ANNÉE*

©Photo: François NARBEBURU

Mayotte, c'est la terre. Mayotte, c'est la mer. Mais Mayotte c'est aussi des rendez-vous incontournables au fil des années. Avec la crise Covid, cet agenda prévisionnel est quelque peu bousculé depuis 2 ans, mais nous ne perdons pas espoir de voir nos événements être rapidement réorganisés. Il est temps de prendre votre calendrier et un stylo !

LE FATMA (FESTIVAL DES ARTS TRADITIONNELS DE MAYOTTE)

Le Festival des arts traditionnels de Mayotte se déroule sur plusieurs jours à compter du 27 avril, date de l'abolition de l'esclavage. Ce festival regroupe conférences, expositions, danses, chants et se clôture par un carnaval géant. Il s'agit de commémorer l'abolition de l'esclavage.

BATTLE OF THE YEAR

Le Festival Hip Hop Évolution se tient entre le mois de mars et le mois de mai. Il s'agit d'une grande compétition de hip-hop, où plusieurs groupes s'affrontent pour espérer représenter Mayotte au BOTY (Battle of the Year) France. En marge de ce spectacle, de nombreuses activités sont réparties sur plusieurs jours sur Mayotte. En 2020, le Boty a eu lieu intégralement en distentiel. Tous les soirs, les meilleurs programmes étaient rediffusés sur KTV, la chaîne privée de l'île.

TOURNOI BEACH-FOOT ENTREPRISES

Cela fait 2 ans que le Beach-Foot Entreprises est suspendu, en attendant que les conditions sanitaires soient réunies. La 19eme édition n'a jamais pu se tenir en 2020. L'événement se tient généralement en avril, à Sakouli. Plus de 40 entreprises s'affrontent chaque année dans une ambiance festive et conviviale. L'occasion de se retrouver en famille autour de voulés* géants (*barbecues, souvent à la plage).

FESTIVAL DE LA MER ET DE L'IMAGE SOUS-MARINE

Le Festival de l'image sous-marine de Mayotte se déroule chaque année, fin mai, depuis plus de 20 ans. L'occasion de découvrir tableaux, photos et films à couper le souffle.

FORUM DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Organisé par la Chambre de métiers et de l'artisanat Région Mayotte, le Forum des métiers et de l'artisanat de l'océan Indien se déroule généralement en juin. La foire-exposition réunit de nombreux artisans de toute la région durant plusieurs jours.

COURSE DE PNEUS

La plus belle course du monde fait vibrer Mayotte depuis plus de 35 ans. Ce sport est une tradition mahoraise, les enfants le pratiquent toute l'année, les adultes aussi lors de la grande course annuelle qui se déroule à Mamoudzou entre fin juin et début juillet.

LE FESCUMA, FESTIVAL CULTUREL DE LA MAIRIE DE MAMOUDZOU

Depuis plus de cinq ans maintenant, la Ville de Mamoudzou organise le Festival culturel de Mamoudzou. Un événement gratuit, qui réunit les personnalités de Mayotte, mais aussi de grands artistes nationaux qui viennent se produire à cette occasion.

FESTIVAL DU LAGON

Le Festival du lagon de Mayotte a pour ambition de promouvoir le territoire mahorais et ses spécificités culturelles et naturelles au travers d'un de ses atouts majeurs : son lagon. L'événement se veut un grand moment de partage et de découverte autour du thème de la mer, un temps fort qui favorisera la rencontre entre les acteurs locaux et le public dans un esprit convivial et dynamique et qui se tiendra tous les ans en juillet.

MISS EXCELLENCE ET MISS MAYOTTE

Les deux événements ont lieu presque aux mêmes dates, à savoir entre juillet et août. Chaque année, l'élection de Miss Excellence est organisée au cœur de la Communauté de commune du Centre Ouest qui est en effet partenaire de l'évènement. En 2021, on rappelle que Larissa Salime Be élue dans la commune de Ouangani, a été élue Miss Excellence France 2021.

LE SALON DU TOURISME ET DES LOISIRS DE MAYOTTE

Le Salon du tourisme et des loisirs de Mayotte se tient en septembre sur le parvis du Comité du tourisme à Mamoudzou. Cet événement rassemble chaque année de plus en plus de visiteurs. Un rendez-vous incontournable de la découverte du patrimoine et des savoir-faire de l'île.

LE DÉFI DU FOUNDI

Le Défi du foundi est un événement festif et sportif visant à valoriser la pirogue traditionnelle, l'un des emblèmes du patrimoine culturel marin de Mayotte. Le Parc naturel marin de Mayotte et ses partenaires organisent l'événement vers le mois de novembre.

LE MARCHÉ DE NOËL

En décembre, les artisans de Mayotte se donnent rendez-vous à Mtsangabeach, dans la commune de Sada, pour le célèbre grand marché de Noël.■

MAMOUDZOU

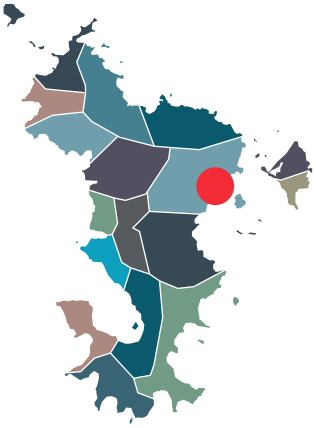

Légendes

- Station Service
- Distributeur (Gabier)
- Centre commercial
- Pharmacies
- Restaurant / Snack
- Collèges / Lycée / école
- Discothèque/ Bar
- Mosquée
- Pompier

KAWÉNI

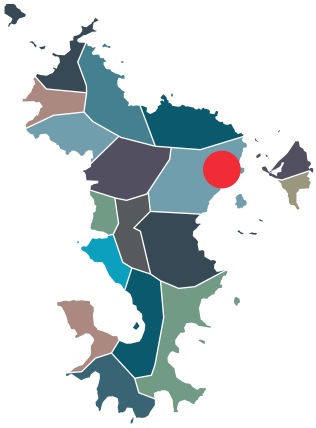

EDM
13
Imprimah/Publimah
17
976/ Le Gratuit de Mayotte
La Poste (Siège)
Tribunal
RD PT ZONE NEL
CNAM
Conseil général DEDD
Ecoles Les Margouillats
Majicavo
Mosquée
31 CSSM CPAM ARS
29
Pôle Emploi
20b Ballou
Tribunal AGS
Discothèque La Geole
Services Vétérinaires
Collège K2
6a Europcar Renault
Maoré Discount
24
Z.I. Nel
SOS Insectes
26
16 École Couleurs d'épices
rue de la grande traversée
Collège K1
SMAE
14
Lycée pro
BFC
CAF
RN 1
école
08 LDM SMCI
Bureau Vallée
21a
Centre Amatoula
RD PT MÉGA
Immeuble Mega
MIS
Orpi 976
01
22 Canal+
Z.I. Kawéni
DJJCS
Kawéni Village
Immeuble Archipel
DEAL
Multi auto
07
SFR SAV
03 Groupama
Espace coralium
Crédit Agricole
Budget
5b
33 Orange
32 Only
RD PT SFR
Amphidrome (barge voiture)
Trésor public
Mamoudzou
MaiTai Croisières
SFR
34
Légendes
Station Service
Distributeur (Gabier)
Centre commercial
Pharmacies
Restaurant / Snack
Collèges / Lycée / école
Discothèque/ Bar
Mosquée
Pompier

Les Cartes ”

LES 3 VALLÉES

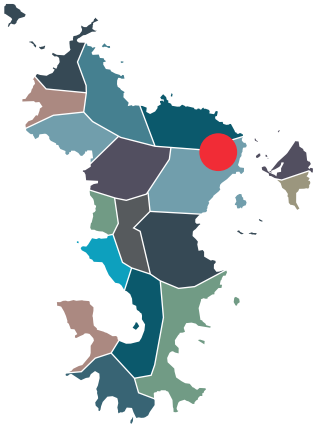

Les Cartes ”

PETITE TERRE

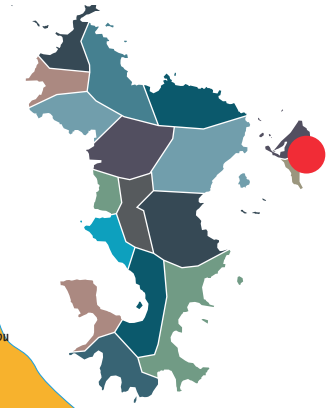

Légendes

- Station Service
- Distributeur (Gabier)
- Centre commercial
- Pharmacies
- Restaurant / Snack
- Collèges / Lycée / école
- Discothèque/ Bar
- Mosquée
- Pompier

INFOS ET COORDONNÉES

©Photo Shutterstock

AGENCE IMMOBILIERE

1 ORPI 976
3 Immeuble Djouma (face C'TAM) - 97600 Mamoudzou
Tél : 0269 62 23 77
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h - Le samedi de 9h à 12h
www.orpi976.com

2 SIM (SOCIETE IMMOBILIERE DE MAYOTTE)
Place de l'ancien marché BP 91 - 97600 Mamoudzou
Tél : 0269 61 11 13
www.sim-mayotte.com

ASSURANCES

3 AGENCE GROUPAMA DE MAYOTTE
9 rue de la grande traversée- BP 665 Kaweni- 97600 Mamoudzou
Tél : 0269 62 59 92
Ouvert du lundi au jeudi de 07h30 à 17h et le vendredi de 07h30 à 15h.

4 ALLIANZ – 3 agences
(Assurances multirisques, habitation, automobile, Assurances-vie, professionnelle)

4a 3 Place Mariage
97600 MAMOUDZOU
Tel. 0269 61 44 33
Ouvert du lundi au jeudi de 7h à 12h et de 13h à 16h30, le vendredi de 7h à 12h et de 13h à 15h.

4b Route Nationale
Face au magasin SODIFRAM
97 680 COMBANI
Tel. 0269 60 70 17
Ouvert du lundi 13h-16h. Mardi au jeudi de 7h à 12h et de 13h à 16h, le vendredi de 7h à 12h et de 13h à 15h. Le samedi de 7h à 12h.

4c Place de France
97610 DZAOUDZI
Tel. 0269 60 44 33
Ouvert du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h, le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 15h.

AUTOMOBILE 2 ROUES

5 BUDGET MAYOTTE
- 2 agences (Location voiture et utilitaire : particulier ou professionnel)

5a Aéroport de Pamandzi
Tél 0269 61 66 16
Ouvert : Lundi : de 10h30 à 16h - Mardi : de 8h à 13h30 et de 15h30 à 19h - Mercredi : de 10h30 à 16h - Jeudi : de 8h à 13h30 et de 15h30 à 19h - Vendredi : de 8h à 13h30 et de 15h30 à 19h - Samedi : de 10h30 à 16h - Dimanche : de 8h à 13h30 et de 15h30 à 19h

5b ZI Kawéni - BP 326- 97600 Mamoudzou - Tél 0269 61 66 16
Ouvert du lundi au vendredi de de 8h à 12h et de 14h à 16h30, le samedi 8h à 12h30

6 EUROPCAR - 2 agences
(Location voiture et utilitaire : particulier ou professionnel)

6a C/O RENAULT, RN 1
KAWENI,
97600 MAMOUDZOU
Tel : 0269 61 72 72
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30, le samedi 9h à 12h

6b Aéroport Dzaoudzi
PAMANDZI
Tél. 0639 09 00 00
Ouvert du lundi au samedi de 7h-15h. (+En fonction rotations aériennes)

7 MULTI AUTO
(Location voitures et utilitaires / garage/ Pièces détachées/ Changement Carte Grise)
ZI Kaweni (à côté de Groupama)
Tél : 0269 61 22 99

8 SMCI
(Commercialisation et SAV automobile - Importateur des automobiles Peugeot, Citroën, Kia)
RN Kaweni BP 246
Tél : 0269 61 12 12
Ouvert du lundi à jeudi de 07h - 16h, vendredi de 07h - 16h et le samedi 07h30- 12h

BANQUE

9 BFC OI
6 agences et 2 Crédit Centers (Banque et assurances)
BFC Mamoudzou (Siège)
Route de l'Agriculture
BP 222 – 97600 Mamoudzou
Tél : 02 69 61 10 91
Fax : 02 69 61 17 40
Du Lundi-Vendredi de 7h30 à 15h

10 CREDIT AGRICOLE
4 agences (Banque et assurances) - Siège :
AGENCE DES HAUTS VALLONS
Résidence de l'Horloge
Lotissement Les Hauts Vallons
97600 Mamoudzou -
Tél. 0269 64 20 40
Ouvert du Lundi au Mercredi de 8h00-12h00 13h30-16h45. De Jeudi 8h00-12h00 13h30-15h00 et de Vendredi 8h00-12h00 13h30-16h45

BAR / RESTAURANT/ HÔTEL

11 CACAO LODGE
(Maison d'hôtes, restaurant, bar)
10 Rue Pasky-97600 Mamoudzou
Tél : 0639 65 25 49

12 LE JARDIN MAORE
(Hôtel, restaurant)
Plage de N'Gouja BP 636
97620 Chirongui
Tél. hôtel: 0269 60 14 19
Le restaurant : 0269 60 94 30
Ouvert tous les jours de 6h à 21h

34 LE VOULÉ
(Restaurant- Bar musical)28 Rue du Stade de Cavani - 97600 Mamoudzou
Tél.: 0269 61 46 08
Du Lundi au Samedi- De midi et soir (sauf samedi samedi midi)

EAU/ ELECTRICITÉ

13 EDM
(Electricité)
RN1 - Kaweni
Tél : 0269 62 56 60
Accueil au public (particuliers)
Du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 14h00.
Caisses : lundi au jeudi de 7h à 15h et le vendredi de 7h à 13h30
www.electricitedemayotte.com

14 SMAE
(Distribution d'eau / traitement)
Kawéni
Tél. : 0269 61 11 42
E-mail : contact@mahoraisedeseaux.com
Accueil : le lundi et Mardi de 7h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00/ le mercredi et jeudi de 7h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00/ le vendredi de 7h00 à 12h00
www.mahoraisedeseaux.com

ÉCOLE PRIVÉE / CENTRE DE LOISIRS

15 **LES FLAMBOYANTS**
(Collège laïque privé)
Les Hauts Vallons - 97600 Mamoudzou
Tél : 0269 61 55 17

16 **ÉCOLE COULEUR D'EPICES**
(École privée de la maternelle et primaire)
Kawéni, Sada et Bandrélé
Tel : 0639 25 70 04

IMPRIMERIE / PUB

17 IMPRIMAH
(Imprimerie et réalisations graphiques : carte de visite, 4x3, flyers, brochures, banderoles...)
ZI Kaweni/Mamoudzou
Tél. 0269 61 22 18
Tél. 0269 61 27 77
Ouvert du lundi au jeudi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Le Vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

17a LE GRATUIT
(Journal bimensuel de petites annonces)
Kaweni (locaux Imprimah).
Tél : 0269 61 19 47

17b 97-6
(Journal hebdomadaire de petites annonces)
Kaweni (locaux Imprimah).
Tél 0269 61 19 47

17c PUBLIMAH
(Agence de communication)
Kaweni (locaux Imprimah).
Tél 0269 60 11 48

MAISON

20 **BALLOU** - 3 magasins (Quincaillerie, TV - hifi, électroménager, meubles, décoration, art de la table, scooters)

20a Rue du commerce, 97600 Mamoudzou
Tél : 0269 61 12 21

20b Zone Nel, 97600 Kawéni
Tél : 0269 61.65.00

20c Petite Terre, 97610 Dzaoudzi Tél : 0269 60.10.32

21 **BUREAU VALLEE** - 2 adresses - (Papeterie, fournitures et mobilier ed bureau, fournitures scolaires& cartouches d'encre)

21a Avenue de l'Archipel- ZI de Kaweni- 97600 Mamoudzou
Tél. 0269 62 52 92

21b Bureau Vallée Petite-Terre - 6 rue de l'hôtel de ville-Labattoir
Tél. 0639 66 35 18
Horaires : du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00 et le samedi de 08h30 à 16h00

22 **CANAL +**
(Télévision, satellite)
Canal+ Store Mayotte (siège)
BP 365 ZI Kaweni
97600 Mayotte
Fax : 0269 61 27 83
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h et le samedi de 8h à 12h30

23 **MAEVA DISTRIBUTION**
(Vente en gros- Vente en ligne -Livraison dans toute l'ile- Produits alimentaires...)
16 rue Maevantana,
97600 MAMOUDZOU
Tél 0269 62 80 42
Ouvert et assure la livraison de 8h à 18h et 6 jours/7

24 **MAORE DISCOUNT**
(Vente en ligne : multimédia, meubles et déco, informatique, téléphonie, jouets, électroménager, papeterie)
ZI Kaweni 97600 Mamoudzou
www.maorediscount.com

25 **MEDI-MAY**
(Spécialiste en hygiène, nettoyage, soin, puériculture, matériel médical ...particuliers et professionnels)
Quartier Filaouni
-97680 Combani
Tél 0269 612 533

26 **SOS INSECTES**
(Gestion parasitaire, particuliers, professionnels...)
3 Impasse Sodifram
Kaweni-97600 Mamoudzou
Tél : 0639 60 02 15

27 **TSIMKBILI**
(Pépinière, Espace vert, Artisanat, Agriculture)
25 rue Madi Boinaïdi,
Tsimkoura 97620 Chiroungui
Tél 0665 222 329

PLONGEE / NAUTISME

28 **HIPPOCAMPE PLONGEE**
(Baptêmes, formations, explorations, passe en S, plongée de nuit...)
Rue du lycée 97600 Mamoudzou
Tél. : 0639 691 693

SANTE

29 **ARS (AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ À MAYOTTE))**
25 rue Madi Boinaïdi, Centre Kinga – 90, route Nationale 1Kaweni – BP 410 – 97600 MAMOUDZOU
Tél 0269 61 12 25
Pour signaler urgence sanitaire : tél 0269 634 791 ou ars976-alerte@ars-sante.fr
Site : www.mayotte.ars.sante.fr

30 **CHM : CENTRE HOSPITALIER DE MAYOTTE** - 5 sites et 13 centres de consultations répartis sur tout le territoire

30a Hôpital de Mamoudzou
Tél.0269 61 80 00

30b Hôpital de référence du Sud (Mramadoudou)
Tél. 0269 62 11 83

30c Hôpital de référence du Nord (Dzoumogné)
Tél. : 02 69 63 11 80

30d Hôpital de Petite - Terre
Tél. 02 69 60 81 03

30e Hôpital de référence du Centre (Kahani)
Tel. 02 69 62 40 78
Service d'urgence - Tél. : 15

31 **CSSM (CAISSE DE SÉCURITÉ SOCIALE DE MAYOTTE)**
Centre KINGA, RN 10-97600 Mamoudzou
Tél. 0269 61 91 91/
Email: cssm@css-mayotte.fr
Ouvert du lundi au jeudi de 7h30 à 14h30 et le vendredi de 7h30 à 12h
A Kaweni : du lundi au jeudi de 07h30 à 14h30 et le Vendredi de 07h30 à 12h.
Ou à Labattoir (Petite Terre): Le lundi, mercredi, jeudi de 07h30 à 14h30.
Site: www.ameli.fr

TELEPHONIE INTERNET

32 **ONLY** - 6 magasins (Télécommunications)
Espace client –Place Mariage - 97600 Mamoudzou
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 17h Samedi de 8h à 12h

33 **ORANGE** -1 magasin + 8 points de vente + un camion itinérant (Télécommunications)
Boutique Kawéni - 97600 Mamoudzou
Tél. Service client : 39 00
Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 17h Samedi de 8h à 12h

34 **SFR** - 7 magasins (Télécommunications)
Siège Kawéni - Immeuble Djouma - Rond-point SFR - RN Kawéni
Tél. Service client : 10 97
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 17h et le samedi de 8h à 12h

UTILES

35 **CDTM (COMITÉ DU TOURISME DE MAYOTTE)**
Place de la république – Mamoudzou
Tél. 0269 61 09 09
www.mayotte-tourisme.com

36 **OFFICE DU TOURISME DE PETITE TERRE**
Rue PPF- CS 83416
97615 Pamandzi-Cedex
contact@tourisme-petiteterre.fr

37 **TIFAKI HAZI**
(Mise à disposition de personnel)
12, Boulevard du Stade de Cavani - BP 687 - 97600 Mamoudzou
Tél. 0269 62 46 46

© Photo: Shutterstock

Les services de ”

L'ÉTAT

PRÉFECTURE DE MAYOTTE
Adresse : Avenue de la Préfecture – BP 676 – 97600 Mamoudzou
Téléphone : 02 69 63 50 00

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS (DEETS)
Adresse : 3 bis rue Mahabou- BP 174 - 97 600 Mamoudzou
Téléphone : 0269 61 16 57

DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
Adresse : Immeuble Jacaranda - BP 404 – 97600 Mamoudzou
Téléphone : 02 69 62 42 22

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES (DRFIP)
Adresse : Avenue de la Préfecture – BP 501 – 97600 Mamoudzou
Téléphone : 02 69 61 16 40

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE (DGAC)
Adresse : Aéroport de Mayotte – BP 6 – 97615 Pamandzi
Téléphone : 02 69 63 82 00

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)
Adresse : Centre KINGA RN 10 – 97600 Mamoudzou
Téléphone : 02 69 61 12 25

CAISSE DE SÉCURITÉ SOCIALE DE MAYOTTE (CSSM)
Adresse : Centre KINGA, RN 10 - 97600 Mamoudzou
Téléphone : 0269 61 91 91

CENTRE HOSPITALIER DE MAYOTTE (CHM)
Adresse : Rue de l'hôpital - 97600 Mamoudzou
Téléphone : 0269 61 80 00

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES (DAC)
Adresse : Route de l'agriculture – 97600 Mamoudzou
Téléphone : 02 69 63 00 48

DIRECTION TERRITORIALE DE LA POLICE NATIONALE DE MAYOTTE (DTPN)
Adresse :41 rue de l'Hôpital - BP 151 - 97600 Mamoudzou
Téléphone : 02 69 61 12 22

COMMANDEMENT DE GENDARMERIE
Adresse : Route Nationale – BP 110 – 97615 Pamandzi
Téléphone : 02 69 60 10 48

SERVICE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE DE LA POLICE (SATPN)
Adresse : Rue de la batterie – BP 448 – 97610 Dzaoudzi
Téléphone : 02 69 61 47 06

UNITÉ TERRITORIALE DE LA DIRECTION MER SUD OCÉAN INDIEN (UTDMSOI)
Adresse : Boulevard des crabes – BP 37 – 97610 Dzaoudzi
Téléphone : 02 69 60 31 38

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT (DEAL)
Adresse : Terre-plein de M'tsapéré – BP 109 – 97600 Mamoudzou
Téléphone : 02 69 61 12 54

DIRECTION DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT (DAAF)
Adresse : Route de l'agriculture – BP 103 – 97600 Mamoudzou
Téléphone 02 69 61 12 13

DIRECTION DE LA JEUNESSE DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE (DJSCS)
Adresse : Centre d'affaires Maharajah – BP 104 Kawéni – 97600 Mamoudzou
Téléphone : 02 69 61 60 50

RECTORAT
Adresse : rue Saharangue – BP 76 – 97600 Mamoudzou
Téléphone : 02 69 61 10 24

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MAYOTTE
Adresse 8 rue de l'Université - Iloni - BP 53 - 97660 Dembeni
Téléphone : 02 69 61 07 62

©Photo:Shutterstock

François NARBEBURU
Photographe d'illustration
Emago976

Tél: 0639 62 40 64
Mail : emago976@gmail.com

emago976

e_mago976_soleil_soleil

Mes 3 années passées à servir au RSMA de Combani, à travailler avec les jeunes mahorais, m'ont gratifié d'une expérience humaine très riche. Elles m'ont également donné le temps d'apprécier le charme et la beauté tropicale de Mayotte. Passionné de photographie depuis toujours, c'est logiquement que, fasciné par son soleil, ses couleurs et ses contrastes, j'ai choisi de m'y installer pour exercer le métier de photographe d'illustration.

Ibrahim M'COLO
Photographe d'art

Tél: 0639 25 85 58
Mail : chiconcarts@gmail.com

M.Ibrahim-Photographe

mibrahimphotographie

Né à Mayotte, Ibrahim M'COLO réside à Chiconi - sur la Grande Terre. Passionné par les paysages et la marche depuis son plus jeune âge, il décide de se lancer dans la photographie dès l'âge de sept ans en photographiant la faune et la flore. Amoureux de la culture mahoraise, il se spécialise aujourd'hui dans l'événementiel, entre mariages et fêtes traditionnelles pour sauvegarder ses racines culturelles à travers ses clichés. Photographe-reporter, il s'invite également dans les quartiers afin de capturer le quotidien des mahorais, partager l'art de la nature humaine à travers les chants, les danses, les scènes de vie...

Accédez à la performance de notre réseau 4G+

www.only.yt

only
istawi !

LE JARDIN MAORÉ, À MAYOTTE

UNE PLAGE DANS UN HÔTEL

PLAGE DE N'GOUJA
BP 636 - 97 620 CHIRONGUI
MAYOTTE
TEL. +33 (0)2 69 60 14 19
WWW.HOTEL-JARDIN-MAORE.COM

18 BUNGALOWS

RESTAURANT ET BAR
EN BORD DE PLAGE

CENTRE DE PLONGÉE
"LAGON MAORÉ"
PLONGÉES TECH.
NITROX ET
RECYCLEUR

CENTRE DE PLONGÉE & RESTAURANT OUVERTS À TOUS

ANTSANITIA RESORT, À MADAGASCAR

AU COEUR D'UN PARADIS TERRESTRE

FOKONTANY D'ANTSANITIA
MAHAJANGA 401 MAJUNGA
MADAGASCAR
TEL. +261 (0)2 06 29 11 00
WWW.ANTSANITIA.COM

ECO-RESORT***
31 SUITES POOL
ET BUNGALOWS

RESTAURANT
VUE MER

BAR LOUNGE
PISCINES

CENTRE DE PÊCHE
SPORTIF ET
RESPONSABLE
"ANTSAPÊCHE"

MAJUNGA
À 1 HEURE
DE VOL DE
MAYOTTE

SÉJOURS ET CIRCUITS ÉCOTOURISTIQUES DANS LES ÎLES VANILLE

amanta

AMANTA-RESORTS.COM